LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE
Vol. ... ST-BONIFACE, VENDREDI 8 FEVRIER 1957 PRIX: SEPT CENTS

Bienvenue à Son Excellence Mgr G. Panico, délégué apostolique au Canada

Variété et abondance incroyables des discours du pape depuis 15 ans

VATICAN — On évalue à environ 3,000,000 le nombre de mots contenus dans les discours prononcés ou publiés par le pape en 15 ans et portant sur des sujets dont la liste remplit un volume de 621 pages, publié récemment aux Presses du Vatican.

Cette table des matières contient les titres d'un nombre de discours enregistrés probablement inégalé par aucun autre homme dans l'histoire.

L'oeuvre répartie en 15 volumes, un par année de règne entre 1939 et 1954, traite de toutes sortes de questions, allant de l'existentialisme à la peinture flamande, du tourisme dans l'empire romain à l'histoire de l'industrie du feutre.

L'index révèle que le pape a appris aux conducteurs d'autobus comment ils pouvaient être de bons chrétiens tout en poinçonnant des billets. Il a rappelé aux journalistes qu'ils avaient pour devoir de dire la vérité. Il a souligné aux agents de voyage leur responsabilité morale dans l'édification de la compréhension mutuelle entre les nations.

Les étudiants s'étonneront des connaissances pratiques sur tous les aspects de la vie moderne dont le Souverain Pontife fait preuve. C'est l'aspect le plus étonnant de cette remarquable personnalité, si l'on tient compte du peu d'occasions qui lui sont offertes d'être en contact direct avec le monde extérieur, lui qui vit dans l'isolement de son appartement du Vatican ou de sa villa d'été à Castelgandolfo.

Pie XII s'est adressé à des planteurs de tabac, des cheminots, des vignerons, des spécialistes du cancer, des astronomes, des aumôniers de prison et des participants d'un congrès de folklore. Parmi les nombreux sujets qu'il a abordés, citons: l'alpinisme, la génétique, Michel-Ange, les économies familiales, la psycho-thérapie, l'impérialisme, le roi Farouk et George Washington.

Index partiel

L'index ne rend compte que d'une partie des travaux du pape. Pie XII a en effet écrit de nombreux ouvrages sur des sujets purement religieux qui n'entrent pas dans le cadre de cette table des matières. Celle-ci, avec ses 621 pages, est la preuve de l'érudition, de l'esprit de travail et de la patience du Pontife de 80 ans. Elle est aussi la preuve de son travail fervent pour la cause de la paix. Sa Sainteté a déclaré à ce sujet: "Les souffrances de la guerre doivent nous indiquer le prix de la paix. La paix se conquiert par la vérité, la justice et la charité".

Cependant, l'impression principale qui se dégage de la lecture de la nouvelle table des matières est l'intérêt très vif porté par Pie XII aux problèmes de la société contemporaine et particulièrement aux dangers de guerre.

Grande déception

C'est un fait connu que la plus grande déception du pape actuel, qui voudrait être reconnu par l'histoire comme le pape de la paix, est d'avoir vu son règne obscurci par l'une des plus terribles guerres que le monde ait connues et par la situation internationale présente, qui laisse augurer de nouvelles destructions et d'autres effusions de sang.

Dans les milliers d'allocutions, discours, encycliques, épîtres, exhortations apostoliques, lettres, homélies et messages radiophoniques produits par le pape pendant ces quinze années, le thème de la paix est prédominant.

Onze pages de la table des

(Suite à la huitième page)



La semaine dernière, à Dorval, S. E. le cardinal P.-E. Léger s'est embarqué à bord d'un appareil "Constellation Super G" de la compagnie Air-France en direction de Rome, via Paris. Sur cette photo, on peut reconnaître, outre le cardinal, M. Ernest Ribère, consul de France à Montréal, et M. Jean Ponsot, directeur de la compagnie Air-France, qui étaient venus l'accompagner. (Photo Air-France)

On prie pour le président et pour la reine au Vatican

CITE DU VATICAN — Relevant qu'à l'occasion de la prestation de serment de la part du président Eisenhower une prière a été adressée au Tout-Puissant, suivant la tradition, la radio du Vatican a dit que le peuple des Etats-Unis et les 30 millions de catholiques de ce pays s'unissent à cette prière pour demander au Seigneur qu'il éclaire et soutienne le chef de la nation, appelé à une responsabilité d'ordre mondial.

"En dehors de toute considération d'ordre politique, a poursuivi la radio, il est certain que le civisme et la maturité du peuple nord-américain ont créé l'ambiance dans laquelle l'Eglise catholique a pu agir et s'épanouir librement. Lentement, de nombreux préjugés d'ordre religieux ont été surmontés et les manifestations de respect et de considération ne manquent pas à l'égard du Saint-Siège et en particulier de la personne du pape."

Après avoir insisté sur la fidélité des catholiques américains à l'égard de la nation, la radio du Vatican a conclu en formulant le voeu que Dieu accorde au président des Etats-Unis "d'être toujours un instrument efficace pour la réconciliation et la solidarité des peuples et pour le maintien de cette paix que Pie XII n'a cessé d'invoquer pour le monde et en faveur de laquelle il a sollicité l'apport de tous les hommes responsables du sort des peuples".

Que Dieu protège et réconforte la reine Elizabeth prie le pape

CITE DU VATICAN — Le pape a demandé à Dieu de bénir la reine Elizabeth.

"Que Dieu protège et réconforte la personne royale. Que le Ciel fasse descendre ses grâces sur la famille royale. Et que tous les peuples qui doivent allégeance à Sa Majesté, la reine Elizabeth, jouissent, par la bonté de la divine Providence, d'un bonheur croissant, du progrès et de la prospérité."

Le pape a prononcé cette prière après une audience qu'il a accordée au secrétaire britannique aux Affaires étrangères, M. Selwyn Lloyd.

Le pontife a souligné les "relations cordiales qui existent entre le Saint-Siège et le gouvernement de Sa Majesté".

"Cette occasion nous fournit l'opportunité de renouveler l'expression de notre estime et de notre respect pour l'auguste souveraine que vous avez le privilège de servir", a déclaré le pape.

La survivance française loin d'être assurée

QUEBEC — M. Rodolphe Laplante, ex-président de la Fédération des sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, a déclaré que, même si l'hostilité ouverte contre l'élément français a diminué au Canada, l'épanouissement de la vie française y demeure une tâche difficile.

Portant la parole devant les membres d'une section locale de la St-Jean-Baptiste, il a déploré le fait que les Canadiens français semblent croire que tout danger d'assimilation est passé et qu'ils peuvent s'endormir sur les gains obtenus.

Les arrérages des écoles de Maillardville à l'étude

COQUITLAM — Le maire Jimmy Christmas, de Coquitlam, en Colombie-Britannique, doit rencontrer l'évêque coadjuteur de Vancouver pour tenter de trouver une solution au problème des écoles paroissiales de cette municipalité.

Trois écoles catholiques, évaluées à quelque $300,000, ont été saisies par la ville, en septembre dernier, pour arrérages de taxes s'élevant à $10,000. Depuis, la ville essaie en vain de se tirer de cette situation compliquée.

Le maire a demandé au conseil de ne prendre aucune mesure jusqu'à ce qu'il ait pu s'entretenir à ce sujet avec Mgr Martin Johnson, de Vancouver. "Je crois que cette rencontre pourrait aboutir à une solution", a-t-il déclaré.

L'avocat Colin McQuarrie avait antérieurement émis l'avis que la dernière décision prise par le conseil, à savoir la radiation pure et simple des arrérages dans les registres de la ville, ne pouvait pas être mise en application.

Précisions sur le film "Baby Doll"

Un théâtre de Winnipeg mettra bientôt à l'affiche le film "Baby Doll".

Ce film a été classifié dans la catégorie "C" par la National Legion of Decency, le 13 décembre dernier. La Légion trouve que le thème de ce film est répugnant, au point de vue moral, et que l'exploitation du sujet est aussi immorale. On le trouve tissé de dialogues, de gestes et de costumes provocants et rempli de scènes indécentes, brutales, dégradantes et corruptrices. Les autorités de la Légion en concluent que ce film n'est pas apte à être montré, ni aux adultes, ni aux jeunes.

Ce jugement, qui suffit ordinairement pour les catholiques dans le choix de ce genre d'amusement, a été un peu compliqué par une différence d'opinion entre les censeurs catholiques de l'Angleterre et l'archevêque de New-York. Il est possible que la version européenne de ce film ne soit pas identique à celle en vedette aux Etats-Unis, et aussi que le tempérament européen ne réagisse pas de la même manière que celui des Américains devant un spectacle de ce genre.

Le critique qui fait le recensement du cinéma pour le Catholic Times, de Londres, déclare d'ailleurs dans un article, en date du 11 janvier: "Nous pouvons nous passer de films de ce genre. C'en est un parmi trop d'autres qui ferment aux familles chrétiennes les portes du théâtre... cette histoire sordide... dommage qu'on a consacré des artistes si talentés à une oeuvre si dégoûtante".

Au Canada, d'ailleurs, le film a été rejeté en entier par les responsables de trois provinces et en partie par le censeur du Québec.

En dépit de ces nuances dans l'appréciation de ce film, il est certain que:

1) Les membres de la Légion, qui ont fait la promesse de la Légion, ne doivent pas voir ce film;

2) Le film est certainement défendu aux jeunes;

3) Il est pour le moins suspect, pour les adultes;

4) Personne ne peut le voir sans avoir pesé mûrement devant Dieu, ses motifs, la possibilité de donner scandale, la probabilité du péché;

5) Personne n'est obligé de le voir.

La présentation des budgets scolaires peut être retardée

Le premier ministre de la province, l'hon. D. Campbell, a déclaré que le gouvernement avait établi de nouvelles dates pour la présentation des budgets par les commissions scolaires et les municipalités.

Cette année, au lieu de donner leur rapport financier avant le 1er février, les commissions scolaires pourront les présenter aux Conseils municipaux jusqu'au 15 mars. A leur tour, les Conseils municipaux auront jusqu'au 15 avril pour faire la présentation de leur budget.

Le premier ministre a expliqué que ces changements ont été adoptés à cause des sessions de la législature qui ont lieu au mois de février, de mars et même au début du mois d'avril. Ainsi, les rapports scolaires et municipaux pourront être établis sur la base la plus récente, celle tenant compte de l'aide accordée aux municipalités et prise durant la précédente session.

2,000 jeunes prennent part au concours sur la vocation

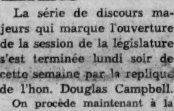
Deux mille élèves des grades supérieurs, au Manitoba, se préparent à l'heure actuelle à écrire un essai de 300 mots sur le sujet "Pourquoi j'aimerais devenir prêtre, religieux ou religieuse". Exactement 1,984 jeunes, sous la direction de 415 instituteurs, avaient demandé des formules d'enregistrement, mercredi soir de cette semaine, ce qui leur donne le droit de soumettre leurs compositions et de concourir pour les prix qui seront distribués par les Chevaliers de Colomb de la province.

Lancé il y a quelques semaines par le Comité d'Etat sur les vocations, ce concours promet déjà de susciter la participation de plusieurs milliers d'élèves des grades 7, 8, 9, 10, 11 et 12.

L'on prévoit deux prix pour garçons et filles des trois groupements 7 et 8, 9 et 10, 11 et 12, avec prix supplémentaire pour l'école dont l'un des élèves soumettra la meilleure rédaction. Les essais seront jugés par un comité spécial, ayant 2 membres de chaque diocèse, approuvés par les évêques. L'on peut écrire en français ou en anglais.

Pour obtenir les formules d'enregistrement, il faut s'adresser avant le 1er mars au Comité d'Etat des vocations, 194, rue Despins, St-Boniface. Le concours débute officiellement le 18 mars et les articles doivent être entre les mains des juges, au plus tard le 31 mars.





La série de discours majeurs qui marque l'ouverture de la session de la législature s'est terminée lundi soir de cette semaine par la réplique de l'hon. Douglas Campbell.

On procède maintenant à la deuxième étape, celle de la considération plus détaillée des projets de chaque ministre.

Une intervention imprévue a apporté un peu de piquant au débat sur le discours du trône quand M. Alex Turk, de Winnipeg, proposeur de l'adoption, a critiqué sévèrement plusieurs sections du discours, au point qu'il donnait l'impression d'avoir passé à l'opposition. Il est à croire que M. Turk aurait préféré un programme législatif plus agréable aux oreilles des citadins de Winnipeg et plus apte à assurer au parti libéral quelques-uns des nouveaux sièges proposés dans la ville. D'autre part, sa performance trahissait le degré impressionnant d'indépendance personnelle que le gouvernement peut permettre à ses membres sans craindre une défaite à la Chambre.

M. E. Guttormson, nouveau membre pour la circonscription de St-Georges, qui secondait la réponse au discours du trône, s'est acquitté de sa tâche avec compétence et loyauté.

Attaque massive

MM. Duff Roblin, chef de l'opposition, et Lloyd Stinson, leader du groupe C.C.F. ont tous deux souhaité à M. Turk de suivre ses convictions jusqu'au bout en se faisant conservateur ou socialiste, quand arrivera le temps de voter.

M. Roblin a fait une analyse assez serrée du discours du trône en faisant ressortir trois points: tout ce qui est bien dans le programme a été proposé par l'opposition depuis longtemps; ce qui est bien ne va pas assez loin; il y a des lacunes.

M. Stinson a suivi à peu près la même ligne d'argumentation en appuyant sur le manque de changement de politique à l'égard des pensions de vieillards et de la réforme pénale. On se plaît d'ailleurs à voir dans le discours l'intimation assez forte d'un appel prochain aux électeurs.

M. Roblin en français

Comme par le passé, M. Roblin n'a pas eu peur de prononcer une partie de son discours en français, geste qui n'est pas de nature à déplaire aux contribuables canadiens-français, mais qui, en même temps, pourrait lui retrancher l'appui des francophobes. M. Roblin souligne que les Franco-manitobains sont une minorité dans la province, mais, ajouta-t-il, "nous sommes compagnons dans la naissance, la croissance et l'avenir cette nation". Il exprima le désir qu'après les prochaines élections générales, il y ait plusieurs membres de langue française dans les rangs du parti conservateur, "dans les meilleurs intérêts de la province".

Des problèmes de caractère plus précis se posent au gouvernement à la suite de ce débat d'ouverture: la révélation des fonds de réserves qui ont été accumulés depuis dix ans, au point de dépasser la dette totale de la province, laisse à l'opposition l'occasion de proclamer que le gouvernement a assuré ainsi son crédit aux dépens des municipalités dont la situation financière est moins bonne. Enfin, quand M. Roblin a fait allusion, au cours de son allocution, au problème épineux des profits réalisés par les brasseries par la vente de la bière au gouvernement, l'orateur l'a arrêté sous prétexte que le sujet se trouvait devant un tribunal, la commission des utilités et des affaires municipales. En dépit des explications ultérieures, le geste semblait indiquer que le gouvernement craint la discussion prolongée de ce problème.

Habileté de M. Campbell

Dans sa réplique, cependant, M. Campbell a été, comme toujours, très habile, en faisant ressortir la grande prudence du gouvernement qui ne se lance pas dans les dépenses sans savoir d'où viendra l'argent. Il a été surtout heureux de souligner la transformation de la politique de M. Roblin au sujet de l'assurance-hospitalisation. Le chef de l'opposition prône maintenant l'acceptation du plan fédéral sans délai, tandis que le gouvernement Campbell se propose seulement d'aider les indigents et les victimes d'une maladie prolongée.

Au-dessus de tout le débat, cependant, plane encore la question principale de la session: y aura-t-il des élections et quand?

Carte électorale

En marge de la discussion du rapport de la Commission Adamson, plusieurs petits changements ont été effectués, notamment l'adoption du nom "Radisson" pour la circonscription électorale de Dawson Road, la division sur une ligne nord-sud, plutôt que est-ouest de la circonscription de St-Georges, l'inclusion du village de St-Jean-Baptiste dans le comté d'Emerson.

Aide du gouvernement provincial aux hospices pour vieillards

L'hon. W. R. Bend, ministre du Bien-être et de la Santé, annonce qu'un octroi initial, au montant de $66,225, a été autorisé la semaine dernière, par le cabinet provincial, à deux anciens hôpitaux de Winnipeg, qui sont maintenant convertis en hospices pour les vieillards.

Une somme de $24,225, représentant la moitié du montant que le gouvernement a promis de payer à l'hospice St-Joseph, a été donnée à cette institution. L'autre moitié du $48,450 sera versée quand les travaux de rénovation seront complétés.

Un autre octroi de $42,000 à l'hospice pour vieillards ukrainiens, situé dans l'ancien immeuble de l'hôpital des enfants, a aussi été autorisé. Le plein montant de cet octroi n'a pas été spécifié, car le nombre de lits que contiendra cette institution n'est pas encore fixé.

Six autres hospices de la province, qui ont ajouté un total de 200 lits à leurs immeubles, bénéficieront de l'aide provinciale au montant de $150,000.

"Enterrement de première classe" pour le projet de chèques bilingues

OTTAWA — Des députés libéraux de langue française ont parlé assez longuement pour empêcher le vote sur un projet de loi qui demandait au gouvernement de rendre bilingues tous ses chèques et effets négociables.

Tous ont cependant appuyé le bill du Dr Raoul Poulin, député indépendant de la Beauce, mais ils ont été si nombreux à le faire que le projet n'a pu être mis aux voix avant l'ajournement.

L'ajournement du débat a pour effet de "couler" un bill, parce qu'il tombe au bas de la liste des projets des députés et ne sera très probablement pas discuté de nouveau au cours de la présente session.

Le débat a duré une heure. Une demi-heure environ avant la fin, M. Fernand Girard, député indépendant de Lapointe, se rendant apparemment compte de ce qui allait se produire, avertit la Chambre que trop d'"admiration", vaudrait au bill "un enterrement de première classe".

M. Girard a été l'un des 10 députés qui ont pris part au débat.

Le Dr Poulin

Le Dr Poulin avait présenté sans succès un bill semblable lors de la session précédente. Il a dit qu'en vertu de la loi, la monnaie et les timbres-poste doivent être bilingues. Dans le Québec, a-t-il ajouté, toutes les publications et tous les documents du gouvernement provincial sont rédigés en français et en anglais.

Le Dr Poulin a rappelé que récemment le gouvernement de Québec avait rejeté une requête des autorités municipales de Plessisville qui demandaient la permission d'afficher des avis publics rédigés uniquement en français. Il n'y a pas une seule personne de langue anglaise à Plessisville, a dit le Dr Poulin, et pourtant le gouvernement de Québec a rejeté la demande.

Les approbations retardataires

M. Hugh Proudfoot, député libéral de Pontiac-Témiscamingue, a déclaré: "Ce n'est pas une question de droits bilingues... mais de communication". Plusieurs Canadiens, a-t-il précisé, ne parlent que le français et les chèques et autres valeurs négociables que leur envoie le gouvernement devraient être en français.

Aucun membre du cabinet n'a fait de commentaires.

Les libéraux québécois de langue française qui ont parlé en faveur du bill sont MM. Ovide Laflamme, de Bellechasse, Georges Villeneuve, de Roberval, Adrien Meunier, de Papineau, Arthur Massé, de Kamouraska, et J.-P. Deschâtelets, de Maisonneuve-Rosemont.

A l'heure actuelle, l'Administration de la voie maritime du St-Laurent, Radio-Canada et quelques autres agences du gouvernement émettent des chèques bilingues. Mais ce n'est pas ce qui se fait généralement dans la plupart des organismes de l'Etat.

M. Stuart Garson pose en défenseur de l'autonomie

OTTAWA — Le ministre de la Justice, M. Garson, a rejeté la recommandation d'un membre de l'Opposition en vertu de laquelle l'aide fédérale à l'enseignement serait étendue de manière à inclure les octrois aux provinces.

Si cette recommandation était approuvée, a-t-il déclaré, et que les octrois étaient suffisamment substantiels pour en valoir la peine, le gouvernement fédéral devrait également trouver le moyen d'en contrôler l'emploi.

Dans de telles circonstances, "il serait insensé de croire que l'autonomie provinciale dans le domaine de l'enseignement serait sauvegardée".

Il a fait ces remarques en Chambre au sujet d'une résolution présentée par M. R. R. Knight, député CCF de Saskatoon.

(N.D.L.R. — D'après des articles publiés récemment dans le "Winnipeg Free Press", sous la signature du Dr Andrew Moore, l'autonomie de la province du Manitoba dans le domaine de l'éducation a été limitée par l'Acte de l'Union de 1870 qui laissa un certain pouvoir d'intervention au gouvernement général en cas d'infraction aux droits des écoles confessionnelles.)

Création d'un comité sur l'utilisation du sol

OTTAWA — Le Sénat a définitivement formé le comité qui sera chargé d'étudier l'utilisation du sol au Canada, une mission importante que la Chambre haute est appelée à accomplir.

Le solliciteur général, l'hon. Ross Macdonald, leader du gouvernement au Sénat, avait proposé que le comité soit composé de 25 membres, mais il a été décidé d'ajouter le nom du sénateur Aurel Léger, un homme d'affaires à sa retraite dans le comté de Kent, au Nouveau-Brunswick.

En outre, le nom du sénateur Michael Basha, libéral de Terre-Neuve, a été substitué à celui du sénateur Alexander Baird, libéral, de la même province.

M. Macdonald a souligné l'importance de la tâche du comité. Celui-ci étudiera les moyens de relever le niveau de vie des cultivateurs travaillant sur des terres pauvres; mais les sénateurs n'entendent pas préconiser, a-t-il dit, le déplacement des cultivateurs qui ne seraient pas sont suffisants.

"La tâche difficile de ce comité est de faire une vaste enquête sur l'utilisation des terres au Canada, d'attirer l'attention publique sur tous les aspects du problème et d'amener les plus grands cerveaux du pays à formuler leurs points de vues relativement aux solutions indiquées, en particulier celles qui seraient avantageuses pour le cultivateur et contribueraient à accroître les revenus agricoles."

Diminution du poisson au Manitoba

L'une des plus précieuses industries de pêche au Canada, celle du poisson d'eau douce dans les lacs et rivières du Manitoba, est dans une mauvaise passe.

Il y a d'abord, déclarent les pêcheurs commerciaux, une diminution de poissons dans les régions d'accès facile. On accuse aussi des changements techniques dans la préparation du poisson et sa mise en marché, le peu de place réservée au poisson dans le menu des Canadiens, et, enfin, la forte concurrence des poissons moins chers qui viennent de l'océan.

Le Manitoba, dont les lacs et les rivières couvrent 12 pour cent du territoire, produit annuellement une moyenne de 28,500,000 livres de poisson commercialement pêché en eau douce. La valeur de cette industrie sur le marché est d'environ $5,500,000.

Problème d'écoulement

La quasi-totalité des prises est exportée aux Etats-Unis. M. G. F. Jonasson, gérant de la mise en marché pour une importante compagnie (Keystone Fisheries Ltd.) explique que de nombreux Canadiens vivent loin des grands centres et ne peuvent se procurer du poisson aussi facilement que la ménagère de la ville. Cela fait qu'ils en consomment beaucoup moins que les citadins.

Le "style" de la mise en marché a changé. Il y a 20 ans, des colporteurs livraient le poisson, à la ville comme dans les campagnes. Aujourd'hui, il ne se vend que dans les magasins, tout préparé.

Quant à la disparition du poisson dans les eaux douces du Manitoba, il faut surtout la mettre sur le compte de modifications survenues dans la condition des eaux. Le climat est réchauffé, des tempêtes de poussière et l'érosion ont laissé des lacs plus pollués qu'ils n'étaient il y a 30 ans.

SASKATOON — Des délégués de l'Union des fermiers de l'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan présenteront, le lundi 18 février, au cabinet fédéral, un mémoire dans lequel on demandera la parité des revenus des fermiers dans ces trois provinces. La délégation rencontrera aussi les chefs des partis politiques.

Suppression de l'Union Jack en Afrique du Sud

LE CAP — Un projet de loi a été présenté par un membre de la Chambre, demandant que l'Union Jack ne soit plus un des drapeaux de l'Union Sud-Africaine.

Le projet de loi ne comporte qu'une clause. Cette clause déclare que le drapeau de l'Union deviendra le seul drapeau national.

Ce projet amenderait la loi des drapeaux de 1927, qui précise que les drapeaux de l'Afrique du Sud seront en premier lieu, l'Union Jack, pour illustrer l'association sud-africaine avec les autres membres du Commonwealth et en second lieu le drapeau sud-africain.

Le parrain de ce projet de loi est M. A. G. Barlow, membre du parti unioniste sous le gouvernement du général Jan Christian Smuts. M. Barlow avait quitté ce parti après la mort du général Smuts pour fonder le parti conservateur, qui a cessé de fonctionner depuis.

La loi des drapeaux de 1927 était le résultat d'un compromis, à l'issue d'une lutte acerbe entre le parti nationaliste de feu le général Hertzog et le vieux parti sud-africain dirigé par le général Smuts. Jusqu'à cette date, l'Afrique du Sud n'avait pas de drapeau distinctif et l'Union Jack était le seul drapeau officiel.

Le comte d'Athlone, récemment décédé, et qui était alors gouverneur général de l'Union Sud-Africaine, était intervenu dans la dispute pour en arriver à ce compromis.

Selon la loi des drapeaux, l'Union Jack et le drapeau de l'Afrique du Sud sont hissés côte à côte dans toutes les cérémonies officielles.

Plus pour la boisson enivrante que pour les taxes scolaires

MONTREAL — M. Yves Prévost, secrétaire de la province, a déclaré que les habitants de la province de Québec dépensent plus "en quelques heures" pour les boissons alcooliques que ce que leur coûtent les taxes scolaires.

En 1956, il s'est dépensé $80,000,000 dans la province pour les boissons alcooliques, pendant que l'acquittement des "modestes" taxes scolaires donnait lieu à des protestations, a-t-il déclaré devant l'Association des diplômés de l'Ecole Polytechnique de Montréal.

"Je crois qu'il faudra s'en remettre, pour longtemps encore, à l'intervention de l'Etat en vue de répondre aux besoins grandissants de l'enseignement, et plus particulièrement en ce qui a trait à la formation d'ingénieurs."

M. Prévost a souligné que plus de 1,000,000 de personnes — soit près d'un cinquième de la population totale de la province — poursuivent leurs études dans les écoles et les universités du Québec et que ce nombre augmentera vraisemblablement de 15 pour cent au cours des 13 prochaines années.

Il est évident que le gouvernement devra augmenter son aide financière aux universités, a-t-il déclaré. Mais il a ajouté que les ressources du gouvernement provincial sont limitées par suite de "certaines difficultés constitutionnelles".

ENTRE NOUS



Cher (e) correspondant (e)

Dorénavant, sous ce titre, paraîtront quelque part dans le journal, de temps à autre, des considérations propres à aider nos correspondants de la campagne.

AU POSTE CBWT

"Music Hall"

Voici le programme que présentera "Music Hall": chanteur invité, Denny Vaughan; Denise Fillatreau, Etienne Paquin et Marc Gélinas, chanteurs; marionnettes, avec Félix Merbt; Jean-Claude et Paul Berval; un clown, Jacques Massini; un numéro de danse par un groupe mixte de huit artistes.

L'orchestre sera sous la direction de Maurice Durieux et la chorégraphie, de Bryan McDonald.

"Le Théâtre populaire"

Les histoires sentimentales ont le don de passionner le grand public. Et quand ces histoires ont pour héroïne une adorable jeune fille destinée, à l'unanimité, au bonheur, elles retiennent à coup sûr l'attention.

C'est une histoire de ce genre qui sera racontée aux téléspectateurs, lors de la prochaine émission du "Théâtre populaire", le dimanche 10 février.

La pièce à l'affiche s'intitule "Peg de mon coeur". C'est une oeuvre du dramaturge américain Bartley Manners, adaptée pour la télévision par Berthe Lavoie.

L'action de "Peg de mon coeur" se situe en Angleterre, dans une riche famille d'industriels très "collet monté".

C'est chez ces gens qu'on verra arriver Peg, une petite Américaine que son père envoie en Grande-Bretagne pour y parfaire son éducation.

En plus d'une intrigue serrée où les situations dramatiques ne manquent pas, la pièce donne lieu à une étude de caractères pleine d'intérêt.

C'est avec beaucoup d'à-propos que l'auteur présente le conflit entre les membres de la famille britannique et la cousine américaine, d'allures et de manières "yankee".

C'est d'ailleurs cette opposition de caractères qui confère à la pièce tout son sel et tout son attrait.

"Peg de mon coeur" donnera à Denyse St-Pierre, qui en sera la vedette, l'occasion de jouer un rôle digne de son talent. Elle sera la jeune fille charmante, désinvolte, un peu froufrou mais au coeur d'or qui conquiert l'affection de tous ceux qui l'approchent.

Avec Denise St-Pierre, on verra dans "Peg de mon coeur": Yvette Brind'Amour (Ethel); Antoinette Giroux (Mme Walton); Jean Gascon (Jerry); Jean-Paul Dugas (Alaric); Jean Coutu (Brent); Bertrand Gagnon (Hawkes); Pierre Boucher (O'Connel); Marthe Nadeau et Gaston Dauriac (deux domestiques).

"Peg de mon coeur" sera présenté dans des décors de Pierre Delanoë et c'est Richard Lorain qui aura la supervision des costumes.

Une réalisation de Bruno Paradis.

Pérégrinations d'une lettre postée en 1940

OLEAN, N.-Y. — Patience et longueur de temps... par les autorités postales américaines ont finalement résolu l'énigmatique disparition d'une lettre et d'un mandat postal adressés par un résidant à ses parents dans l'état d'Israël, il y a 16 ans.

Le Dr Leo D. Moss, pathologiste, a retrouvé la lettre dans son casier postal avec un monceau de notes explicatives décrivant les pérégrinations fantastiques de la missive.

Le Dr Moss avait envoyé en 1940 la lettre et le mandat de cinq dollars en cadeau d'anniversaire de mariage à ses parents en Palestine. La Grande-Bretagne, sous le mandat de laquelle se trouvait la Palestine, était alors en guerre contre l'Allemagne et l'Italie.

A l'issue de la guerre, les Italiens ont retourné la lettre aux autorités américaines en Italie en 1945. La longue et vaine recherche entreprise par les autorités postales américaines s'est terminée lorsque la lettre a finalement été retournée au docteur à Olean.

Le mandat postal de cinq dollars, maintenant nul, a été transmis au gouvernement fédéral après le délai légal de 15 ans.

TRIBUNE LIBRE

M. le rédacteur,

Une fois de plus, j'ai le plaisir de porter à votre attention et à celle de vos lecteurs l'entière collaboration que le public nous a accordée en postant tôt ses cartes et ses cadeaux aux temps des Fêtes.

Des rapports qui nous parviennent des maîtres de poste de toutes les parties du pays, il ressort que non seulement le courrier de Noël a été plus volumineux que jamais, mais aussi que la manutention ne s'est jamais si bien faite. Tous les bureaux, les uns après les autres, ont constaté que les dépôts relativement nombreux faits avant la date-limite recommandée, soit le 17 décembre, et l'amélioration constante dans la façon de préparer et d'adresser le courrier, ont grandement facilité la livraison avant le jour de Noël.

L'expérience du passé nous permet d'évaluer à quelque 275 millions le nombre des cartes et des colis de Noël à manipuler chaque année, en plus des envois réguliers. Ce surplus de courrier doit être livré au cours des trois semaines qui précèdent Noël. Bien des mesures sont prises pour augmenter temporairement le personnel, les locaux et les facilités de transport, mais il faut compter aussi sur la collaboration entière du public. L'aide que nous recevons à cet égard s'accroît d'année en année à mesure que plus de gens en voient la nécessité. Je puis vous assurer qu'il n'y a pas un employé des Postes au Canada qui ne reconnaisse pas l'aide et la considération ainsi accordées.

Encore une fois, les journaux du Canada ont contribué de façon notable à mettre le public au courant des avantages qu'il y a à poster tôt ses envois. Il va sans dire que le Service postal canadien vous est très reconnaissant de votre appui.

Veuillez agréer, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le Sous-ministre des Postes,
W. J. TURNBULL.

Notes agricoles

La stabulation libre des bovins

(Ce discours de M. Ernest Mercier, au congrès des agronomes de Québec, revêt une importance spéciale, vu les expériences du genre qui se poursuivent au Manitoba.)

Introduction

La stabulation libre des bovins, que l'on pratiquait déjà en Europe et en Amérique au tout début du présent siècle et que l'on a adaptée récemment aux régions à climat froid, comme le nord des Etats-Unis et le sud du Canada, donne des résultats intéressants. Il est à propos d'étudier le rendement de ce mode de stabulation au point de vue de la performance des bêtes, de la diminution du coût de construction, de la réduction de la main-d'oeuvre et de l'approvisionnement en litière, tant aux institutions de recherche que chez les cultivateurs qui en ont fait l'essai.

La performance des bêtes

Le rendement en lait: des expériences faites aux Etats-Unis et au Canada ont démontré que les laitières hivernées dans des étables ouvertes et froides produisent en aussi grande quantité un lait bactériologiquement aussi sain que les vaches hivernées dans des étables fermées et chaudes.

Les producteurs qui ont fait l'essai de ce système de stabulation n'ont pu, il est vrai, comparer la performance des bêtes hivernées dans les deux types d'étable, mais la majorité n'ont pas observé de différence au point de vue production du lait.

La production du boeuf: des fermes expérimentales américaines et canadiennes ont trouvé que la production du boeuf est aussi rentable dans le cas de la stabulation libre que de la stabulation entravée. A Lennoxville, des veaux nés le printemps et gardés au cours de l'hiver suivant dans des étables ouvertes, se sont développés aussi bien tés nutritives, est de 5 pour cent étables fermées.

Le surplus de nourriture: les bêtes hivernées dans des étables froides et ouvertes consomment, en règle générale, un peu plus de foin que les bêtes hivernées dans des étables chaudes et fermées. A Lennoxville, le surplus de nourriture, exprimé en unités nutritives est de 5 pour cent environ.

La santé des bêtes: règle générale, les cas de roideur et de boiterie sont beaucoup moins fréquents sous le régime de la stabulation libre que sous celui de la stabulation entravée.

Pour ce qui a trait à la mammite, on n'a pas observé, à Lennoxville, de différence entre les deux genres d'étables, quoiqu'il y ait eu moins de blessures aux trayons dans l'étable à stabulation libre. Toutefois, la gelure des trayons, toujours possible chez les vaches dont les organes lactifères sont très développés, est à craindre en stabulation libre lorsque la température se tient froide durant plusieurs jours et que l'on n'a pas soin d'essuyer le pis avec un linge bien sec, après la traite, avant d'envoyer les vaches à l'extérieur.

Lorsqu'on élève des veaux dans des étables de stabulation libre, il y a aussi danger de gelure du bout des oreilles.

Traitement contre les parasites: étant donné que l'on ne peut tondre les bêtes hivernées au froid, il est nécessaire de les traiter à l'automne contre les parasites externes. La pulvérisation de l'insecticide en solution sur les bêtes est très recommandable. On peut effectuer le traitement au début d'octobre. Si on ne le peut faire avant les journées froides, il y a toujours lieu d'utiliser de la poudre sèche au cours de l'hiver. Une chose importe, c'est de débarrasser les bovins de leurs parasites externes.

La diminution du coût de construction

Selon les expérimentateurs, la stabulation libre réduit le coût de construction de façon assez appréciable. La diminution est de 20 pour cent environ dans le cas des étables à solages en béton et peut même aller jusqu'à 50 pour cent dans le cas des étables à charpente sur poteaux. La stabulation libre facilite l'organisation d'un local de traite, le refroidissement rapide et l'emmagasinage du lait dans un réservoir.

La réduction de la main-d'oeuvre

La stabulation libre réduit de façon assez considérable le temps nécessaire au soin du troupeau laitier. Des enquêtes poursuivies aux Etats-Unis ont révélé que la réduction de la main-d'oeuvre est, en règle générale, de 25 pour cent environ et peut aller jusqu'à plus de 100 pour cent. L'élimination du curage de l'étable, de l'étrillage et de l'affouragement des bêtes réduit considérablement la main-d'oeuvre. Il en est ainsi de la traite, car, sous un régime de stabulation libre, ce sont les bêtes qui viennent se faire traire et non le surveillant qui va traire les vaches.

L'approvisionnement en litière

En stabulation libre, il faut environ une tonne de paille ou l'équivalent par vache de 1,000 livres au cours de l'hivernement. Cette quantité est plus élevée que celle requise dans des étables ordinaires. Toutefois, ce surplus de litière augmente considérablement la quantité de fumier.

L'accumulation du fumier dans l'aire de couchage au cours de l'hivernement en assure la bonne conservation. Le quartier de repos constitue la remise à fumier idéale sur la ferme. Le fumier mûrit lentement. On peut le laisser là jusqu'à l'automne, après la récolte du grain, et l'épandre ensuite directement sur les champs.

Résumé et conclusions

Plusieurs expériences et essais faits au Canada et aux Etats-Unis démontrent que la stabulation libre peut s'adapter avantagement aux fermes où l'on peut produire ou se procurer facilement de la litière. Le système offre de grands avantages en ce qui concerne la réduction du coût de construction des bâtisses et de la main-d'oeuvre nécessaire à l'exploitation du troupeau. C'est le mode de stabulation idéal pour les bovins laitiers exploités comme ceux de boucherie, c'est-à-dire les troupeaux où on laisse tarir les vaches tôt à l'automne pour ne recommencer à les traire qu'au printemps suivant.

La régie de l'étable est plus difficile dans le cas de la stabulation libre que dans celui de la stabulation entravée. Il faut déconseiller ce système aux cultivateurs peu particuliers ou qui n'ont pas suffisamment de litière. Ceux qui ne font pas un succès de la stabulation entravée et qui adoptent la stabulation libre dans le seul but de s'épargner du travail peuvent s'attendre à une déception.

(Agriculture)

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"
par Jacques LEMOYNE

Depuis qu'il a été blessé à New-York, il y a deux ou trois semaines, le rapide joueur de centre Jean Béliveau ne donne plus sa pleine mesure. Nous comprenons que la direction des Canadiens hésite à mettre Béliveau au repos et nous comprenons aussi que ce magnifique joueur ne tienne pas à prendre de vacances à ce temps-ci de l'année, mais nous aimerions que la direction de l'équipe publie au moins un bulletin à ce sujet. Il se peut que nous nous trompions et que Béliveau, qui brille quand même, ne fasse que passer par quelques moments difficiles. Mais après l'avoir vu à l'oeuvre quatre fois depuis sa blessure à New-York, nous avons l'impression que le Gros Bill surmonte la douleur chaque fois qu'il saute sur la glace. Il n'y a rien de honteux pour un joueur de sa trempe de prendre un repos et, même s'il perdait la tête de la liste des compteurs, ne serait-il pas le premier à bénéficier de la situation par la suite?

Ceux qui n'ont jamais vu Béliveau à l'oeuvre peuvent difficilement imaginer le dynamisme qui se dégage de ce colosse. Bâti en Hercule, agile, souple et très intelligent, Béliveau semble avoir l'art de faire facilement l'impossible. S'il ne sent pas chez lui l'effort, comme dans le cas du superbe Maurice Richard, on devine immédiatement la puissance calculée qui nous permet d'assister à un spectacle fait de tellement d'habileté qu'on se demande parfois s'il ne s'agit pas d'un ballet sur glace. Nous ne savons pas si Jean Béliveau est le plus grand joueur de centre de tous les temps; cela nous importe peu. Tout ce que nous voulons, c'est de continuer à éprouver en le voyant la même satisfaction que l'on ressent devant le travail de l'artiste supérieur. Béliveau est cet artiste et nous n'avons qu'un désir, le voir retrouver au plus vite la pleine possession de ses merveilleuses qualités physiques qui en ont fait à juste titre le héros de milliers de nos jeunes compatriotes des deux langues.

Bon départ

L'excellent lanceur qu'a été Bob Feller, un candidat très sérieux pour le Temple de la Renommée du baseball, vient de quitter les Indiens de Cleveland, mais il a voulu faire de ce départ un jour mémorable dans l'histoire du baseball. Feller, on l'ignorait peut-être, s'occupait activement de l'union des joueurs de baseball et c'est lui qui était l'agent négociateur du projet de pensions monté par les joueurs, avec le concours des dirigeants des deux ligues de baseball majeur. Plusieurs personnes s'étonneront du fait que des hauts salariés comme les joueurs de baseball sentent le besoin d'avoir un plan de pension, mais l'histoire est là pour prouver que les meilleurs athlètes ne sont pas nécessairement les meilleurs financiers et que plusieurs de ceux qui avaient connu la gloire et la fortune sur le losange du baseball ont vu les deux s'évanouir rapidement une fois privés de leur gagne-pain.

Feller, qui a toujours eu la réputation d'être un excellent financier, a obtenu pour ses camarades de jeu des conditions améliorées et des garanties plus solides que jamais que les vieux joueurs de baseball ne tomberont pas dans la misère. Nous croyons cependant qu'on devrait créer un fonds d'urgence pour les joueurs qui ne demeurent dans les ligues majeures que durant quelques saisons. Ces athlètes gagnent souvent des salaires peu élevés, mais ils ont à peu près les mêmes obligations que les vedettes et souffrent de la publicité faite autour de ces salaires fabuleux, avant l'impôt, que reçoivent quelques joueurs. Feller, qui semble avoir obtenu de larges concessions de la part des magnats du baseball, s'occupera peut-être des autres, des oubliés qui ont quand même droit eux aussi à quelques miettes tombées de la table bien garnie du fonds de pension des clubs des ligues majeures.

Et le football?

Tandis que les propriétaires des clubs de baseball en venaient à une entente meilleure que jamais avec les représentants des joueurs actifs, le commissaire Bert Bell refusait de reconnaître une association semblable, organisée par les joueurs de baseball. Il se posait comme le seul médiateur entre joueurs et employeurs, refusant la clause du salaire minimum et, bien entendu, les autres clauses ayant trait aux accidents et aux blessures, nombreuses, au football. Mais, qu'il le veuille ou non, M. Bell devra en venir à une entente, un jour ou l'autre. Le sport est devenu tellement commercialisé qu'on ne saurait blâmer les athlètes de se conduire comme les ouvriers des usines. Il faut une longue préparation avant d'arriver à briller dans une ligue professionnelle et les risques d'insuccès sont beaucoup plus grands que dans toute autre profession. Le football a du reste plusieurs problèmes urgents à régler et nous croyons que M. Bell, qui a déjà fait des déclarations très simplistes au sujet du football canadien, manque de doigté pour régler la situation.

On se scandalisera, en certains milieux, de voir des athlètes bien payés et adulés des foules élever des revendications qui peuvent paraître exagérées en certains cas. Mais qu'on songe à la courte durée d'une carrière professionnelle, aux risques innombrables courus par les joueurs, sans parler des conséquences de tous les coups et de toutes les blesures que ces hommes reçoivent pour divertir la foule. Nous connaissons des joueurs de hockey qui ont à peine dépassé la quarantaine et qui souffrent de rhumatisme, d'arthrite et d'autres maux tous attribuables aux coups reçus au cours d'une carrière spectaculaire mais très rude. Le jour où ces joueurs perdront leur gagne-pain, que deviendront-ils? Des athlètes vivant de la charité publique, ou des hommes retirant sous forme de pension, une partie des sommes fabuleuses qu'ils auront fait gagner à des milliers d'autres personnes?

Québec en tête pour le papier

MONTREAL — Le Québec a été le plus grand producteur de papier de toutes les provinces du Canada en 1955, sa production représentant un peu plus de 47 pour cent de toute la production nationale de quelque 8 millions de tonnes. L'Ontario vient en deuxième place avec près de 28 pour cent.

Projet de pension aux anciens présidents

WASHINGTON — Le sénat a approuvé un projet de loi aux termes duquel les anciens présidents des Etats-Unis recevraient une pension annuelle à vie de $25,000.

Le clergé sherbrookois en Amérique du Sud

SHERBROOKE — S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, a fait part de son intention de déléguer aux oeuvres d'apostolat en Amérique du Sud quelques membres de son clergé, dès septembre prochain.



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — **Canada:** 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Ministère des Postes, Ottawa

Bienvenue à Son Excellence le délégué apostolique

La visite de S. Exc. Mgr Giovanni Panico au Manitoba, du 8 au 19 février, a un sens à la fois très simple et très profond.

Son Excellence a été invitée pour présider les cérémonies qui marqueront une étape dans l'histoire des catholiques ukrainiens du Canada. Le but principal de la visite du délégué apostolique sera en effet de proclamer l'érection de l'église métropolitaine de ce rite, d'installer le titulaire de ce siège, et en même temps de décréter publiquement l'élévation des sièges de Toronto, de Saskatoon et d'Edmonton au rang de diocèses. Cet événement aura lieu le 12 février.

Cependant, Mgr Panico n'est pas un visiteur comme les autres. Il n'est pas chargé d'un diocèse au pays, il n'est pas un prélat d'un autre pays qui aurait été délégué exclusivement pour présider les fêtes mentionnées plus haut. Il joue au Canada un rôle plus universel et plus permanent, celui d'agir comme intermédiaire ordinaire entre le St-Père et les évêques du Canada, rôle délicat que son prédécesseur a si bien décrit comme étant celui de "l'ombre de Pierre".

Il convenait alors que les évêques voisins du métropolitain des Ukrainiens lui offrent un accueil filial, lui ouvrent les portes de leurs diocèses et le reçoivent dans l'intimité. Evidemment, son travail peut s'accomplir par correspondance et par des rencontres personnelles à Ottawa, mais rien ne surpasse les avantages d'une visite "à domicile" comme moyen d'augmenter la compréhension et de stimuler l'esprit familial.

Ces considérations suffiraient pour assurer la collaboration de tous, du clergé et du laïcat, afin que la visite de Mgr Panico se déroule avec dignité et simplicité, fruit du respect bienveillant que mérite sa position auprès des évêques, pasteurs des diocèses.

Mais on se rappellera surtout que le délégué apostolique d'un pays symbolise discrètement la juridiction ordinaire et immédiate du Souverain Pontife sur chaque fidèle. La visite de Son Excellence offre donc aux fidèles une occasion spéciale de manifester leur soumission et leur amour à l'égard du St-Père.

Il y a peu d'endroits au Canada où cette manifestation représenterait mieux qu'ici la piété canadienne envers le Chef de l'Eglise. En effet, on y trouve les fidèles des deux rites principaux, un diocèse dont la vie et les problèmes reflètent plus particulièrement le Canada nouveau, et un siège métropolitain, descendant en ligne directe de l'Eglise mère de Québec, gardien de traditions éprouvées et centre de rayonnements apostoliques qui dépassent largement les frontières de la province. Le distingué visiteur trouvera ainsi, au confluent de la Rouge et de l'Assiniboine, un accueil qui sera en miniature celui de l'Eglise canadienne tout entière.

Le rôle de la presse

Dans une démocratie comme la nôtre, le journal occupe une fonction de la première importance dans l'information et l'orientation du citoyen en ce qui touche à toutes les questions concernant l'Etat, la nation, la société à tous ses échelons qui se terminent par la société internationale. Il semble qu'encore plus que la radio et la télévision, le journal doit dépasser le simple côté information pour atteindre l'aspect formation chez les lecteurs. Un journal exclusivement factuel, celui qui ne rapporterait qu'une masse d'événements sans leur donner une interprétation suffisamment intelligible ne serait pas tout à fait à la hauteur de sa tâche. La formation du citoyen étant un des aspects essentiels sur lesquels repose le bon fonctionnement de la démocratie, on voit à quel abîme une information tronquée, une formation dont on ne se soucie pas pourraient conduire.

S. Exc. Mgr Maurice Roy, qui s'adressait aux journalistes locaux à l'occasion de la célébration de la fête de leur patron, S. François de Sales, a rappelé les principes de base qui doivent les guider dans l'exercice de leur profession. Il les a encouragés à toujours manifester le plus grand respect envers la vérité. Citant les paroles de Pie XII, il a signalé la nécessité de transformer le fait brut par l'intermédiaire de la personnalité du journaliste. L'archevêque de Québec a conclu: "Vous adressant à des hommes distraits, agités, sollicités par toutes les complicités du monde et des sens, vous devez les aider à voir plus clair, à regarder plus haut, à vouloir ce qui est indispensable à leur bonheur véritable".

Le journal est plus qu'une simple marchandise mise sur le marché pour satisfaire uniquement au goût du fait divers qu'il pourrait arriver à développer chez ses lecteurs, c'est plus qu'un produit dont on jugerait la valeur par la seule mesure des pertes et profits annuels. Par l'influence qu'il est susceptible d'exercer, il est au contraire un puissant moyen d'action sur les sociétés qu'il peut abêtir ou élever. Le journal apporte au lecteur une pâture quotidienne qui traduit l'esprit de ce journal, sa "philosophie", de nature à imprégner ainsi une partie du public.

On voit de ce fait toute l'importance que les journaux devraient attacher à la vérité sous toutes ses formes, vérité qui, lorsqu'elle a cessé d'être une passion, s'affadit, dégénère tôt ou tard en des modes inférieurs. Le jour où les journaux se sentiront profondément engagés par un grand respect pour la "vérité", la "beauté", que les Scolastiques appelaient des "absolus" et qu'il faudrait toujours considérer comme tels, ce jour-là nous pourrons dire qu'ils accomplissent vraiment leur rôle dans la société. Les paroles de l'archevêque de Québec indiquent la voie qui conduit à cet idéal.

La formule de la presse moderne n'exclut pas ce rôle de guide et d'éclaireur. Ce sont dans leur page éditoriale que les journaux s'en acquittent avec un sens de plus en plus aigu de leurs responsabilités envers la société et le souci de faire triompher les principes de justice, de vérité et de charité qui sont indispensables à l'édification d'une société vraiment chrétienne. Il faut travailler dans le milieu pour réaliser avec quel soin de ne pas errer on travaille à la rédaction de la page éditoriale. Les problèmes les plus complexes ne sont pas laissés à l'interprétation d'un seul journaliste. Ils font régulièrement le sujet de conversations assez longues où la question est examinée sous tous ses angles avant que le journal ne donne la directive qu'il estime la meilleure.

(Le Soleil)

Sur la scène nationale

Une seule voix dissidente au débat sur l'aide fédérale aux universités

par Jean DANIEL

OTTAWA — Le débat sur l'aide fédérale aux universités aura probablement été l'un des plus intéressants de la session en cours. A l'exception d'une seule voix dissidente, la Chambre des Communes s'est prononcée en faveur de la proposition du gouvernement fédéral visant à doubler les octrois fédéraux aux universités.

Les représentants du peuple ont approuvé presque à l'unanimité la décision du gouvernement canadien d'octroyer cette année $16 millions aux institutions de haut savoir du pays. Dans le cas du Québec, où les subventions fédérales n'ont pas encore été acceptées, les argents destinés aux universités de cette province resteront en réserve jusqu'à ce qu'on en réclame le versement ou jusqu'à ce que le parlement statue sur la manière d'en disposer autrement.

Le paiement des octrois fédéraux sera fait à la Conférence nationale des universités canadiennes au pro-rata de la population de chaque province et en tenant compte également du nombre d'élèves inscrits dans les institutions bénéficiaires.

Un rôle primordial

La tâche très importante qu'assument les universités dans le développement de notre pays, et cela dans tous les domaines, a été magnifiquement signalée par plusieurs députés. Le discours du très hon. L. St-Laurent sur cette question reste toutefois l'exposé le plus clair sur la question. Il est aussi remarquable par l'assurance qu'il a tenu à donner à tous sur la sauvegarde de l'autonomie provinciale en matière d'éducation. C'est un discours sur lequel on pourra toujours revenir pour aider la cause de l'autonomie provinciale dans le domaine de l'éducation. Le premier ministre ne prétend pas que l'aide fédérale aux universités soit de nature à mettre leur indépendance en jeu. Les dons de l'individu ou de toute société aux institutions d'enseignement supérieur n'ont jamais permis aux donateurs de prendre la direction de ces institutions.

M. St-Laurent a parlé longuement du cas de la province de Québec en ce qui concerne les octrois fédéraux destinés aux institutions de haut savoir. "Dans la province de Québec, dit-il, les autorités ont jugé bon de permettre qu'on accepte cette aide pour la première année seulement, parce qu'on a dit redouter que cela constitue un premier pas dans l'invasion de la juridiction exclusive des législatures dans le champ de l'éducation. Je regrette que cette attitude ait été prise, parce que je crois que les institutions du Québec auraient pu faire un aussi bon usage de leur part durant les années passées, que les universités des autres provinces du Canada. Je suis certain, d'ajouter M. St-Laurent, que le travail des universités a été aidé matériellement par ces octrois et je ne crois pas que leur liberté ou leur indépendance ait été mise le moindrement en danger par l'acceptation et l'usage des dons fournis à même les appropriations faites par le parlement du Canada."

Question de salaires

M. St-Laurent, comme d'ailleurs la majorité des députés qui ont pris part au débat en question, a signalé la nécessité d'assurer un salaire convenable aux professeurs. Dans l'ensemble, les professeurs à l'échelle universitaire gagnent $12 millions par année, d'après le rapport de la Commission Gordon. Le premier ministre souligne que le Conseil exécutif de l'Association canadienne des professeurs d'universités a récemment adopté une échelle de salaires de $8,000, $11,000 et $14,000 selon la catégorie des professeurs. Si on ajoute l'accroissement du nombre des étudiants qui doublera d'ici huit ans, cela signifie que les universités devront débourser environ $36 millions dans quelques années pour les salaires aux professeurs seulement.

"Dans les circonstances, de dire M. St-Laurent, le dilemme est simple: si les universités ne peuvent dépenser plus qu'elles ne le font actuellement pour les salaires, non seulement elles n'attireront pas un plus grand nombre de professeurs, mais elles pourront perdre plusieurs de leurs bons professeurs, comme c'est malheureusement le cas depuis quelque temps."

Le premier ministre cite une conclusion du rapport Gordon et l'aprouve entièrement. "Aucun gouvernement, dit cette conclusion, qui porte la moindre part de responsabilité envers l'avenir économique de notre pays peut permettre qu'une solution aux problèmes financiers des universités soit perdue par défaut."

Voila des considérations qui méritent à coup sûr d'être étudiées à leur juste valeur. Car il ne faut jamais oublier que tous et chacun des Canadiens bénéficient de quelque manière de la tâche de nos universités.

Bibi Rauf, fille de M. A. Rauf, haut-commissaire de l'Inde au Canada, et de Mme Rauf, partage les souhaits d'anniversaire du premier ministre, **le très hon. Louis St-Laurent.** Tous deux sont nés le 1er février. M. St-Laurent a eu 75 ans, et Bibi, 14. Ils furent photographiés ensemble après avoir découvert cette coïncidence, lors d'une réception tenue récemment par les parents de Bibi. (CW)

Billet du vendredi

Jacques Chastenet à l'Académie française

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Il n'y a pas à s'étonner que Jacques Chastenet ait été élu à l'Académie française. On le voyait, depuis longtemps, se diriger de ce côté.

Il est un des historiens sérieux, et littéraires, de notre époque, et il y a à cela plusieurs raisons. La première, c'est qu'il est un ancien élève d'André Siegfried, et l'on n'a pas suivi les leçons d'un tel maître, pour peu que l'on ait une tête sur les épaules, et quelque chose dedans, sans en garder du solide et le goût de la tâche bien faite. C'est le cas de Jacques Chastenet, dont les oeuvres sont travaillées avec un art qui se dissimule.

Aussi Siegfried, qui ne s'autorise pas de sa qualité d'octogénaire pour oublier les plus jeunes que lui et méconnaître les valeurs, fut-il l'un des premiers à suggérer sa candidature à l'Académie, voyant en lui, avec raison, l'un des meilleurs espoirs en France de la recherche historique. Dans un article aux **Nouvelles littéraires** (6-12-56), il évoque quelques souvenirs du temps où Chastenet, au lendemain de la première guerre mondiale, se préparait au concours des affaires étrangères, à l'Ecole libre des sciences politiques. "J'avais dès lors distingué, écrit-il, non seulement son intelligence et son bagage de haute culture, mais le caractère avisé de son jugement".

On peut dire que, par la suite, son élève ne l'a pas déçu. Il a toutes les raisons, aujourd'hui qu'il l'a comme confrère et collègue au quai Conti, de se montrer fier de lui.

* * *

Le nouvel académicien se destina d'abord à la diplomatie. Il fit quelques pas dans la carrière, n'y persévéra point. Ses goûts profonds étaient ailleurs. Après avoir été secrétaire général de la haute commission interalliée et des territoires rhénans, secrétaire adjoint de la conférence des ambassadeurs au Quai d'Orsay, il s'engagea dans une autre voie. Il y avait en lui du journaliste et un écrivain impatient de se produire. La politique l'intéressait et il en était pétri, son père ayant été député et sénateur, son arrière-grand-père, membre de l'Assemblée nationale en 1871.

D'abord rédacteur diplomatique à l'**Opinion**, à la **Revue politique et parlementaire**, il entre au **Temps** comme co-directeur en 1931 et l'est jusqu'à la disparition du journal, à cause de la guerre, en 1942. En 1939, il est soldat, chef d'escadron d'artillerie. Il s'occupe aussi de politique, mais sur le plan inférieur, acceptant, pour rendre service, de devenir conseiller municipal de St-Médard de Guizières, dans la Gironde. Il se tient dans la tradition, son père ayant été député et sénateur de cette Gironde.

Entre-temps, il publie des livres, des livres d'histoire où la politique tient une forte place. Ainsi, pour son pays, une étude sur **Raymond Poincaré** et **La France de M. Fallières**; pour l'Angleterre, son **William Pitt**, une biographie de **Wellington**, une autre d'**Elisabeth 1ère**, un ouvrage en deux tomes sur **Winston Churchill.**

* * *

Mais ce n'est là que le dessus du panier, les oeuvres les plus connues du grand public. Il en est d'autres. Ceux qu'intéressent les questions parlementaires et constitutionnelles n'ignorent pas **Du Sénat constitué en Cour de Justice**, non plus que **Le Parlement d'Angleterre.** Il y a encore **Le Siècle de Victoria**, **Vingt ans d'Histoire politique** (1919-1939), **Les Grandes Heures de la Guyenne.**

Tout cela, y compris cette incursion littéraire qu'est **Godoy, prince de la paix**, devait le conduire à sa grande **Histoire de la IIIe République**, qui comporte trois volumes et doit en avoir six. C'est là son oeuvre maîtresse, pour laquelle il était préparé on ne peut mieux, tant par sa formation que par ses études sur Poincaré et Fallières, son ascendance. C'est là une grande oeuvre, écrit encore Siegfried, "par la connaissance approfondie des événements, des institutions et des hommes, mais surtout par le jugement équilibré et sûr que l'auteur sait porter sur les choses et sur les acteurs qui tiennent le devant de la scène".

Jacques Chastenet est âgé de 59 ans. Il naquit à Paris le 20 avril 1897, fit ses études supérieures à l'Université de Paris et à l'Ecole des Sciences politiques, dont il est diplômé. Il est aussi licencié ès lettres, docteur en droit, membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques (section d'Histoire), depuis 1947. Il n'est pas un amateur et cela paraît.

L'ILLETTRE.

Hommages à l'hon. L. St-Laurent

Le soixante-quinzième anniversaire de naissance du très hon. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada, survient au moment même où celui-ci est dans toute la gloire de sa carrière politique. Avocat brillant, gentilhomme exemplaire, ministre consciencieux, premier ministre respecté, M. St-Laurent a fourni une carrière éclatante et il jouit d'un prestige incontesté. Véritable prophète en son pays, il est également fort considéré et écouté à l'étranger.

Le chef du gouvernement canadien étonne tout le monde par sa bonne santé et son humeur agréable. De nombreuses gens veulent connaître le secret de cette enviable verdeur. Sa réponse diffère de celles que d'autres personnes d'un grand âge fournissent généralement.

"Mes compatriotes me considèrent dévoué, dit-il. Quelques-uns n'endossent peut-être pas toutes mes vues, mais tous me rendent le témoignage que je fais de mon mieux dans l'exercice de mes fonctions. En vérité, si je ne croyais pas que les Canadiens de tout le pays reconnaissent que je fais de mon mieux, cela m'inquiéterait et aurait probablement des répercussions fâcheuses sur ma santé."

Le premier ministre ne se trompe pas sur le sentiment de ses compatriotes. Tous sont convaincus en effet qu'il consacre toutes ses forces au service du Canada. S'il en éprouve une certaine satisfaction, elle est bien légitime. C'est celle du devoir accompli, celle du dévouement consommé.

Depuis une huitaine d'années, non seulement M. St-Laurent a administré les affaires du pays et dirigé avec assiduité les sessions parlementaires, mais il a également mené deux campagnes électorales. A soixante-quinze ans, il est suffisamment alerte pour prendre la tête d'une autre.

Des centaines de personnes fêtèrent le samedi 2 février à Québec le chef du parti libéral et chef du gouvernement fédéral. Tous les Canadiens s'unirent à cet hommage et souhaitèrent à M. St-Laurent, devenu une figure nationale et internationale, à la fois bonne santé et longue vie.

(La Presse)

Lettre de Paris

Une économie commune pour 200 millions d'Européens

Euratom, marché commun, voici deux expressions qui reviennent avec insistance dans les colonnes des journaux et des revues de France. Hommes politiques, techniciens, sociologues, syndicalistes voisinent avec les journalistes pour attaquer ou défendre ces nouveaux projets de construction européenne, mais sans jamais beaucoup les exposer ni les expliquer.

C'est sans doute une des caractéristiques de l'esprit français: on se bat autour d'une idée, mais on cherche rarement à découvrir la réalité concrète que cette idée recouvre. L'Euratom, le marché commun sont des choses bien précises, quoique vastes et complexes. Mais la plupart de ceux qui participent activement aux discussions et aux controverses demeurent au plan des abstractions: l'Europe, qu'ils appellent ou qu'ils rejettent, est une construction purement intellectuelle à propos de laquelle on se plaît à échanger, avec plus ou moins de vigueur, des arguments du même ordre.

Sans doute est-ce cet amour de l'abstraction, ce souci de l'analyse et de la synthèse pures qui, en France, compliquent à l'extrême les choses les plus simples, alourdissent les problèmes jusqu'à les rendre insolubles, alors qu'un minimum de réalisme et de bon sens permettraient d'aboutir rapidement à des solutions satisfaisantes.

L'organisation de l'Europe a souffert et souffre encore de ce travers de l'esprit français. L'idée d'une Europe unie, sur les plans économique, militaire et, à plus lointaine échéance, politique, est une idée française qui se situe bien dans la tradition de cet universalisme qui a fait la réputation de la France. Mais, par un curieux choc en retour, cette idée grandiose et généreuse en arrive à faire peur aux Français! Ainsi, sont-ils entrés sans enthousiasme dans la communauté Charbon et de l'Acier (C.E.C.A.) mise sur pied par M. Robert Schuman, et ont-ils démoli la communauté européenne de défense? Aujourd'hui, l'Euratom les tourmente, et le marché commun les inquiète. Et ils hésitent, en considérant le présent et l'acquis, de se lancer dans l'avenir et dans l'incertain.

Tel est, en tout cas, l'étrange constatation qui se dégage du récent débat dont l'Assemblée nationale a été le théâtre pendant plus d'une semaine, et à l'issue duquel le gouvernement de M. Mollet a été autorisé sous certaines conditions à poursuivre les négociations engagées en vue de la réalisation d'un marché commun entre les six pays de la "petite" Europe: Allemagne, Italie, France, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg.

A l'ouverture de ce débat d'orientation que le gouvernement avait réclamé pour sonder l'opinion et les réactions du parlement, l'atmosphère était à l'euphorie. Un marché commun? Oui, certes. Six pays, deux cents millions de producteurs et de consommateurs mettant en commun leurs moyens économiques et techniques, rassemblant leurs besoins et leurs possibilités, rationalisant leurs équipements et leurs investissements, quelles perspectives séduisantes. Entre la puissance économique des Etats-Unis et celle de l'Union soviétique, l'une et l'autre basées sur l'abondance des ressources naturelles et l'étendue du marché, l'économie européenne peut surgir comme une force d'équilibre indispensable au maintien de la paix et à l'amélioration des conditions de vie des hommes.

L'idée était admise, applaudie même. Puis, au fur et à mesure que la discussion se déroulait, et que se révélaient, çà et là, des oppositions politiques ou techniques, le doute et l'inquiétude se glissaient dans l'esprit et le coeur des députés. Certes, on convenait qu'il est nécessaire d'assurer entre les pays signataires du futur traité la libre circulation des personnes, des marchandises et des capitaux — car tels sont, en quelques mots, le sens et la limite du marché commun européen.

Mais on se demandait si l'économie française, qui demeure débile, ne serait pas subjuguée et absorbée par sa voisine allemande, plus dynamique et plus solide; si l'agriculture française, dont les méthodes sont encore trop souvent archaïques et les rendements faibles, ne serait pas sacrifiée sur le marché commun en raison du prix élevé de ses productions; si les territoires d'outre-mer pourraient ou non participer à la prospérité commune; si les avantages sociaux acquis par les travailleurs français ne seraient pas remis en question dans un "alignement" des législations sociales. Bref, les députés se préoccupaient de savoir si la France pourrait entrer dans le marché commun et tirer bénéfice de cette adhésion, sans rien abandonner de ce qu'ils considèrent, à tort ou à raison, comme des avantages acquis.

Il est de fait que l'intégration de la France dans une économie européenne unifiée comporte un certain nombre de risques. Mais ceux-ci ont été prévus et évalués par le gouvernement et par ses experts, qui ne s'illusionnent pas sur les forces et les faiblesses de la situation française. Aussi bien, le futur traité sur le marché commun prévoit-il une période transitoire de quatre années, pendant laquelle les pays signataires s'efforceront par des mesures internes, d'équilibrer leurs économies respectives, afin que la levée des barrières douanières, qui se fera ultérieurement, ne provoque aucun raz-de-marée catastrophique.

Il n'empêche que l'inquiétude subsiste en France et que les répugnances politiques anti-européennes se nourrissent du malaise. Tel est bien le sens qu'il convient de donner à la vive attaque de M. Mendès-France contre le marché commun. L'ancien président du Conseil, dont l'étoile a pâli très sensiblement, et qui n'a jamais été qu'un "européen" très équivoque, s'efforce, à l'aide d'arguments techniques, de saper la politique européenne du gouvernement et d'atteindre, du même coup, son vieil ami Guy Mollet dans les oeuvres vives.

Un des arguments-images mis en avant, non par M. Mendès-France, mais par certains de ses amis, est le suivant: "La France fabrique des voitures Renault 4 cv, l'Allemagne des "Wolkswagen" et l'Italie des "Fiat". Même si l'on ne tient pas compte des prix de revient de chacune de ces voitures, la France risque d'être perdante. Pourquoi? Parce que la 4 cv est trop petite pour la corpulence des Allemands et des Hollandais (qui lui préféreront la Welkswagen), tandis que la Fiat, plus petite encore que la Renault, remportera les suffrages des Européens "légers" de type filiforme!" Ce n'est pas sérieux! D'autant plus que la 4 cv ne constitue nullement une donnée permanente de la production automobile française.

Plus graves, sans doute, sont les objections relatives à l'absence de l'Angleterre dans le marché commun. Mais cette absence, selon le nouveau premier ministre MacMillan, découle de la répugnance des Britanniques à se lier au Continent, bien plus qu'elle ne procède d'une hostilité foncière. La Grande-Bretagne demeure empirique: elle collaborera avec le système du marché commun lorsqu'elle sera persuadée qu'il serait fâcheux pour elle de demeurer à l'écart du complexe économique de l'Europe de Six, en attendant que cette Europe s'élargisse encore.

L'Assemblée nationale a finalement suivi le gouvernement, par 331 voix contre 210. Mais elle a formulé un certain nombre de réserves et de conditions, qui vont rendre délicate la tâche des négociations françaises du traité avant la signature définitive de celui-ci.

"Je ne disconviens pas que nous prenons des risques", avait déclaré M. Guy Mollet, "Mais savoir prendre des risques, n'est-ce pas à cela que l'on reconnaît un pays croyant en son avenir? D'ailleurs, nous n'avions pas le choix. L'adhésion de la France au marché commun était inscrite dans les faits, du jour où elle s'est engagée dans la politique d'expansion économique et agricole.

"Nous sommes déjà en marché commun dans la mesure où nous devons affronter la concurrence mondiale sur les marchés extérieurs, pour une part chaque année plus importante de notre production."

"Si nous refusons, avait ajouté le président du Conseil, il y a une certitude, celle de l'isolement du repli sur soi-même, d'une autarcie plus ou moins déguisée qui signifieront le freinage de l'expansion, la stagnation, l'asphyxie de la métropole. Ils signifieront aussi, n'en doutons pas, la désaffection de nos populations d'outre-mer auxquelles nous ne serions pas capables d'apporter l'aide que nous leur avons promise.

"Le refus du marché commun, c'est encore le refus de l'Europe, au moment même où nos peuples comprennent la nécessité de l'union. Cette chance de l'Europe, vous la saisirez, vous la saisirez sans hésitation et sans réticence, vous la saisirez parce qu'elle ouvre la porte à des progrès nouveaux. Je ne vous dissimulerai pas mon espoir, ma conviction qu'une fois posés les fondements économiques de l'Europe, une communauté politique véritable pourra être établie, à la création de laquelle nos peuples devront être directement associés. Cette communauté, elle ne se limitera pas aux six pays. C'est dans toute l'Europe qu'il existe une volonté d'union."

Il est sûr, au demeurant, que l'Europe ne naîtra pas sans douleurs et sans larmes. Mais il s'agit d'une exigence des temps modernes: ce que Hitler voulait réaliser par le fer et par le feu doit se construire dans la paix et le consentement mutuel. Moins que quiconque, la France ne saurait se dérober.

Maurice HERR.

Brutalité excessive des spectacles de lutte qu'offre Radio-Canada

De plus en plus l'on proteste, et avec raison, contre le genre de programmes de lutte que la Société Radio-Canada offre aux téléspectateurs.

Il y a quelques années, les amateurs de lutte devaient absolument se rendre à l'aréna local pour assister à leurs programmes favoris. Aujourd'hui, la télévision envahit tous les foyers et impose ce genre de sport à un auditoire beaucoup plus nombreux et beaucoup plus jeune. Il est vrai que ce programme, en ce qui concerne au moins Winnipeg, a lieu très tard le samedi soir, mais un principal d'une école très importante se dit très surpris du grand nombre des élèves qui assistent à ce programme et imitent la semaine suivante, aux heures de récréation, les athlètes qu'ils ont vu à l'oeuvre en fin de semaine. Et que de parents s'inquiètent des mauvais exemples que donnent certains lutteurs . . .

Ce programme hebdomadaire a déjà présenté, il est vrai, d'excellents combats, comme celui qui mettait aux prises récemment Maurice Lapointe et Pat O'Connor. Mais que de fois il n'en fut rien, au grand découragement des parents et des éducateurs. Pour ne citer qu'un cas, peut-il y avoir programme plus désastreux que celui du samedi soir 2 février? Il fallut accepter, bon gré mal gré, des athlètes qui semblent fiers de leur réputation de dureté et de mesquinerie.

Certains se consolent en répétant à qui veut les croire: "Tout ça, c'est arrangé d'avance. Les lutteurs ne se font pas beaucoup de mal, mais ça donne plus de vie au programme". Apparences trompeuses ou tristes réalités, il reste que de tels programmes n'ont rien d'éducationnel et qu'ils sont loin de mettre en vedette cet esprit sportif tant vanté.

Y a-t-il des règlements?

Dans tout sport, il faut obéir aux lois du jeu et considérer comme inviolables les décisions de l'arbitre. Dans le cas qui nous intéresse, on pourrait croire que la lutte est sans lois précises et que l'arbitre est pratiquement inutile. Certains lutteurs semblent bien assurés sur ces deux points. Ils se permettent donc les coups les plus pendables, alors que l'arbitre se contente de leur taponner doucement l'épaule pour les avertir de ne pas trop exagérer . . . quitte à leur permettre ensuite de continuer leur boucherie.

D'autres fois, l'arbitre est tellement lent dans ses déménagements que tel lutteur a tout le temps voulu pour accomplir en cachette ses mauvais coups: passer les doigts dans les yeux, frapper du pied sur les reins de l'adversaire, lui tirer les cheveux pour le jeter plus facilement par terre, lui frotter les yeux sur les cables, l'envoyer avec vigueur sur les poteaux qui ornent chaque coin du ring, etc. Et que dire des rencontres à quatre où l'on voit deux lutteurs s'acharner en même temps sur un adversaire tandis que l'arbitre s'occupe ailleurs?

Si les cris des spectateurs obligent l'arbitre à s'inquiéter de ce qui vient de se passer, le lutteur mesquin se contentera de nier énergiquement ce que tous ont clairement vu. Et que dire du lutteur qui, comme Rogers, n'attend même pas que sonne le début du combat pour se jeter sauvagement sur son adversaire et le prendre par surprise . . .

Rôle de Radio-Canada

Est-ce que les combats de lutte sont soumis à un règlement, oui ou non? Si oui, que les arbitres le fassent observer. Ils sont nommés uniquement pour cela. Et surtout, que Radio-Canada ne nous impose que des programmes où l'on observe ce règlement. Les lutteurs consciencieux, qui ont à la fois le respect du public et l'amour du sport, ne manquent certainement pas. Ainsi, les foyers ne seront plus envahis par des énergumènes durs et inhumains. Les téléspectateurs attirés par l'espoir de jouir d'une rencontre qui met en vedette des lutteurs puissants et habiles ne se verraient plus affligés d'un spectacle digne de l'arène d'un Néron. Les parents seront moins inquiets. Les éducateurs ne verront plus qu'on se joue de leurs enseignements sur la formation sportive des jeunes. Et Radio-Canada n'enseignera plus que pour remporter la victoire dans la vie il faut être sans scrupules.

C. S. B.

Le Coin du Collège

Directeur: Jean-Léon Bruyère
Directeur adjoint: Jean Pennober
Rédacteurs:
Richard Mageau, Paul Baudry, Georges Druwé, Maurice Comeault

Concert

Un orchestre de l'Aviation Royale Canadienne avec 53 instruments présenta un régal musical aux collégiens, le mardi soir 22 janvier. Le programme plut à tous par sa variété. Les élèves écoutèrent le choix du répertoire de musiciens aussi différents que Mozart et Benny Goodman! Pour les plus jeunes, les aviateurs-musiciens interprétèrent la "Symphonie des Jouets". Les applaudissements des élèves exprimèrent aux musiciens le succès de leur concert.

Orientation

Aux Philosophes et aux Rhétoriciens revenait le privilège d'entendre Me Maurice Arpin nous parler sur la profession du droit. Le vendredi 25 janvier, Me Arpin nous exposa les conditions exigées par l'Université du Manitoba pour se présenter à la faculté de droit. Il expliqua ensuite pourquoi, à son opinion, le cours de droit est le complément du cours classique. Le droit ouvre l'esprit avide de recherches intellectuelles dans tous les domaines de la connaissance. La pratique du droit prépare très bien le futur candidat à des postes de commerce, de direction industrielle, de diplomatie et de politique.

Me Arpin insista beaucoup sur l'intégrité et la perspicacité exigées pour l'exercice de sa profession. La personnalité engageante de notre invité et ses conseils précieux contribuèrent à rendre cette conférence des plus intéressantes.

A la radio

Le 28 janvier avait lieu le deuxième enregistrement sur ruban en vue du programme "Mon Collège au micro", réalisation du poste CKSB. Les "Maîtres-Chanteurs" de Jean-Louis Hébert répétaient leurs belles chansons pour le profit de tous les radiophiles.

Jean-Léon BRUYERE,
Philo I.

* * *

Ciné-Club

Le samedi 26 janvier, le ciné-club du collège présentait le film italien "Païsa".

C'est un film d'un genre complexe. Rosselini, le réalisateur, nous donna six épisodes séparés, sans intrigue, mais reliés ensemble par un thème commun: le trouble, la misère, la cruauté de la guerre. Ces saynètes se situent à différentes périodes de l'invasion de l'Italie par les alliés.

Le premier tableau nous montre l'entrée des Américains dans un village. C'est la libération! Mais la mince illusion de joie s'écoule bien vite devant le malheur de ce pauvre peuple.

Rosselini nous promène d'un bout à l'autre de l'Italie, nous montre les ruines de ses villes et la misère de sa population. Il nous dégoûte de cette guerre cruelle et presque inutile, semble-t-il. Et il obtient ce sentiment avec d'autant plus de succès qu'il n'utilise que des décors naturels et un minimum d'acteurs professionnels.

Ce genre original, sans intrigue et sans histoire suivie, nous donna un excellent exemple du cinéma italien d'après-guerre. Il produisit un effet, nous inculqua une idée, comme peu de films réussissent à le faire.

Léo FONTAINE,
Philo I.

* * *

Festival

Voici les résultats des parties disputées au carnaval d'hiver du collège, le dimanche 27 janvier:

Au hockey

A 1 h. 30: Pères (5) vs Philosophes-Sénateurs (4). Les Pères du collège étaient aidés de trois Pères du collège St-Paul. Compteurs: Pères: Père Lavallée (3), Père Delorme et Père Paré; Sénateurs: Gosselin, Arbez, Labossière et Sherwood.

A 2 h.: Maison-Chapelle (1) vs C.S.B. Atomes (5). Compteurs: Atomes: Laurent Roy (2), Claude Lavoie (2) et Paul Payette.

A 2 h.: St-Eustache (9) vs C.S.B. Bantams (2). Compteur: Bantams: René Chartier (2).

A 3 h.: Winnipeg C.P.A.C. (Midgets) (9) vs C.S.B. II (1). Compteur: C.S.B. II: Loiselle.

A 7 h. 30: West Kildonan Cougars (6) vs C.S.B. I (4). Compteurs: Cougars: Richardson (3), Schillington (2) et Schweder; C.S.B. I: Jean Léger (2), Jean La Rivière et Hervé Dansereau. Lancers: contre John Shânski, 38, et contre Georges Druwé, 20.

Au ballon-panier

St-Paul Juvéniles (28) vs C.S.B. I (21). Pour St-Paul, Nieman, 13 points; pour C.S.B. I., Pennober, 12 points.

Vendredi soir: St. John Raven's Court (42) vs C.S.B. Midgets (27). Pour St. John's, Allard, 13 points, et Carter, 10 points; pour C.S.B., Ayotte, 11 points.

Jeudi soir: St-Paul Bantams (18) vs C.S.B. Bantams (19).

Aux courses

Les premiers dans chaque division: Jean Léger, Ernest Petit, Bryan Empson et Pierre Gosselin; les deuxièmes: Jean-Louis Ayotte, Maurice Cadieux, Georges Valcourt, Ronald Bellefeuille et Alain Bouchard.

Filles d'Isabelle du Cercle St-Boniface

1ère assemblée sociale de l'année

Le mardi 22 janvier avait lieu la première assemblée sociale de l'année du cercle St-Boniface des Filles d'Isabelle. Mlle C. Huot en fut l'animatrice.

Les membres présents, tout en s'amusant gaiement, faisaient aussi preuve de leur bonne volonté à l'égard de la grande soirée du 15 février, la soirée annuelle de "Bean Feast".

Les préparations vont bon train. Les billets doivent être retournés le plus tôt possible. Les amis non-membres, qui veulent bien nous encourager tout en passant une veillée des plus intéressantes, sont les bienvenus.

Mme N. Roy, téléphone 20-3421, travaille à la distribution des billets. Il faut remarquer que de magnifiques prix d'entrée sont réservés aux heureux gagnants.

A l'assemblée d'affaires du 5 février, d'importants et de bien intéressants sujets furent à l'affiche.

Retraites fermées

680, rue Langevin, tél.: 20-1422

Fructueuse semaine à la Maison des Retraites que celle qui vient de se terminer. Au début de la semaine, 35 prêtres qu'accompagnait Mgr l'archevêque ont suivi, sous la direction du supérieur du Grand Séminaire, les exercices d'une récollection sacerdotale. Qu'il était beau de voir ces pasteurs d'âmes prier, réfléchir, méditer les sermons, penser à leurs paroissiens et essayer de retirer de cette retraite, si courte, des profits spirituels dont bénéficieront leurs chers paroissiens. Certes le bon Dieu fut content de ces prêtres si généreux au coeur enflammé de zèle sacerdotal.

En fin de semaine, les élèves finissantes de l'Académie Ste-Marie de Winnipeg ont rempli de nouveau notre maison de réflexion. Sérieusement, mieux, bien sérieusement, elles se sont adaptées pendant ces deux jours à une atmosphère de silence et de piété.

Du 8 au 10 février aura lieu une retraite pour les jeunes filles de langue anglaise. Il est tout probable qu'en mai prochain, du 10 au 12, nous aurons une retraite pour les fiancés. Cette retraite sera mixte. Prions pour le succès de cette dernière retraite.

Prochaines retraites
FEVRIER

8-10: Demoiselles de langue anglaise.

11-13: Collège St-Paul.

14: Réunion des Oblats, principaux d'écoles, sous la présidence du R. P. I. Tourigny, provincial.

15-17: Académie St-Joseph (grade XII).

19-21: Dames de la ville: Basilique, Sacré-Coeur, Précieux-Sang, Ste-Famille, St-Emile et St-Eugène.

22-24: Couvents de Ste-Agathe et du Sacré-Coeur.

26-28: Dames de Haywood, St-Claude, Somerset, St-Norbert, St-Léon, St-Adolphe, Lourdes, Ste-Rose-du-Lac, Ste-Amélie, La Salle, Ste-Agathe et Laurier.

Dunrea

Partie de cartes

Le premier groupe de paroissiens donnait, le dimanche 3 février, une troisième partie de cartes qui obtint un beau succès. Elle était organisée par les familles Edouard, Wilfrid et Norbert Fortier, Richard Rondeau, René Côté, J.-S., Napoléon et Léon Boulet, Nazaire Légaré, Armand Beauchemin, Mme Hall, Jos. Souyri, Mme Moir, P., Luc et Adrien Bisson et Mme A. Parent.

M. J. Souyri vendait les billets d'entrée et M. N. Boulet s'occupa de la marche du jeu de whist. Il y eut 11 tables de joueurs.

Les vainqueurs furent Mmes W. Fortier et A. Bisson, MM. L. Bisson et P. Châtelain.

Les principaux animateurs du bingo furent MM. N. Boulet, N. Fortier et A. Beauchemin, et les heureux gagnants, Mmes N. Légaré, A. Bisson, R. Légaré et L. Boulet, Mlles Thérèse Boulet, Jo-Ann Souyri et Irène Yaremko, MM. Gérard et Paul Boulet, Luc Bisson et John Spurrill.

Sur billets de 1 à 50 sous, M. l'abbé J. Bertrand, curé, gagna une paire de serviettes. A la rafle, un couvre-pieds en chenille échut à M. Gilles Fortier, et aux dés, conduits par MM. W. Fortier et J.-S. Boulet, une lampe de fantaisie fut vivement disputée et finalement gagnée par Mme A. Boulet.

Les enfants se livrèrent pendant ce temps aux plaisirs de la pêche. Le tout fut conduit rondement et un succulent goûter termina la veillée.

Félicitations à Mmes R. Rondeau et W. Fortier, qui étaient en tête de l'organisation, et grand merci au petit groupe toujours fidèle qui s'est rendu pour encourager leurs efforts et contribuer à faire de cette soirée un succès.

Çà et là

M. et Mme Antoine Boulet sont revenus enchantés de leur voyage dans la province de Québec.

Voeux de prompt rétablissement à Mlle Hélène Fortier qui a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital de Killarney, le samedi 2 février.

Mme Armand Bisson et sa famille ont déménagé à St-Boniface, où M. Bisson a trouvé un emploi. Nos voeux de bon succès les accompagnent.

Hauts dignitaires civils et religieux au thé pour les Hongrois de Transcona

TRANSCONA — La Ligue des Femmes Catholiques organisa un thé pour venir en aide aux réfugiés hongrois de Transcona. Ce fut un franc succès. De nombreux dignitaires se joignirent aux citoyens de Transcona pour encourager cette oeuvre de leur présence.

Mentionnons, entre autres, S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, le premier ministre du Manitoba, l'hon. D. L. Campbell, le Dr Paul Forstner, professeur en sciences politiques, qui parla hongrois, M. F. H. Keefe, gérant général des Chemins de fer nationaux à Winnipeg, Mme Keefe, MM. A. Taraska et G. Todd, de l'office de l'Immigration, Mme A. Panaro, présidente nationale de l'immigration, M. Fernand Viau, député à la Chambre des Communes, et Mme Viau, M. l'abbé Remi De Roo, directeur de la doctrine catholique, le R. P. Pius Pier, O.F.M., curé de la paroisse hongroise de Winnipeg, Me Louis Deniset et Mme Deniset, M. Pierre Raimbault, membre du conseil de l'utilité publique, et Mme Raimbault, M. Julius Koteles, MM. N. M. Znuic et V. Sobkowich, architectes, M. J. Royal, représentant des Chevaliers de Colomb.

La salle était magnifiquement décorée. Les drapeaux canadien et hongrois surmontés de "bienvenue" offraient une atmosphère de cordialité à tous les visiteurs.

Ensuite, Mlle Hélène Blais, organisatrice de ce thé, souhaita la bienvenue à tous, et céda la parole à M. l'abbé W. J. Szumski, vicaire économe de la paroisse et directeur diocésain de l'immigration. Il rappela que la majorité des réfugiés hongrois au Manitoba recevaient l'hospitalité des gens des archidiocèses catholiques de St-Boniface et de Winnipeg. Actuellement, 32 réfugiés hongrois jouissent de l'hospitalité des gens de Transcona.

Le message de bienvenue de son honneur le maire J. S. Johnston aux Hongrois, comme citoyens de Transcona, fut traduit par Mme F. Richl, de Winnipeg. Son Honneur le maire mentionna sa joie d'ouvrir un thé pour la première fois.

Au cours de l'après-midi, S. Exc. Mgr M. Baudoux s'adressa à l'auditoire en des termes remplis de charité apostolique envers les réfugiés hongrois. "C'est le voeu de notre St-Père le Pape", dit-il.

M. B. R. Wolfe présenta le premier ministre, l'hon. D. L. Campbell. Celui-ci souligna l'unité et la coopération des autorités religieuse et civile de Transcona envers les réfugiés hongrois de la ville; il rappela également les sacrifices héroïques du peuple hongrois luttant pour sa survivance et sa liberté.

Ce thé rapporta la belle somme de $232.

Merci à tous de leur collaboration.

Vingt-sept pasteurs se sont convertis

LONDRES — En Angleterre, d'octobre 1955 à octobre 1956, 27 pasteurs protestants se sont convertis au catholicisme, précise "The Converts' Aid Society". Ce chiffre marque un record depuis le début du siècle. Cette société a été fondée en 1896 à la demande de S. S. Léon XIII dans le but de venir en aide aux pasteurs protestants et aux religieuses anglicanes convertis.



M. et Mme G. Arbez, de Domain, pleurent la perte d'une fillette

LA SALLE — Le lundi 21 janvier, M. et Mme Gérard Arbez, de Domain, Man., avaient l'immense douleur de perdre leur enfant bien-aimée, la petite Aline, âgée de 3 mois et demi. Après un stage de quatre jours à l'hôpital St-Boniface, elle succomba à la suite d'une broncho-pneumonie. Son départ a créé un grand vide dans le coeur de ses parents et de ses deux petits frères, Gérald et Denis. Mais la certitude, apportée par la foi chrétienne, que son âme innocente et pure est au ciel, où elle chantera les louanges du bon Dieu et veillera aussi sur eux, est déjà pour ses parents une pensée très réconfortante.

M. l'abbé A. Laurin, curé, célébra un service pour petits enfants, le mardi après-midi 22 janvier, dans la sacristie de l'église, et l'enterrement se fit au cimetière paroissial. M. André Arbez, de St-Boniface, oncle de la petite Aline, était porteur.

Parmi les membres de la parenté présents, outre ceux déjà mentionnés plus haut, l'on remarquait MM. et Mmes Joseph Arbez, de Ste-Anne-des-Chênes, et Pierre Simard, de La Salle, grands-parents de l'enfant, Georges Cherlet, de Winnipeg, Albert Desautels, de St-Boniface, etc.

Remerciements

M. et Mme Gérard Arbez désirent remercier sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur récente épreuve.

Activités scolaires

Le jeudi 17 janvier avait lieu, à l'école St-Hyacinthe, l'assemblée annuelle de ce district pour le choix d'un nouveau commissaire. M. Moïse Cormier fut réélu pour un nouveau terme de trois ans. Mme Pierre Simard demeure la dévouée secrétaire et M. Gaston Rochon est le nouveau président de la Commission scolaire pour 1957.

Puisque nous sommes en train de parler d'activités scolaires, il convient de mentionner ici une intiative dont les élèves de l'école St-Hyacinthe furent en grande partie responsables. Ils furent fortement encouragés par les institutrices et par messieurs les commissaires.

C'est celle d'une grande patinoire dans la cour de l'école où les jeunes peuvent prendre leurs ébats à l'heure des récréations, en dehors des heures de classes. En fin de semaine, ceux qui ne fréquentent plus l'école, et même les plus vieux à l'esprit encore sportif, peuvent patiner avec entrain.

De plus, la classe des grades I à IV fut enrichie de beaux pupitres neufs. L'école est ainsi plus attrayante et agréable à ce petit monde qu'est la gent scolaire.

Nouveau syndic

Le dimanche 27 janvier, à l'issue de la grand-messe, eut lieu l'élection d'un nouveau syndic pour 1957. Ce fut M. Archie Schaubroeck qui remporta la victoire, remplaçant M. Henri Gousseau qui sort de charge après un terme de 3 ans.

Va-et-vient

M. et Mme Daniel Gaudreau, de St-Boniface, avant leur départ définitif pour les Etats-Unis, rendirent visite dernièrement à Mme Marie-Louise Girardin et à ses fils.

Mlle Priscille Cormier et Mme Bernadette Lagacé, ainsi que M. et Mme Oscar Lagacé, rendirent visite en janvier à M. l'abbé M. Mireault et à Mlle Parmélia Leblanc, à St-Vital, Man.

Archevêché de St-Boniface
Programme de la visite de Son Excellence révérendissime Monseigneur le Délégué Apostolique

Jeudi 14 février

A 3 h. 30 p.m. — Départ en cortège d'automobiles de chez S. Exc. Mgr l'archevêque de Winnipeg. A l'arrivée à l'archevêché de St-Boniface, présentation des prêtres.

A 5 h. p.m. — Banquet du clergé à l'archevêché.

A 8 h. p.m. — Réception liturgique à la basilique; hommages de Mgr l'archevêque; allocution de S. Exc. Mgr G. Panico; salut du T. S. Sacrement par M. le curé. (Diffusion par CKSB)

A 9 h. p.m. — Présentation à l'archevêché des notables et représentants laïcs des paroisses et des associations.

Vendredi 15 février

A 9 h. 30 a.m. — Messe à la basilique, pour les écoliers; courtes adresses par ceux-ci, en français et en anglais; allocution de S. Exc. Mgr le délégué.

A 3 h. p.m. — Réception à l'Institut Collégial St-Joseph: chant, courte adresse, réponse de S. Exc. Mgr le délégué.

A 4 h. p.m. — Réception civique à l'Hôtel de Ville; courtes adresses en français et en anglais par M. le maire; réponse de S. Exc. Mgr le délégué.

Samedi 16 février

A 9 h. 30 a.m. — Messe à la basilique, pour les religieux et religieuses; allocution de S. Exc. Mgr le délégué; baisemain.

A 11 h. a.m. — Visite au monastère du Précieux-Sang.

A 3 h. 30 p.m. — Réception liturgique et visite à l'abbaye Notre-Dame des Prairies; allocution de S. Exc. Mgr le délégué.

A 8 h. p.m. — Réception liturgique au Grand Séminaire; allocution de S. Exc. Mgr le délégué.

Dimanche 17 février

A 10 h. 30 a.m. — Messe pontificale à la basilique pour les paroissiens de celle-ci; hommages de M. le curé; courte réponse de S. Exc. Mgr le délégué. (Diffusion par CKSB)

A 4 h. 30 p.m. — Visite à la maison généralice des RR. SS. Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée.

Lundi 18 février

A 9 h. a.m. — Messe au collège, pour les collégiens et les junioristes qui suivent les cours du collège; allocution de S. Exc. Mgr le délégué.

A 3 h. p.m. — Visite à la maison provinciale (et ensuite à l'hôpital) des Soeurs Grises.

Mardi 19 février

Messe à l'archevêché. Départ de S. Exc. Mgr le délégué.

Au Juniorat de la Ste-Famille

Cinéma

Nous avons eu l'occasion, dimanche dernier, d'assister à un film intitulée: "The Long Grey Line". Chose admirable que ce vieux général, à barbe grise, qui avait passé plus de cinquante ans à l'académie militaire de West Point. C'était une grande famille qu'il était appelé à diriger. Cette charge, il l'a remplie avec la tendresse d'un père, soucieux des intérêts de ses enfants. Il les voyait tous, les uns après les autres, quitter le toit paternel pour aller au front. Des liens d'intimité unissaient ces compagnons d'armes en une belle famille.

Antonio BISSON,
Belles-Lettres.

• • •

Chronique sportive

Le vendredi soir 25 janvier, les joueurs de moins de 16 ans rencontraient le club St-François de St-Boniface. La température était idéale.

A la première période, le jeu fut assez balancé, mais, quatre fois, les Junioristes trompèrent la vigilance du gardien adverse. A plusieurs reprises, les adversaires firent des montées menaçantes, mais en vain.

Au cours de la deuxième période, nous avons profité de l'avantage du jeu pour les devancer considérablement. La troisième période fut surtout un jeu de passes, et nous avons compté une fois encore pour monter le pointage final à 10.

Ce fut une partie très bien jouée des deux côtés, malgré la différence des points. Il n'y eut que deux punitions pendant toute la partie: une à chaque équipe. Les compteurs furent: L. Bisson, 1 but; C. Painchaud, 2; E. Lacasse, 1 but et 2 assistances; P. Marcon, 3 assistances; D. Laurier, 5 assistances, R. McDonald, 3 buts et 2 assistances, et C. Lacasse, 3 buts et 2 assistances.

Robert McDONALD,
Méthode.

Qu'était donc cette journée du 27 janvier? Avait-elle un quelque chose de spécial, d'original? Piquait-elle la curiosité plus que les autres jours? Mais non, je ne crois pas; c'était une journée qui avait commencé comme les autres: lever à 7 heures, communion, messe, sermon ... mais le temps était idéal, le soleil éblouissant et le thermomètre indiquait environ 10 degrés en haut — température excellente pour les jeux d'hiver. Comme dans tous les cantons du pays, puisque c'est le hockey qui est en vogue, nous avions l'honneur, au cours de l'après-midi, de recevoir la première équipe de la Maison St-Joseph d'Otterburne ... équipe très robuste, devant laquelle nous avions dû baisser pavillon, à deux reprises, l'an dernier.

Déjà l'"O Canada" et "Alea jacta est", nous dit César. Allons-y, les gars. Les deux équipes zigzagaient comme des Mercures, d'un bord à l'autre de la patinoire, produisant ici et là de rudes contacts. La rondelle rasait quelques fois les buts. Notre défense, Constant Painchaud, qui comptait son premier but de l'année, rangea les Jaguars sur la piste de la victoire. Le jeu se continuait, rudement. On parvint à compter à quatre reprises durant les premières vingt minutes et on ajouta deux autres buts, sans réplique, à la deuxième période. A la troisième période de jeu, nos ardents visiteurs comptèrent leur seul but de la partie, mais les Jaguars reviennent avec deux autres; ce qui termine la partie avec un pointage de 7 à 1 pour les Jaguars.

Un merci sincère aux RR. Pères dirigeants, aux entraîneurs de la Maison St-Joseph et aux joueurs: "Bonne chance" et au plaisir de vous revoir.

Les compteurs du Juniorat furent: P. St-Hilaire, 2 buts; G. Lavallée, 2; C. Painchaud, 1; B. Rémillard, 1, et R. McDonald, 1.

Guy LAVALLEE,
Versification.

Le jeudi 31 janvier, les Jaguard rencontrèrent Messieurs les séminaristes pour la seconde fois, dans une partie chaudement disputée. La glace aurait été assez bonne si une légère couche de neige n'avait pas adhéré a la surface. Il faisait froid.

Les nôtres comptèrent le premier but, mais les Séminaristes ripostèrent aussitôt. Les nôtres comptèrent un but à la deuxième période et ... même riposte. La deuxième période se termina par le pointage de 2 à 2.

A la troisième période, la rondelle était plus chaudement disputée; qui l'e m p o r t e r a i t? Deux buts rapides, vers la fin de la partie, donnèrent la victoire aux Jaguars.

René COURCELLES,
Versification.

Précieux-Sang

Partie de cartes

Les organisatrices de celle du 29 janvier étaient Mlles Céline Tremblay et Hélène Lescarbeau, assistées de Mlles Gertrude Péloquin, Laurette Laurin, Marlene Gosselin, Léa Jamault, Gisèle Lavoie, Marie Pelletier, Florence Dubreuil, Yvette Richard, Irma André, Ida Frédette, Annette Marion, Henriette Simard, Rolande Dupas, Jacqueline Benoit, Denise Beaudry, Alma Laurin, Yvette Comeault et Denise Sanche.

Le prix d'entrée fut gagné par Mme S. Tremblay et celui de la cagnotte, par MM. A. Mitchell et M. Lalonde.

Pour les prix des cinq mains, le sort favorisa: 1er, M. A. Arnal; 2e, M. A. Parent; 3e, Mme E. Tremblay, Mlle Cécile Lamoureux et Mme E. Adolphe; 4e, Mme J.-E. Cossette et M. A. Mitchell.

Baptêmes

Marie-Lise-Nicole-Alice, fille de M. et Mme Hermas Grégoire.

Marie-Gilberte-Gisèle, fille de M. et Mme Raymond Provençal.

Gérard-Warrend-Marc, fils de M. et Mme Maurice Champagne.

Angèle-Georgette-Marie, fille de M. et Mme André Robin.

Félix-Albert-Joseph, fils de M. et Mme Maurice Adolphe.

Ligue de 5 quilles

Equipe	Points
Les Météors	88
Ducharme Construction	86
Leo's Electric	86
Les Joyeux	75
Les Hirondelles	74
Sunshine	73½
Toupin Lumber	60½
Aces	46
Dames:	
H 1 P — G. Dumas	258
H 3 P — G. Dumas	632
Hommes:	
H 1 P — A. Girard	313
H 3 P — N. Girard	756
Equipes:	
H 1 P — Sunshine	1098
H 3 P — Sunshine	2953

Petite Note

M. Oscar Saulnier, de 419, rue Langevin, fut l'heureux gagnant de l'appareil de télévision, lors d'une rafle qui eut lieu au théâtre Plaza, récemment.

Plusieurs manquent leur examen pratique du permis de conduire

Presque la moitié des personnes qui ont passé un examen pratique pour obtenir leur permis de conduire ont échoué la première fois. C'est ce qu'a déclaré M. R. B. Baillie, commissaire de la division des moteurs véhicules de la province du Manitoba.

Des trois examens à passer pour obtenir un permis — examen écrit, examen visuel et examen pratique — l'examen pratique est le plus difficile.

Le nombre des candidats a doublé depuis 1951. En voici la raison: à part l'augmentation de la population, plus de jeunes (16 ans) désirent posséder un permis et beaucoup de chauffeurs licenciés sont priés de repasser les examens.

L'année dernière, 13,782 personnes ont passé 24,442 examens pour recevoir leur permis. En mai — le mois le plus occupé — les candidats qui ont été rejetés pour la première fois doivent attendre que toutes les autres personnes passent leur examen avant de pouvoir se représenter.

Les habitants de Winnipeg et de Brandon seuls passent ces examens.

Chaque automobiliste et chaque piéton peut prévenir un accident

M. Edouard Gourbil chef intérimaire des pompiers de St-Boniface

Le comité d'Incendie de St-Boniface, sous la présidence de l'échevin W. Appleby, a nommé, lundi soir, M. Edouard Gourbil comme remplaçant temporaire de M. Spence, chef des pompiers, décédé la semaine dernière.

Le comité demanda ensuite à son président de préparer, pour la prochaine assemblée du conseil, une liste de recommandations en vue de formuler des règlements selon lesquels on procéderait à la nomination d'un chef permanent.

En acceptant cette tâche, M. Appleby dit: "Nous voulons trouver l'homme le mieux qualifié pour occuper ce poste". Il ajouta qu'il recommanderait qu'on tienne compte de l'habileté, de l'expérience et des qualités administratives des candidats. La nomination ne sera probablement pas faite avant un mois.

La Caisse populaire de Ste-Agathe en session

STE-AGATHE — Malgré le froid intense, le lundi soir 28 janvier, une meilleure assistance que jamais se réunissait dans la salle paroissiale. M. le curé a su convaincre les paroissiens que les affaires de la Caisse populaire étaient les leurs et qu'ils devaient s'y intéresser. MM. et Mmes P. Frossais et A. De Ambrosis rehaussèrent l'événement par leur présence.

L'assemblée débuta par un mot de bienvenue de M. Edmond Lemoine, président, et une invitation à se mettre sous la protection de Dieu par une courte prière. La secrétaire-gérante, Mlle Annette Péloquin, lut le rapport des transactions de l'année 1956; M. E. Lemoine, celui de la direction; M. Emmanuel Lemoine, celui du comité de crédit, et M. Oscar Rochon, celui du comité de surveillance.

Tout le monde tenait en main une copie dactylographiée des différents rapports, gracieuseté de M. le curé. Chacun pouvait facilement suivre et comprendre plus aisément ce qui était lu. Après chaque rapport, M. le curé donnait les explications qui semblaient nécessaires ou répondait aux questions de ceux qui voulaient en poser. Il semble que plusieurs points obscurs aient été éclaircis.

Suivirent les élections qui donnèrent les résultats suivants: au bureau de direction, M. Edmond Lemoine, président, et M. Signard Beaudoin; au comité de crédit, M. Emmanuel Lemoine, sortant de charge, réélu; au comité de surveillance, M. l'abbé A. Couture, curé, et M. Oscar Rochon, réélu.

Dans son adresse à l'assemblée, M. Frossais offrit des félicitations pour le progrès accompli durant l'année écoulée et des encouragements pour continuer à aller de l'avant. Il eut des mots aimables pour le travail consciencieux de la gérante. Il donna des explications claires et précises sur des questions qui avaient paru être peu comprises auparavant.

Tous lui en sont reconnaissants aussi bien qu'à M. De Ambrosis pour son petit discours qui nous a fait connaître la valeur de la Caisse centrale. Grâce à leur dévouement, l'on considère les Caisses dans nos paroisses canadiennes-françaises comme des semeuses d'économies et d'entraide mutuelle.

Un petit goûter clôtura la réunion.

Çà et là

Bon voyage à M. et Mme Louis-David Nolette et leur petite fille, Suzanne, à M. Henri Bourassa, à M. et Mme René Pilon et leur fillete, Irène, et à M. et Mme Emmanuel Lemoine qui se rendent en Californie.

Des souhaits de bonne santé à M. Louis Lévesque, retourné à l'hopital de St-Pierre pour se faire opérer, et à Mme Joséphat Dorge, qui a fait un séjour à l'hôpital de Morris.

Nos garçons se rendaient au Juniorat, le vendredi soir 1er février, pour une partie de hockey. Ils gagnèrent 6 à 5, mais les Junioristes prirent vite leur revanche en venant dimanche après-midi à Ste-Agathe, battre les nôtres 10 à 4.

— Le feu éprouve le fer et la tentation éprouve l'homme juste.
IMITATION.



Bonjour, chères ménagères! Vous serez peut-être intéressées d'apprendre que je viens de terminer une brochure de recettes de mets cuits au four ou en casserole. On vous l'offre gratuitement. Vous n'avez qu'à m'écrire et je vous en ferai parvenir un exemplaire. Pour vous tenter, voici une de ces recettes:

Pain à la viande à la mode indienne

1 lb de boeuf haché
1/2 lb de porc haché
1 oeuf
1/3 tasse de farine de maïs
2 c. à thé de sel
1 1/4 tasse de tomates en conserve
1/4 c. à thé de poivre
1/2 c. à thé de sauge
1/2 tasse d'oignons hachés
1/4 de tasse de piments verts hachés
1/2 tasse de blé d'Inde (en crème)

Mélangez bien tous les ingrédients. Mettez-les, en pressant bien, dans un moule à pain de 5" x 9". Cuisez dans un four modéré (350° F.) pendant environ une heure et demie.

Fraicheur congelée

Faites congeler de la soupe ou du bouillon dans les plateaux à glace de votre réfrigérateur, puis enlevez les cubes et conservez-les dans des sacs en plastique dans le congelateur. Il est facile ensuite de servir exactement la quantité desirée.

Cirez-les, ces souliers

... et pour amollir le cirage desséché, ajoutez-y quelques gouttes de térébenthine.

La Semaine de l'Electricité du 10 au 16 février

Le but principal de la Semaine de l'Electricité est d'assurer un brochage adéquat dans les maisons. Trop peu de gens en connaissent l'importance. Par exemple, vos ampoules électriques vacillent-elles? Vos fusibles et vos plombs sautent-ils à tout bout de champ? Vos accessoires électriques semblent-ils paresseux? Si ces conditions existent chez vous, il est très probable que votre système de brochage n'est plus adéquat pour la tâche que vous lui imposez et il est grand temps de consulter votre électricien. Ce sera à votre avantage, car quand le brochage fait défaut, vous perdez du pouvoir électrique et votre argent. Si vous songez à construire une maison, à moderniser ou à agrandir celle que vous avez déjà, veillez bien à faire installer un brochage suffisant. Il est beaucoup plus facile et moins coûteux de l'installer en construisant ou en réparant qu'après.

• • •

Après avoir huilé votre machine à coudre, passez-y un buvard. Il absorbera le surplus d'huile et vous évitera des taches fâcheuses.

• • •

Il est déjà temps de mettre "finis" pour aujourd'hui. N'oubliez pas, cependant, si vous avez des problèmes ménagers, vous pouvez m'écrire et je me ferai un plaisir d'essayer de vous aider. Adressez votre lettre à "Elizabeth", Manitoba Power Commission, 1075, ave Portage, Winnipeg.



Le Vent... ...du Sud-Est

Depuis que Vantard a commencé ses chroniques — commentaires dans ce journal — il est devenu, sans vantardise, très observateur. Bien juché sur le pinacle de sa propre hauteur, il regarde avec satisfaction les ébats des hommes-fourmis de la paroisse de St-Pierre. Il y voit à tour de rôle des comédies, des drames et même des tragédies.

Il trouve à la fois comique, dramatique et tragique la pièce que joue sous ses yeux la jeunesse de cette paroisse. C'est une belle jeunesse, en effet, pleine de santé et de vie, intelligente, élégante et spontanée en bien des cas. Elle est avide (comme il faut s'y attendre) d'aventures, de romances, de sorties, de veillées et d'indépendance. Voilà quelques-unes de ses qualités et de ses goûts.

Il y a pourtant une tendance, chez cette jeunesse, qui décontenance. Elle est avide d'années. Il semble que nos jeunes ne peuvent tolérer qu'ils soient jeunes, qu'ils aient quatorze, quinze ou seize ans. Nos belles jeunes filles jouent à la poupée avec elles-mêmes.

Elles habillent leur corps d'adolescentes en femmes. Combien nombreuses sont celles qui, ayant quinze années, semblent en avoir vingt? Faire des veillées de jeunes est normal mais les commencer tard et les finir en conséquence, comme font souvent les adultes, semble moins normal.

Et que dire de la boisson, des automobiles, de la danse, des voyages à l'étranger et du langage. Notre jeunesse est trop vieille. Elle nous rejoint trop vite. Nous n'avons pas même le temps de la savourer.

"VANTARD".

180 élèves prennent part au festival de St-Claude

ST-CLAUDE — Le Festival de l'Association d'Education des Canadiens français, tenu à St-Claude le dimanche 3 février, fut un grand succès. Plus de 180 élèves eurent la chance de monter sur la scène et de présenter une variété de chants, de saynètes et de pièces.

M. l'abbé Henri Perron, visiteur des écoles et représentant de l'Association d'Education, était l'adjudicateur. La Rév. Sr Julie-St-Jean, mère provinciale des Filles de la Croix, était aussi présente.

Ce festival était en même temps offert en hommage à M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé de la paroisse, qui célébrait l'anniversaire de sa naissance. La majorité des chants et des pièces faisaient allusion à des souvenirs de la jeunesse de M. le curé, soit certains jouets de son enfance, sa première découverte d'une portée de chats à la grange ou même sa première aventure dans l'élevage des lapins.

Le programme était comme suit:

Chants en choeur: "O Canada", "Credo du paysan" et "Ah! si mon moine savait danser".

Grades 1 et 2: chants, "Les petits lapins" et "Les petits chatons".

Saynète: "Querelle de ménage (Molière).

Grades 3 et 4: chants, "Le renard et le corbeau" et "L'avion".

Ecole Parthenay: chant, "Le navire".

Les petits: "Hommage de fête" (ce que je ferai, quand je serai grand).

Grades 5 et 6: chant, "Mon père avait cinq cents moutons"; danse: "Troupiaux".

Grades 7 et 8: chant et pantomime, "En roulant ma boule".

Saynète: "Comment on devient médecin" (Molière).

Danse écossaise (ceci était offert en hommage à M. l'abbé H. Perron, représentant de l'Association). Les demoiselles, habillées comme des petites Ecossaises, ont réussi leurs danses, avec tant de précision, que l'audience, remplissant la salle à pleine capacité, applaudit jusqu'à ce que les demoiselles acceptent de répéter leur numéro.

Choeur: "Sur la route de Dijon".

Distribution des prix de français du dernier concours provincial.

Choeur: "Tirouli Rataplan".

L'accompagnement au piano, pendant toute la soirée, fut fourni par Mlle Pauline Cormier.

M. le curé adressa des paroles de remerciement avec émotion et délicatesse.

M. l'abbé Henri Perron donna ensuite ses impressions sur la soirée. Il félicita l'école de St-Claude et celle de Parthenay pour leur beau travail dans la préparation d'un tel programme et remercia les parents d'être venus en si grand nombre. Il assura les parents que l'année prochaine, ce festival sera de nouveau présenté et que toutes les écoles de la paroisse y prendraient part. Il félicita les directrices pour le choix de leurs pièces de Molière et les membres du groupe "Lacroix" pour leurs talents naturels d'acteurs. Il exprima sa grande satisfaction de voir que le français se conservait si bien à St-Claude.

Les paroissiens expriment leurs remerciements sincères et leur profonde gratitude envers M. l'abbé Henri Perron pour la bonté et la générosité qu'il a su démontrer en venant assister à cette soirée du 3 février, ainsi qu'aux religieuses et aux institutrices qui se sont tant dévouées pour préparer cette soirée.

Baptêmes

Le 27 janvier: Jeannette-Jacqueline-Marie, née le 21 janvier, fille de M. et Mme Louis Vuignier. Parrain et marraine, M. Adélard Vuignier et Mlle Marie Tranq.

Le 1er février: Albert-Daniel-Eugene, né le 26 janvier, fils de M. et Mme Daniel Tranq. Parrain et marraine, M. et Mme Roger Deleurme.

Sympathies

Les paroissiens offrent leurs sympathies à M. et Mme Georges Boille, cruellement éprouvés par la perte de leur petite fille, Rose, âgée de 20 mois.

Çà et là

"La marche des dix sous", au profit de la Société des Enfants et Adultes infirmes et organisée à St-Claude par la Légion canadienne, a rapporté la somme de $73.50.

M. Arsène Arbez a été élu président de la Commission scolaire de St-Claude. Les commissaires pour l'année 1957 sont: MM. Louis Gautron, Arsène Girardin, Maurice Velle, Paul Martin et Arsène Arbez. Les deux délégués désignés par la Commission scolaire de St-Claude pour assister aux congrès de Winnipeg et de St-Boniface étaient M. Maurice Velle et M. l'abbé Réginald Prescott.

L'hôpital est maintenant terminé et ouvrira ses portes aussitôt que tout le matériel sera reçu. Les religieuses garde-malades (Filles de la Croix) sont maintenant installées à l'hôpital.

La petite Claire Fillion est décédée à St-Jean-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE — Le samedi 26 janvier, la mort venait ravir à l'affection de ses parents la petite Claire, âgée de 8 ans, fille de M. et Mme Adelard Fillion.

Elle laisse dans le deuil, outre ses parents, six soeurs, Jeannette, Yvonne, Aline, Adèle, Jeannine et Louise, et 4 frères, René, Claude, Aimé et Guy.

Le service funèbre eut lieu dans l'église paroissiale, le mardi 29 janvier, au milieu d'un grand nombre de parents, d'amis et d'élèves de l'école que fréquentait la petite Claire.

Les porteurs étaient Gilbert, Philippe et Laurent Fillion, Jean-Paul Bissonnette, Félix et Noël Sarrasin, tous cousins de la défunte.

La messe de Requiem fut célébrée par M. l'abbé B. Bélanger et la chorale paroissiale fit les frais du chant. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

Claire a enduré avec une patience remarquable de terribles souffrances. Une pensée de foi console les parents: la vie est si courte que nous serons bientôt réunis avec nos chers disparus pour jouir du bonheur céleste pendant toute l'éternité.

Remerciements

M. et Mme Adélard Fillion et leurs enfants désirent remercier M. l'abbé B. Bélanger, les religieuses, les chantres et tous les parents et amis pour toutes marques de sympathies dans leur grande épreuve.

Claire Fillion

Les Chevaliers de Colomb adoptent à Pine Falls 2 familles hongroises

POWERVIEW — Dès le mois de décembre, les Chevaliers de Colomb du conseil de Pine Falls décidèrent de venir en aide à quelques familles hongroises. La première famille arriva le 9 janvier; une maison meublée l'attendait. Une seconde famille, arrivée le 16 janvier, demeura quelque temps chez le maire de Powerview, M. Paul Sherstone. Ce couple est maintenant dans une maison et l'époux, qui parle l'anglais, a trouvé du travail au garage de Pine Falls.

Le premier arrivé est assuré d'avoir du travail dès qu'il saura assez l'anglais ou le français pour se tirer d'affaires par lui-même.

Va-et-vient

Mme Flavie Chevrefils, maintenant à St-Vital, revenait visiter ses parents et amis pendant quelques jours.

Mme Adrien Desilets, de Windsor, Ont., visitait ses enfants, parents et amis, la semaine dernière.

M. et Mme Arthur Carrière, de St-Vital, ont visité récemment leurs filles.

Partie de cartes

Le dimanche 27 janvier avait lieu la première partie de cartes de l'année. Cette soirée, comme d'habitude d'ailleurs, remporta un très beau succès avec la jolie somme de $247.50.

Les premiers prix des cartes furent gagnés par Mme David Dufour et M. Oscar Vincent; ceux de consolation, par Mme Armand Désilets et M. Dick Kolawoschuk. La rafle des billets de $10.00 et de $5.00 favorisa Albert et Jimmy Sauvé; un joli coussin fut gagné par Mme Arthur Dufour; deux autres rafles de moindre importance furent favorables à Mme Justin Normand et Mlle Jacqueline Gauthier. Mme Justin Normand remporta le prix d'entrée.

Nouveaux syndics

Dimanche, après la grand-messe, avait lieu l'élection de deux nouveaux syndics. Des cinq candidats en liste, MM. Arthur Kemball et Roland Gélinas furent élus.

— Un ami est un frère, mais un frère que l'on se choisit.
Emile FAGUET.

N.-D.-de-Lourdes

Baptêmes

Le 16 décembre: Patricia-Marie-Jeannette, fille de M. et Mme Marcel Deroche, née le 6 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Aminot.

Le 17 décembre: Réal-Joseph-Roger, fils de M. et Mme Napoléon Faucher, né le 10 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Roger Durand.

Le 28 décembre: Josette-Marie-Dominique, fille de M. et Mme Guy Delaquis, née le 23 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Delaquis.

Le 11 janvier: Gisèle-Annette-Marie, fille de M. et Mme Henri Pantel, née le 9 janvier. Parrain et marraine, Léo et Denise Pantel.

Le 27 janvier: Charles-Joseph-André, fils de M. et Mme Léo Simon, né le 18 janvier. Parrain et marraine, M. Guillaume Boulic et Mlle Françoise Château.

Un Institut de pastorale à l'Université d'Ottawa

OTTAWA — Le T. R. P. Rodrigue Normandin, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa, annonce la fondation d'un Institut de pastorale rattaché à la faculté de théologie. Cet Institut de pastorale offre à tous les prêtres tant séculiers que réguliers un ensemble de cours spécialisés répartis sur une période d'un an (15 septembre au 15 mai).



St-Laurent

Soirée paroissiale

Le samedi 26 janvier avait lieu la sixième soirée au profit de la paroisse. M. François Blais en était l'organisateur. Malgré le froid si rigoureux, les gens se sont rendus en assez grand nombre.

Il y eut 10 parties de bingo et les heureux gagnants furent MM. Ovila Dumont, Aimé Chartrand, Gilbert Ducharme, Laurel Blais, Mme Lucien Coutu, Mlles Laura Bruce, Suzanne Coutu, Juliette Carrière, Laurette Bruce et Marie-Ange Guiboche.

Ensuite, on joua quelques tours de roue de fortune. Les gagnants étaient MM. André Abgrall, Victor Coutu, R. Richaud, Mme Napoléon Dumont, Mlles Marcelle Coutu et Béatrice Richard.

Le prix d'entrée échoua à M. Jules Allard. Un sac d'épiceries fut gagné par la petite Priscille Pilon.

Un merci bien cordial de la part de M. Blais à tous ceux qui lui ont aidé à faire de cette veillée un succès.

Funérailles

La Rév. Sr Marie-Estelle, Oblate de Marie Immaculée, mourut subitement le vendredi soir 25 janvier à la maison-mère des Soeurs Oblates, à St-Boniface.

MM. et Mmes Napoléon Dumont, Ludovic et Adrien Chartrand et Alex. Delaronde, M. Aimé Chartrand, Mlle Berthe Beauchemin, Mmes Alphonse Dumont et Eugénie Carrière, tous de St-Laurent, se sont rendus à St-Boniface pour assister aux funérailles de leur cousine.

Les porteurs étaient MM. Ludovic, Aimé et Adrien Chartrand, Alex. Delaronde et Napoléon Dumont, cousins germain de la défunte, et Georges Gratton.

La Soeur Marie-Estelle était âgée de 85 ans. L'enterrement eut lieu le petit cimetière dans la cour même du couvent, le 29 janvier.

Baptême

Le 23 décembre: Charles-Gérard-Howard, fils de M. et Mme Yves Lambert, né le 13 décembre à l'hôpital Miséricorde. Parrain, M. Joseph-B. Lambert, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Rolande Lambert, sa soeur.

TRIBUNE LIBRE

M. le directeur,

Je viens de relire votre article de rédaction de la semaine dernière à l'adresse des correspondants locaux.

Cet article évoque de nombreux et lointains souvenirs des années pendant lesquelles j'eus le privilège de contribuer des chroniques paroissiales, des rapports divers et quelques articles à votre journal.

En butte à des critiques parfois malveillantes et à des reproches, soit pour avoir publié ou pour avoir omis des nouvelles, je fus souvent tenté de discontinuer mes contributions, mais, soutenu par le témoignage d'un ancien directeur de votre journal, M. Donatien Frémont, que les courriers locaux étaient d'une importance primordiale pour maintenir les abonnements, je persistai à remplir cette tâche.

Je constate avec plaisir votre bienvaillante attitude à l'égard de vos correspondants locaux et vos encouragements leur seront précieux, j'en suis sûr.

Vous faites mention de vétérans. Comptez-vous plusieurs correspondants qui s'acquittent de cette charge depuis un bon nombre d'années?

Je remplis ce rôle sans interruption de 1920 à 1954, à Letellier, Somerset, St-Boniface et Rivers; serait-ce une espèce de record?

Puissent les correspondants locaux continuer à contribuer à l'intérêt de votre journal et ainsi coopérer à faire lire et aimer **La Liberté et le Patriote** dans tous les milieux.

Votre tout dévoué
J.-Léon BRUYERE.

Mlle Denise Denis, de Ste-Amélie, épouse M. Yves Callerec, de Laurier

STE-AMELIE — Le jeudi 27 décembre, en l'église de Ste-Amélie, M. l'abbé Charles Vachon, curé, bénissait le mariage de Mlle Denise Denis, fille de M. et Mme C.-E. Denis, avec M. Yves Callerec, fils de M. et Mme J. Callerec, père, de Laurier.

La mariée entra au bras de son père, vêtue d'une jolie robe longue blanche. La fille d'honneur, Yvette, soeur de la mariée, portait une longue robe jaune. Le garçon d'honneur était M. R. Ramsay.

Une réception suivie d'un dîner eut lieu à Laurier et, le soir, un buffet fut servi dans la salle Gay. Enfin, tous les parents et amis assistèrent à la veillée dans la soirée.

25e anniversaire de mariage

Félicitations à M. et Mme J.-B. Moriaux, objets d'une fête-surprise par leurs enfants pour marquer le 25e anniversaire de leur mariage, le lundi 7 janvier. Les enfants leur offrirent un joli ensemble de thé en argent.

Çà et là

M. et Mme Norman Lupien, de McCreary, et les petites ont rendu visite à M. et Mme Geo. Vandenbosch.

Mlles Angèle et Juliette Landry sont patientes à l'hôpital de Ste-Rose.

M. l'abbé Charles Vachon, curé, s'est fait mal à un pied et est à l'hôpital depuis plusieurs jours.

M. Vladimir Denys a été opéré pour l'appendicite.

M. et Mme Gérard Lemieux (née Lucille Therrien) se réjouissent de la naissance d'un garçon, à l'hôpital de Dauphin.

Mme L. Grandbois fut l'heureuse gagnante d'une bague de diamant d'une valeur de $100 à un programme de Dauphin.

M. Lucien Archambault s'est rendu à St-Boniface pour assister aux congrès des commissaires d'école.

M. Siméon Chartier, de La Broquerie, décédé accidentellement le 26 janv.

LA BROQUERIE — M. Siméon Chartier est décédé accidentellement, le samedi 26 janvier, à l'âge de 50 ans. Il fut empoisonné par l'oxide de carbone, alors qu'il réparait l'engin de son camion dans le garage. Son père, M. Arthur Chartier, trouvant qu'il demeurait vraiment trop longtemps dans le garage, vint voir ce qu'il y faisait: il trouva le corps de son fils, étendu inanimé sur le sol.

Né à La Broquerie, le 16 novembre 1907, M. Chartier demeurait avec son père et sa soeur, Mme Oliva Chabot, depuis plusieurs années. Outre son père, tous ses frères et soeurs lui survivent: Mme Oliva Chabot, de La Broquerie, Armand et Edouard, de Port Coquitlam, C.-B., Mme Lucien Dégagné (Eliza), Charles-Auguste, de St-Boniface, Mme Alex. Pelletier (Simone), de Norwood, Mme Ursule Laferrière (Alma), de St-Norbert, Mme Gabriel Gauthier (Thérèse), de St-Boniface, Mme Germain Gauthier (Flore), de Norwood, et Noé, de North Surey, C.-B. Le défunt laisse aussi 36 neveux et nièces; une tante, Mme Elizabeth Pierson, de Lac Francis, Man.; deux oncles, MM. Siméon Gauthier, de St-Boniface, et Joseph Chartier, de la Saskatchewan.

La dépouille mortelle fut exposée dans la demeure familiale à La Broquerie. Une foule nombreuse de parents et d'amis vint prier pour le repos de son âme et ainsi lui rendre un dernier hommage.

Les funérailles eurent lieu, le mercredi 30 janvier, dans l'église paroissiale de La Broquerie. M. l'abbé Lucien Senez, curé, officiait, assisté d'un diacre et d'un sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Ursule Laferrière, Alex. Pelletier, Lucien Dégagné et Germain Gauthier (beaux-frères), Arthur Dégagné (neveu) et Alfred Chartier (cousin).

Remerciements

M. Arthur Chartier et ses enfants désirent remercier tout spécialement MM. et Mmes Narcisse Fournier et Alfred Chartier et M. Paul Van Raes, ainsi que tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, soit par des visites, soit par l'assistance aux funérailles.

Bénédiction des Agnus Dei

VATICAN — Par privilège spécial qui lui a été conféré par le Souverain Pontife, S. Exc. Mgr Alfonso Carinci, secrétaire de la Congrégation des Rites, a procédé à la bénédiction des Agnus Dei en la basilique Ste-Croix-de-Jérusalem, où les papes célébraient eux-mêmes ce rite autrefois.



DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu, seront reçues au bureau du secrétaire, jusqu'à 3 h. p.m. (heure normale de l'Est), le mardi 5 mars 1957, pour le contrat no 2/57-TCH-B — Construction du pont de la rivière Bow et du viaduc du Pacifique Canadien aux Milles 43.3 et 43.5 respectivement sur la route Transcanadienne, parc national de Banff, Alberta.

Un "avis préalable d'adjudication" en date du 23 octobre 1956 a paru antérieurement.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du directeur, Division de la route Transcanadienne, édifice Hunter, Ottawa (Ont.), de M. J. E. Savage, ingénieur-surveillant, Division de la route Transcanadienne, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), de M. J. G. Linton, ingénieur-surveillant, Division de la route Transcanadienne, édifice fédéral, Banff (Alta), de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, Division de la route Transcanadienne, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et de M. A. Stewart, Division de la route Transcanadienne, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme la chose est spécifiée aux formules et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère fournira, par l'entremise des bureaux précités, les plans et devis des travaux sur dépôt d'une somme de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste payable à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Le dépôt sera remis au déposant dès que les plans et devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les plans et devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 29 janvier 1957.



DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu, seront reçues au bureau du secrétaire, jusqu'à 3 h. p.m. (heure normale de l'Est), le jeudi 28 février 1957, pour le contrat no 8/57-TCH-B — Construction des viaducs du Pacifique Canadien au Mille 48.2 et au Mille 50.6, route Transcanadienne, parc national de Banff, Alberta.

Un "avis préalable d'adjudication" en date du 23 octobre 1956 a paru antérieurement.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du directeur, Division de la route Transcanadienne, édifice Hunter, Ottawa (Ont), de M. J. G. Linton, ingénieur-surveillant, Division de la route Transcanadienne, édifice fédéral, Banff (Alta), de M. J. E. Savage, ingénieur-surveillant, Division de la route Transcanadienne, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et de M. M. A. Stewart, Division de la route Transcanadienne, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme la chose est spécifiée aux formules de soumission, et qui sont préparées sur ces formules et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère fournira, par l'entremise des bureaux précités, les plans et devis des travaux sur dépôt d'une somme de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste payable à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Le dépôt sera remis au déposant dès que les plans et devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les plans et devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 29 janvier 1957.



DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu, seront reçues au bureau du secrétaire, jusqu'à 3 h. p.m. (heure normale de l'Est), le jeudi 7 mars 1957, pour le contrat no 7/57-TCH-Y — Construction d'un pont sur la rivière Kicking Horse, Mille 21.5, et des viaducs du Pacifique Canadien aux Milles 21.8 et 22.7, route Transcanadienne, parc national d'Yoho.

Un "avis préalable d'adjudication" en date du 23 octobre 1956 a paru antérieurement.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumissions aux bureaux du directeur, Division de la route Transcanadienne, édifice Hunter, Ottawa (Ont.), de M. J. E. Savage, ingénieur-surveillant, Division de la route Transcanadienne, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), de M. J. G. Linton, ingénieur-surveillant, Division de la route Transcanadienne, édifice fédéral, Banff (Alta), de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, Division de la route Transcanadienne, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et de M. A. Stewart, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme la chose est spécifiée aux formules de soumission, et qui sont préparées sur ces formules et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère fournira, par l'entremise des bureaux précités, les plans et devis des travaux sur dépôt d'une somme de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste payable à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Le dépôt sera remis au déposant dès que les plans et devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les plans et devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 29 janvier 1957.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu, seront reçues au bureau du secrétaire, jusqu'à 3 h. p.m. (heure normale de l'Est), le jeudi 28 février 1957, pour le contrat no 4/57/B-J — Nivellement et ponceaux, de Mille 40 à Mille 46, route Banff-Jasper, parc national de Banff, Alberta.

Un "avis préalable d'adjudication" en date du 23 octobre 1956 a paru antérieurement.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du directeur, Division de la route Transcanadienne, édifice Hunter, Ottawa (Ont.), de M. J. E. Savage, ingénieur-surveillant, Division de la route Transcanadienne, 10018 — 105e rue, Edmonton (Alta), de M. J. G. Linton, ingénieur-surveillant, Division de la route Transcanadienne, édifice fédéral, Banff (Alta), de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, Division de la route Transcanadienne, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et de M. A. Stewart, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme la chose est spécifiée aux formules de soumission, et qui sont préparées sur ces formules et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère fournira, par l'entremise des bureaux précités, les plans et devis des travaux sur dépôt d'une somme de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste payable à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Le dépôt sera remis au déposant dès que les plans et devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les plans et devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 29 janvier 1957.



DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu, seront reçues au bureau du secrétaire, jusqu'à 3 h. p.m. (heure normale de l'Est), le mardi 5 mars 1957, pour le contrat no 3/57-BJ — Nivellement, ponceaux et infrastructure de Mille 34 à Mille 40, route Banff-Jasper, parc national de Banff, Alberta.

Un "avis préalable d'adjudication" en date du 23 octobre 1956 a paru antérieurement.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du directeur, Division de la route Transcanadienne, édifice Hunter, Ottawa (Ont.), de M. J. G. Linton, ingénieur-surveillant, Division de la route Transcanadienne, édifice fédéral, Banff (Alta), de M. J. E. Savage, ingénieur-surveillant, Division de la route Transcanadienne, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et de M. A. Stewart, Division de la route Transcanadienne, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme la chose est spécifiée aux formules de soumission, et qui sont préparées sur ces formules et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère fournira, par l'entremise des bureaux précités, les plans et devis des travaux sur dépôt d'une somme de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste payable à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Le dépôt sera remis au déposant dès que les plans et devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les plans et devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 29 janvier 1957.

St-Léon

Bienvenue

En la journée du vendredi 18 janvier, les paroissiens avaient le plaisir de voir arriver parmi eux la famille de M. Gaza Vida et son neveu, Andras Hideg, venant de Budapest, Hongrie. La famille de M. Vida demeure chez M. Martial Desrochers et le neveu chez M. Aurèle Beaulieu. Nous espérons que leur séjour parmi nous sera des plus plaisants.

Elections

De récentes élections ont donné les résultats suivants: M. Rhéal Labossière, gérant de la Caisse populaire; M. Léon Trudeau, nouveau syndic; M. Etienne Rondeau, nouveau directeur de la Caisse.

Furent élus commissaires: MM. Robert Labossière et Roger Leblanc, école du village; M. Armand Grenier, école Willowbluff; M. Albert Venden Bosch, école Hazel.

Çà et là

M. et Mme Xavier Routhier sont partis à destination de San Francisco, Cal., pour assister au mariage de leur fille, Simone.

M. Albert Colbe est parti travailler en Saskatchewan.

M. Donat Labossière est allé rejoindre son père en Alberta.

Baptême

Le 27 janvier: Roland-Joseph-Rémi, fils de Martial Desrochers et d'Yvette Touchette, né le 16 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Marie Ritchot, d'Aubigny.

Vol. 8, No 17 8-2-57

La Maison Saint-Joseph
OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat — Ecole supérieure
dirigés par les Clercs de St-Viateur

Cours général (High School)
Grades 9 à 12 inclusivement

Au fil de la plume

Sous les voûtes profondes de la structure d'acier qui se prolonge au nord du collège actuel, les ouvriers préparent les formes qui recevront les planchers de béton. Dans la chapelle, on fait de la finition.

La première phase de notre tirage au profit des organisations scolaires a mis en caisse la somme de $128. Pour accomplir ce que nous projetons, il faut tripler ce montant dans la deuxième phase. Faites vos jeux, les gars!

Un festival de culture et de folklore français s'annonce. Maîtres-chanteurs, aiguisez vos cordes vocales; nous avons notre rôle à jouer dans le district, et pas le moindre.

Les grandes unités secondaires se dressent à l'horizon. Le ministère révélera ses plans bientôt, paraît-il. En attendant, les élèves des grades 11 et 12 reçoivent des instructions sur ce plan qui occupe déjà le devant de la scène dans le monde de l'éducation.

A l'écran, nous avons eu "Le Père Tranquille", un drame de la deuxième guerre mondiale, et "Le Colonel Chabert", l'histoire d'un héros de la guerre napoléonienne. Le cinéma éducatif nous a servi le très fameux métrage en couleurs de l'Office National du Film, "L'étang", paisible masse d'eau verte et stagnante dans laquelle ses habitants poursuivent sans cesse la lutte pour la vie. C'est le "Living Desert" de Disney dans l'élément liquide.

LE CHRONIQUEUR.

• • •

Chronique sportive

Le samedi 19 janvier, M.S.J. reçut les joueurs de La Broquerie. Une joute fort contestée donna un résultat final de 3 à 3. Les compteurs pour M.S.J., furent Marcel Rochon (2) et Claude Lussier (1).

Le lendemain, nos rivaux étaient les porte-couleurs de Dominion City. La victoire fut facile pour notre club, puisqu'une partie des membres du club visiteur ne purent se rendre, dit-on. Le résultat final fut de 14 à 1 en notre faveur.

Les compteurs: Denis Alarie (1), Jean-Guy Fillion (4), Antoine Gagné (2), Eusèbe Lachance (2), Sylvio Lachance (1) et Marcel Rochon (2).

Roger PHANEUF.

• • •

Chronique des Anciens

Une bourse à un ancien

Le "Manitoba School Journal" de janvier 1957 produit la liste des gagnants de la "Manitoba Scholarship" pour 1956 dans les centres ruraux. Nous relevons les noms de deux Canadiens français dont l'un est le R. F. Louis Courcelles, gradué de juin 1954. On lui décerne une bourse de $400. Nos sincères félicitations à Louis, actuellement aux études à l'Ecole Normale des Clercs de St-Viateur, à Rigaud, P.Q.

Brevet de bienfaiteur

Il existe une marine suisse — toute petite, comme le pays lui-même — et pourtant la Suisse a trouvé moyen d'être présente sur toutes les mers...

Chers Anciens, peut-être ne serez-vous jamais ni amiral, ni commandant de bord dans la marine suisse, mais il vous est facile d'obtenir votre brevet de bienfaiteur de votre Alma Mater, tout en vivant sur la terre ferme, en souscrivant à la bourse des anciens.

On pourrait tripler le nombre des donateurs et ce serait encore insuffisant pour poursuivre notre but. Il y a donc là pour tous les anciens un rôle important qui attend ses héros. N'hésitez pas plus longtemps à partager la joie de vos confrères qui ont déjà fait leur part en faveur de la bourse des anciens.

Merci au président

Merci au président de l'Amicale des Anciens pour son intervention auprès de l'Association en faveur de la Maison St-Joseph dernièrement. Personne n'a le droit d'ignorer que notre collège poursuit son oeuvre au bénéfice de la minorité française manitobaine et il agrandit ses murs précisément pour chanter plus fort au dedans et au dehors, avec la grâce de Dieu.

LE SECRETAIRE.

Sommaire de RELATIONS

Sommaire (février 1957)

Editoriaux: Autonomie municipale et loi Dozois. — Civisme et esprit de parti. — Tito au Canada?

Articles: Pie XII, la paix et l'O.N.U. — Luigi d'Apollonia. Cercles Lacordaire et Alcooliques anonymes — Rolland Boyle. Une méthode historique sans valeur — Jacques Cousineau. Barrault parmi nous — Georges-Henri d'Auteuil. Aurons-nous une télévision universitaire? — Jean-Paul Labelle.

Commentaires: Le pape nous parle. — La moralité, facteur d'art. — La moralité publique, responsabilité du pouvoir civil. — Les catholiques et la culture cinématographique. — En trois mots.

Au fil du mois: L'université de Sudbury. — L'aide fédérale aux municipalités. — Abitibi-Chibougamie. — Journées d'études de l'O.C.I.C.

Articles: Nos missionnaires canadiens à Cuba — Anselme Longpré. Horizon international — Joseph H. Ledit.

Les livres: Raison philosophique et Religion révélée. — La Loi du Christ. — Précis de théologie dogmatique. — Rencontres avec Dieu. — Vocation. — Quand l'Europe cherchait l'Asie. — L'Eglise et les Civilisations. — Culture et Civilisation. — Mirages et Certitudes de la civilisation. — Marjorie et Moi, chrétiens optimistes. — Orientations de Pastorale familiale. — Secours de la grâce et Secours de la médecine.

"Relations", 8100, boulevard St-Laurent, Montréal-11. Abonnement: $3.00 par année — le numéro: $0.25.

ÉCHO NORMALIEN

Nos résidences

Voici un aperçu de nos résidences à l'Ecole Normale:

Antérieurement, notre hutte se confond avec le hangar ou les bâtisses de ferme. Coiffée d'un chapeau vert, elle tranche sur le gazon dans une modeste toilette crème, et ses nombreux chassis symétriquement posés donnent une note de fraîcheur à son corsage de verre.

En hiver, ma hutte est pâle et blanche, elle ne fait qu'un avec les bancs de neige qui l'entourent. Le petit chemin bien tapé indique son existence. Le soir, les lueurs du contour révèlent la présence de ses studieux occupants. Quand je dors, ma hutte frisonne, elle fait claquer les clous qui tiraillent son vêtement de bois.

Outre la résidence centrale, garçons et filles habitent les six maisons dispersées sur le campus. Représentez-vous la majuscule H et vous avez la forme de nos demeures. Ma hutte s'appelle la "Fraser". Sa longueur court du nord au sud et sa largeur... (quel vilain mot pour une dame, mais c'est la pure vérité), sa largeur en fait presqu'autant que la première.

Nous entrons dans ma résidence par son flanc du côté est. A l'ouest, sa porte est condamnée pour détourner les intentions des passants sur ce chemin peu fréquenté. Cette correction, ajoutée par après, inflige à ma hutte un regard inhospitalier. Mais les apparences sont trompeuses et la leçon, ici, s'applique juste à point dans notre maison située au fond de la cour.

Les deux pattes du H sont deux longs corridors entaillés d'ouvertures pour 28 chambres privées et semi-privées, opposées l'une à l'autre comme les feuilles de l'orme.

Notre demeure est une personne fière. Elle héberge 46 garçons, endure sans mot dire les entailles faites à ses murs, elle ne résonne qu'à leurs cris et joyeux ébats. Parfois aussi, elle répète les bruits qui troublent son silence à l'heure de l'étude. Est-il personne plus dévouée? Nous l'aimons, son espace nous est familier, c'est elle qui nous rassemble en une seule grande famille.

Encerclé en haut et en bas, un gros tuyau enrubanné d'amiante distribue la vapeur aux quatre coins de la maison et retourne liquider le froid ramassé. Dans les chambres, nous trouvons un ameublement très moderne, matelas à ressorts et très reposants, beaucoup plus appréciés que les chaises de style colonial.

Et notre hutte en forme de H abrite plus d'un "fort à bras". Serait-ce l'influence de la radio? ou la propagande de la presse? 'L'"homme à la hache" trouve ici bien des adeptes. Enfin, comment nous expliquer? Culture physique, ou encore, le fait qu'il nous faut bûcher "mordicus" pour faire claquer les TH: "That's the question", et la réponse évidemment.

Excusez mes réflexions, je reviens à notre sujet et nous voici au milieu de la maison. Le chemin central loge bien des endroits secrets indispensables à l'organisation interne des grandes institutions. Les douches, les lavabos, et même une buanderie avec la table et le fer à repasser, pour fabriquer des habits à nos marionnettes (puppets) de papier mâché.

Une résidence aussi bien équipée, avec ses appareils électriques en constant usage, demande une surveillance étroite pour éviter les hasards du feu. Notre fidèle gardien de nuit patrouille les huttes avec son cadran, de dix heures du soir à sept heures du matin.

Près de l'entrée centrale, l'interne est appelé à poser sa signature sur la feuille réglementaire en quittant et en revenant sur le campus. Quand il part pour la fin de semaine, le voyageur est encore prié de remplir une formule qui sera soumise à l'approbation du principal.

Je termine en vous laissant mon témoignage. La vie est idéale dans nos murs, quoiqu'elle nous aiguise le caractère. Le règlement tend à développer chez nous franchise et conviction.

"La Petite Soudure".

• • •

Distingué visiteur

Le vendredi matin 1er février, M. G. Brisbin, notre nouveau principal, présentait à la gent étudiante un distingué visiteur de Sumatra, Indonésie.

Après l'assemblée, ce visiteur rejoignait notre groupe pour la classe des sciences sociales. Tous, nous avons apprécié son intéressante causerie en anglais.

A la demande d'une étudiante, il nous adressa la parole en français également, avec un bel accent et une facilité d'expression digne d'admiration. Notre surprise fut à son comble, lorsqu'il nous déclara que dans son pays, encore très jaloux de son indépendance, le Français et l'Anglais sont parlés et enseignés sur un même pied d'égalité.

En tournée pour étudier notre système scolaire et notre mode d'éducation, ce monsieur se documentait en photographies et interviews. Sa présence en nos murs et son témoignage désintéressé concrétisaient éloquemment notre cause à nous. Merci, distingué visiteur, vous nous avez donné plus que vous n'êtes venu chercher.

"En roulant ma boule".

Index complet de la Somme Théologique

WASHINGTON — Un index complet de la Somme Théologique de saint Thomas d'Aquin, préparé par les soins de M. R. J. Deferrari, secrétaire général de la "Catholic University of America", et la Rév. Mère Mary Inviolate, des Soeurs de la Providence, vient d'être publié par les presses de l'Université Catholique, à Washington. Ce volume de 400 pages est le premier index complet de la Somme Théologique.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Le coût de publication de cette prière a été payé par un abonné en reconnaissance pour faveur obtenue par l'intercession de ce saint

Prière à saint Jude

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux qui vous implore; user en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

44-924-44P.

Unité Sanitaire de la rivière Rouge

Les cliniques pour enfants conduites par le personnel de l'Unité Sanitaire de la rivière Rouge auront lieu aux endroits suivants, dans les locaux mentionnés, aux dates et heures indiquées.

DATE	ENDROIT	LIEU	HEURE
Mar. 12 fév.	Ile-de-Chênes	Demeure de Mme T. Lacroix	10.00-11.30 a.m.
Mar. 12 fév.	St-Adolphe	Salle municipale	1.30- 3.30 p.m.
Mer. 13 fév.	Steinbach	Unité Sanitaire	1.30- 4.00 p.m.
Jeu. 14 fév.	Niverville	Ecole	1.30- 3.30 p.m.
Ven. 15 fév.	Richer	Presbytère	10.00-11.30 a.m.

Inwood

Ça et là

M. et Mme J. Chambers sont rentrés chez eux, après une visite de deux mois chez leur fille et d'autres parents et amis, en Californie.

M. et Mme C. Lundgren, de Hillvray, Man., ont visité leurs parents, Mme V. Morin, MM. Alec et Allan Morin, le dimanche 27 janvier.

M. et Mme Louis Olson et Mme Lorette Hardy, de Winnipeg, ont passé la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme P. Hogue, le dimanche 27 janvier.

La sainte messe a lieu tous les dimanches, à 4 h. de l'après-midi. M. l'abbé E. Grisé est notre curé.

Mlle Marguerite Dupont est en pension chez sa tante, Mme Marie Rohne, afin d'être plus près de l'école Cossette pendant le temps froid.

Mlle Diane Lavender a passé une fin de semaine chez une amie, à Lundar.

M. et Mme W. Fedorak sont revenus d'un voyage de trois semaines à Vancouver et à Los Angeles. Après quelques jours de repos, ils sont allés visiter M. et Mme Mike Maskow à Netley, Man., et les parents de Mme Dedorak à Tolstoi, Man.

M. P. Petersen est retourné travailler à Vancouver, après un mois de vacances dans sa famille.

M. et Mme Oscar St-Cyr fêtent 47 ans de mariage

PONTEIX — M. et Mme Oscar St-Cyr, de Ponteix, furent l'objet d'une fête intime, à l'occasion de leur 47e anniversaire de mariage. De nombreux parents et amis participèrent au programme varié et des plus intéressants. M. Maurice St-Cyr souhaita la bienvenue aux jubilaires.

Dans une délicate adresse, Mme G. Blanchard fit une gracieuse revue du passé et évoqua les souvenirs les plus touchants. Des fleurs furent ensuite offertes par Mmes Paul Cyrenne et John Power et la petite Shirley-Anne St-Cyr. Puis, un bouquet spirituel et un chapelet en pétales de roses, don de M. M. St-Cyr, furent présentés par Diane St-Cyr et une bourse bien garnie, offerte par tous les enfants, fut présentée par Laurent Blanchard.

Suivit un magnifique programme musical, auquel prirent part M. Perron, Mme Oscar St-Cyr, Mme K. Bailey, Diane St-Cyr, M. Etienne Lafrenière, Mlle Irène Blanchard et Mme Blanche Lambert.

On organisa ensuite quelques danses carrées et autres rondes: Mmes Lambert et Chabot, MM. Brickenback, E. Chabot et E. Lafrenière furent les musiciens d'occasion.

Un savoureux goûter fut servi par Mme Maurice St-Cyr.

On comptait une cinquantaine d'invités, dont les enfants de M. et Mme Oscar St-Cyr: Maurice, Mmes Paul Cyrenne, Blanchard et Power; MM. et Mmes Maurice Ecarnot, Oscar Loiselle et Perron, MM. D. St-Cyr et Rupert Orégon et la famille Lucien Dureau, tous de Ponteix; MM. et Mmes Harry Beauregard, E. Chabot, Georges Lambert, Orville Côté et Antoine Beauregard, Mlle Marielle Perron, M. Gordon et Mme Arnold Brickenback, tous amis des jubilaires.

Tous les invités, heureux d'avoir participé à cette fête de famille, se retirèrent enchantés de leur soirée.

Commerce favorable du Mexique au Canada

MEXICO — La Banque nationale du commerce extérieur a annoncé que les ventes de coton mexicain au Canada ont valu au Mexique sa première balance commerciale favorable avec le Canada depuis plusieurs années.

Maillardville

Syndics

Le dimanche 3 février avaient lieu les élections de deux syndics de la paroisse. MM. Lucien Racine et Henri Rougeau sortaient de charge. Les deux nouveaux élus sont MM. Joseph LeComte et Henri Rougeau, réélu. Les autres syndics sont M. E. Albert, président, MM. U. Charpentier, G. Fortier, P. Schwab, N. Gareau et W. Marenger.

Baptêmes

Daniel-Joseph, fils de Gilles Braconnier et d'Yvonne Cardon. Parrain et marraine, M. et Mme François Lafrance.

Louise-Marcelline-Laura, fille de Fernand Parent et de Marie Phillips. Parrain et marraine, Stanislas et Marcelline Parent.

Jo-Ann-Denise-Marie, fille de Maurice Hamelin et de Shirley Vanvolkingburg. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Zilkowski.

DECES

M. Adolphe St-Jean

Le jeudi 31 janvier mourait, à l'hôpital Columbian, M. Adolphe St-Jean, âgé de 70 ans. Né à Keewatin, Ontario, M. St-Jean habitait le district depuis 27 ans.

Lui survivent son épouse; deux filles, Mme Glen Ehlert, de New Westminster, et Mme Charles Case, de Victoria; trois fils, Hervé, de Los Angeles, Charles, de New Westminster, et Victor, de Burnaby; quatorze petits-enfants; une soeur et trois frères.

Les funérailles eurent lieu le lundi 4 février. Le R. P. A. Fréchette, O.F.M., curé, officiait. Mme Sylvio Chabot, à l'orgue, accompagnait M. Joseph Lecomte, chantre. L'inhumation eut lieu au cimetière St-Pierre de New Westminster.

Mme Elizabeth Pinson

Le vendredi 1er février, Mme Elizabeth Pinson décédait à Dallas, Texas, où elle suivait des traitement depuis quelques semaines. Elle était âgée de 68 ans. Née à Wellington, île de Vancouver, elle habitait le comté depuis 10 ans. Elle avait préalablement habité à New Westminster pendant 25 ans.

Mme Pinson laisse son époux, William Edward; deux fils, Jack, à la maison, et Bill, de Chicago; une fille, Elizabeth, à la maison.

Les funérailles eurent lieu en l'église St-Pierre de New Westminster, le mercredi 6 février. Le R. P. W. Malloy, O.M.I., officiait. Le R. P. A. Fréchette, O.F.M., assistait au sanctuaire.

Le R. P. A. Ernest Olivier

Le jeudi 31 janvier mourait, à Central Falls, R.I., le R. P. A. Ernest Olivier (Olivier Archambault), curé de la paroisse du Christ-Roi, à West Warwick, R.I., et oncle du R. P. Albéric Fréchette, O.F.M., curé de Notre-Dame de Lourdes, à Maillardville. Il était âgé de 79 ans, dont 54 ans de sacerdoce.

Décès de Mme Joseph Lalonde, autrefois de Willow-Bunch, Sask.

WILLOW-BUNCH — Mme Joseph Lalonde (Emelda Cayer) est décédée à l'hôpital général de Régina, le jeudi matin 24 janvier, à l'âge de 58 ans.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, sa mère, Mme William Cayer, de Willow-Bunch; son beau-père, M. Alfred Lalonde, et ses enfants, Lucien, Armand, Philippe, Gérard et Yolande (Mme P. Therrien). Lui survivent aussi ses frères et soeurs, Henri et Gédéon, de Maillardville, Mme Alcide Beauchesne (Léona), Josaphat, Mme Alphonse Lafrenière (Arsélia), Mme J. Rail (Olivina), de Vancouver, et Albert, ainsi que 19 petits-enfants.

La dépouille mortelle fut exposée à St-Victor, chez Armand, fils de la défunte, et le service eut lieu le lundi matin 28 janvier dans l'église de cet endroit. La messe des funérailles fut célébrée par M. l'abbé Lucien Rodrigue, curé, assisté de MM. les abbés J.-A. Latendresse, curé de Willow-Bunch, et Fernand Ducharme, de Fife Lake.

Les porteurs étaient MM. Léopold Beauchesne, Maurice Lalonde, Roger et Denis Cayer, Marcel Lavallée et Marcel Vaudrin, tous neveux de la défunte.

Le salon mortuaire Ross, d'Assiniboia, était en charge des funérailles. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Victor.

Une foule nombreuse, parmi laquelle se trouvèrent plusieurs personnes de Willow-Bunch, remplit l'église.

Remerciements

Les familles Lalonde et Cayer remercient spécialement MM. les docteurs J. Connolly et R. Sylvestre, d'Assiniboia, et les gardes-malades pour leur dévouement et zèle envers la patiente, ainsi que tous ceux et celles qui ont contribué par leur aide et leur sympathie à adoucir la douleur de cette perte.

Malades

Malades à l'hôpital: Mmes M. Short, G. McGillis, J. Boll, E. Trudelle et George, MM. Lorne Marit, H. Crawford et Francis Rondeau et le bébé Lavallée.

Ont quitté l'hôpital dernièrement: Mme A. Lespérance, Mme Schulte, Mme Weisgarber, M. Lorne Neff, M. Jean-Paul Piché, Jeanne Lacerte, le petit Switzer, Mme Bissonnette, de St-Victor, Mme Jean-Denis Bruneau, Mme C. Lavallée, Mona Lalonde, Paul Cayer, Daniel Joyal, Gail Bérard, Jeannette Granger et Crystal Hellman.

Mme Maurice Durand a donné naissance à un fils à l'hôpital de Moose Jaw.

Décès

Mme Ingrand, mère de M. Marcel Ingrand, est décédée le lundi matin 28 janvier.

Mme Arthur Gaudry (Patricia Vallée), de Scout Lake, est décédée à l'hôpital, le vendredi après-midi 1er février, à l'âge de 34 ans, après plusieurs jours de souffrances endurées avec patience et résignation.

Çà et là

Une erreur s'est glissée la semaine dernière dans les nouvelles. Au lieu de lire "M. et Mme O. Lespérance, de Saskatoon", il fallait lire M. et Mme O. Lapointe et F. Jubinville, de Saskatoon, ont visité M. et Mme Jean Bourdages. M. Lapointe est le frère de Mme Bourdages qu'il n'avait pas vue depuis plusieurs années.

M. et Mme Henri Audette, de Lisieux, sont venus rendre visite à des parents et amis, dernièrement.

Progrès constants de la Caisse populaire St-Sacrement

VANCOUVER — Voici, à titre d'information, le compte-rendu financier des années 1955-1956 de la Caisse populaire St-Sacrement:

Tableau comparatif

	1955	1956
Emprunts	$199,076	$212,500
Actions	178,602	204,764
Emprunts sur Dotation	10,000	10,000
Actions sur D.	10,000	10,000
Profits	7,886	10,000
Actif	218,732	241,553
Emprunts	125	121
Membres	244	265

Comme on peut le constater, notre Caisse est en plein essor. Elle est allée de progrès en progrès depuis sa fondation (décembre 1948).

New Westminster

Partie de cartes

Le samedi soir 2 février, le Cercle Canadien-français tenait sa partie de cartes et sa soirée canadienne à la salle Edmond, à Burnaby. Son aumônier, le R. P. A. Fréchette, O.F.M., y était présent.

Les gagnants des prix de cartes furent M. et Mme Armand Lemieux. Le prix de l'entrée fut gagné par Mme Armand Gaucher. M. Jean-Marie Tétreault, président du Cercle, était le maître de cérémonies.

La prochaine soirée aura lieu le 16 février. Elle se terminera par un goûter.

Redvers

Partie de cartes

A la première partie de cartes qui eut lieu le 13 janvier, la soirée a été rendue encore plus agréable par la présence de notre ancien curé, M. l'abbé A. Vandendriessche, maintenant de Kennedy, du R. P. C.-J. Chassé, O.F.M., de Bellegarde, du R. P. J.-M.-A. Granger, F.M.I., de Cantal, ainsi que du Frère Georges-Armand, F.S.C., de Bellegarde.

Les vainqueurs furent les suivants: Mlle Hélène Marchand, M. J. Perreaux, Mme C. Darby, M. R. Freçon, M. Maurice Lamotte, Mme Octave Deleau, Mme P. Tonellier, de Wauchope, Mme L. Bauche, M. A. Renard, de Bellegarde, M. Lucien Freçon, M. P. Buissé, M. G. Matheson, Mme E. Buissé, Mme Henri Colleaux, Mlle Paula Hardy, Mlle Marie-Rose Perreaux, M. Paul Hardy.

Il y eut vente de quelques gâteaux et un délicieux goûter. Les recettes nettes de cette soirée atteignirent $260. Félicitations aux organisateurs.

La prochaine soirée aura lieu le dimanche 10 février, sous le patronage du groupe no 2.

Ça et là

M. et Mme René Freçon ont passé une semaine à St-Boniface.

M. Joseph Martin est hospitalisé à Régina.

MM. Albert Renier, Lucien Freçon et Emile Magotiaux ont passé quelques jours à Winnipeg.

M. et Mme Maurice Moreau ont passé la semaine à Somerset, Man.

Mlle Anita Buisse, g.-m., de Reston, a passé la fin de semaine chez ses parents.

M. et Mme Gaston Blerot, de Domremy, étaient de passage chez M. Aimé Buisse.

Quarante-quatre équipes prendront part au bonspiel de notre village, cette semaine.

Félicitations à Mmes Henri Gagnon et Arthur Perreaux, qui furent gagnantes au concours des ménagères du poste CFRG de Gravelbourg.

Baptême

Marie-Jeannine-Thérèse, fille de Léo Martel et de Rolande Perreault. Parrain et marraine, Lionel Perreault et Cécile, cousin et soeur de l'enfant.

Les sports

La semaine dernière fut encore très bonne pour les "Rockets" qui ont gagné leurs trois rencontres.

Le mercredi 30 janvier, Sedley nous rendait visite pour une partie de ligue. Première période, 5 à 0: les buts furent comptés par Paul Martine (3), Frère Albert (1) et Jim Raisbech (1). A la deuxième période, 6-1: C. Coupal comptait pour Sedley et Jim Raisbeck pour Redvers. Le pointage final, 8-1, Victor Albert ayant ajouté deux nouveaux points.

Le vendredi 1er février, deuxième rencontre, dans une partie de ligue à Arcola. Nos joueurs remportèrent la victoire: 9 à 3. Ces points furent enregistrés par Paul Martine (3), Jim Raisbeck (3), D. Smith (1) et Stanislas Poirier (2).

Le samedi 2 février, Redvers se rendait à Deloraine, Man., pour y remporter son dernier succès au pointage final de 7 à 4.

Il n'y a pas de partie à Redvers, cette semaine, car la patinoire est réservée au bonspiel annuel. La semaine prochaine auront lieu les premières parties des éliminatoires de la ligue.



Le festival dramatique provincial du Manitoba sera tenu au théâtre Playhouse, à Winnipeg, du 20 au 23 février. La troupe du Cercle Molière ne pourra pas prendre part cette année à ce festival qui attribue au gagnant le trophée "Calvert" et un prix en argent d'une valeur de $100.

C'est **M. Cecil Bellamy**, acteur anglais de grande renommée, qui sera le juge officiel, lors de ce festival de Winnipeg. Il choisira le groupe vainqueur du trophée provincial, et aussi les huit pièces régionales qui auront à concourir plus tard, lors des finales du festival dramatique de tout le Canada, à Edmonton, du 20 au 25 mai.

WASHINGTON — Le secrétariat d'Etat a annoncé qu'une enquête s'ouvrira, le 6 mars, à Washington, devant la Commission d'information sur la réciprocité à la suite du désir exprimé par le Canada d'accroître les droits de douane sur les pommes de terre en provenance des Etats-Unis.

Une année d'expansion pour la Confederation Life

TORONTO — Lors de l'assemblée annuelle de la Confederation Life Association, le mardi 22 janvier, M. J. K. Macdonald, son président, a fait remarquer dans son rapport que 1956 a été "l'année de la plus grande expansion de ses 88 années d'existence", tant en services qu'en renforcement de sa solidité financière, et affirma sa confiance en 1957. Il prévoit, au Canada comme aux Etats-Unis, la continuation de la forte demande de capitaux pour le développement industriel et autres.

On constate une foule d'opinions contradictoires quant à l'effet, sur notre économie, de la politique du resserrement du crédit, continua M. Macdonald, mais, de manière générale, l'ambiance est à l'optimisme, et dans les milieux de l'assurance-vie, nous partageons cet optimisme. Faisant écho à l'enthousiasme général soulevé par le rapport de la commission Gordon sur le développement futur du Canada, il ajouta que les compagnies d'assurance-vie seraient en mesure de faire face aux nouvelles demandes de capitaux si elles triplaient le montant de leurs contrats en cours.

M. Macdonald mit plus particulièrement en relief le développement des services de sa compagnie envers plus de 1,100,000 personnes réparties en 15 pays. Les $31,958,095 que l'Association avait payés au cours de 1956, comprenaient 140,300 chèques en paiement des sinistres-décès et de réclamations pour maladies, hospitalisation, invalidité totale, accidents et autres situations imprévues.

Les versements de rentes viagères se sont élevés à $2,141,952, tandis que les polices dotation arrivées à échéance ont atteint $3,818,891. Du montant global de $31,958,095 qu'a payé l'Association, les assurés vivants ont perçu $23,630,154, soit presque 74 pour cent, y compris $3,563,301 à titre de dividendes sur les polices; les bénéficiaires ont touché $8,327,941.

Une analyse des sinistres-décès que l'Association a réglés indique les principales causes de décès:

Coronaires et autres maladies cardiaques	43.3%
Appareil circulatoire	13.2
Cancer et autres tumeurs	15.9
Accidents et morts violentes	11.0
Tuberculose et voies respiratoires	5.0
Causes diverses	11.6

Les réalisations de l'année sont les suivantes:

	1956	1955
	(en millions)	
Assurances en cours	$1,765.3	$1,551.4
Nouvelles assurances	233.7	195.3
Revenu total	66.7	61.8
Actif total	361.7	341.1
*Excédent réservé	27.7	26.1

*Qui reste sans changement à 7.6 pour cent de l'actif

— Parler, c'est semer; écouter, c'est recueillir.

PLUTARQUE.

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

Le 14 février, de 8 h. à 9 h. du soir, les auditeurs auront la joie d'entendre une émission spéciale de la basilique de St-Boniface à l'occasion de la visite officielle du délégué apostolique au Canada, S. Exc. Mgr G. Panico, et le dimanche 17 février, une messe pontificale, célébrée par le représentant de S. S. le pape Pie XII, sera diffusée sur les ondes de CKSB.

Les paroissiens de la basilique ont sans doute remarqué qu'un minuscule studio avait été érigé dans le choeur du côté sud. Ce studio demeurera en permanence et le commentateur pourra faire suivre à son auditoire invisible les différentes étapes des cérémonies religieuses qui se déroulent, sans distraire les fidèles et aussi sans qu'aucun son insolite venant de l'extérieur ne puisse troubler les ondes.

Un quidam, venu de l'Orient, plantait sa tente il y a cinq mois, sur les bords de la Rouge. Lundi soir, il foulait pour la première fois sous ses pieds habitués aux salons élégants le gumbo de St-Boniface. Une serviette au bras (ça donne toujours un certain air d'importance), il monta majestueusement l'escalier qui conduit au bureau général du poste. "Mossieu" avait rendez-vous avec le directeur des programmes. Vacciné d'une aiguille de phonographe, il déclina ses titres, ses sous-titres et ses sous-titres adjoints. Pris à l'improviste, D. ne réussit qu'à glisser un oui ou un non lorsqu'il jugea que son interlocuteur fut rendu au terme de sa tirade olympienne. Le prologue terminé, notre "Mossieu" entra dans le vif de son sujet, et d'une seule phrase il écarta tout le personnel de CKSB et déclara d'un coup sec qu'il révolutionnerait le poste. Conclusion: "Mossieu" devra continuer ses tirades . . . sans le poste.

Ceci terminé, revenons au terre à terre de ce qui passera sur nos ondes la semaine prochaine.

Le samedi 9 février, à 9 h. 45 a.m., "Vérité dans nos écoles françaises: "L'école Marion à St-Boniface".

Le dimanche 10 février, à l'heure de l'opéra, "Thaïs", de Massenet, en français.

Le lundi 11 février, à 7 h. 30 p.m., "Autour de nos clochers". De St-Ambroise, cette émission passait auparavant le dimanche, à 9 h. 30 p.m.

Le mardi 12 février, à 9 h. 30, "Chacun sa vérité". Les grands écrivains vus par eux-mêmes. Ce soir, Balzac.

Le jeudi 14 février, à 8 h., émission spéciale de la basilique à l'occasion de la visite officielle du délégué apostolique.

Variété et abondance des discours . . .

(Suite de la première page)

matières attestent de ses efforts pour préserver le monde des horreurs de la guerre.

Un monde malade

Parlant des caractéristiques de notre siècle, le pape déclare: "Les maux de l'actualité viennent en partie du déséquilibre économique et d'une distribution inéquitable des richesses, mais la véritable racine de ces maux est le fossé qui se creuse progressivement entre les hommes et les enseignements de l'Eglise (catholique)".

Pour lui, le monde d'aujourd'hui est "un grand homme malade". Ce monde, dit-il, est "dominé par l'incertitude"; il est pourtant "avide de s'instruire".

Faisant allusion au matérialisme moderne, le pape affirme qu'on ne peut concevoir le monde comme "une vaste machine industrielle": il met les fidèles en garde contre une "fausse conception de la liberté".

Les sujets de ses messages annuels de Noël — qui sont les signes de ponctuation divisant en 15 chapitres sa série de discours — témoignent de son angoisse constante au sujet de la situation mondiale.

"La coexistence pacifique des peuples", tel était le titre de son premier message de Noël, transmis à la radio en décembre 1939 après le déclenchement de la deuxième guerre mondiale.

Préoccupations diverses

Depuis lors, il a traité des "problèmes de la démocratie", des progrès techniques et scientifiques en temps de paix et, en 1955, des horreurs de la guerre atomique.

L'index révèle également les préoccupations du pape dans le domaine de la télévision et du cinéma.

Tout en mettant les catholiques en garde contre l'influence pernicieuse de certains films — il qualifie le cinéma de "temple païen de l'homme moderne" — Pie XII souligne la valeur éducative du film dans ses discours aux producteurs et aux distributeurs de films.

La télévision connut l'un de ses moments historiques, en juin 1954, quand il apparut à environ 90,000,000 de téléspectateurs de huit pays européens. Mais Sa Sainteté était au fait des progrès de la télévision cinq ans avant le début des émissions télévisées quotidiennes en Italie en 1954. L'ouverture de l'année sainte, en décembre 1949, fut transmise sur un circuit fermé de télévision.

Tout en recommandant l'usage de la télévision comme moyen de garder les familles au foyer, il a mis ses auditeurs en garde contre un mauvais emploi éventuel de ce moyen d'expression.

La Caisse populaire de St-Brieux a fait de grands progrès en 6 mois

ST-BRIEUX — L'assemblée annuelle de la Caisse populaire de St-Brieux eut lieu, le mardi 22 janvier, au théâtre Midway. Malgré le temps froid et les chemins fermés en quelques endroits, l'assistance fut assez bonne, une soixante de membres étant présents.

M. François Tinevez, président, ouvrit l'assemblée en donnant un rapport complet de l'immense progrès de la Caisse populaire depuis son début, le 5 juillet 1956. De soixante membres avec $10,130 d'actions, le nombre s'est accru à 193 avec un actif de $44,282, au 31 décembre 1956. A la date de l'assemblée, une autre augmentation à 210 membres et un actif de $59,000 furent mentionnés.

Le compte rendu financier fut lu par M. J.-B. Tétreault, secrétaire-trésorier. Il y eut un surplus de bénéfices, une fois toutes les dépenses payées et une provision faite pour paiement de dividendes à 3 pour cent sur actions. Ces résultats témoignent du succès exceptionnel d'une Caisse populaire qui n'opère que depuis six mois.

M. A.-T. Lavoie, président du comité de crédit, dans son rapport, montra que 80 emprunts ont été effectués, depuis le début de l'organisation, pour un total de $35,645.

Le rapport suivant fut lu par M. Adrien Creurer, du comité de surveillance. Il sut louanger très chaleureusement les activités de la Caisse populaire. C'est avec regret que nous perdons M. Creurer comme directeur. Il a acquis une place d'affaires à Melfort.

Le point culminant de l'assemblée fut le discours très intéressant de M. Percy Avram, de Prince-Albert, directeur de la Ligue des Caisses populaires de la Saskatchewan. Il félicita notre Caisse populaire de la part active prise par les directeurs et des merveilleux résultats accomplis qui, selon lui, ne sont surpassés nulle part dans la province. Il insista sur les avantages d'une Caisse populaire dans une communauté comme la nôtre et indiqua toutes les mesures prises par la Ligue des Caisses populaires pour protéger les placements des membres. C'était avec regret qu'il devait quitter l'assemblée avant la fin, ayant une assemblée le même soir à Prince-Albert.

L'élection des directeurs pour 1957 donna les résultats suivants: directeur, François Tinevez, présidents, Alex. Laczko, Jos. Varga, Yves Tinevez, Rémi Buan, Edwin Folden, Alfred Carfantan, Paul Kernaleguen et Donatien Coquet; comité de crédit: A.-T. Lavoie, Maurice Boulanger et Paul Creurer; comité de surveillance: Arsène Gallays, Robert Assié et Paul Leray.

Après avoir souligné les possibilités d'ouvrir des comptes de banque courants, une motion a été passée qu'une demande soit faite pour des privilèges d'acquittement avec notre banque aussitôt que possible.

Çà et là

M. et Mme Joseph Perrot, de Kermaria, ont perdu leur jeune fils, âgé de 4 ans et demi, le lundi 28 janvier; il était hospitalisé à Saskatoon. L'enterrement eut lieu à Kermaria, le jeudi 31 janvier.

Mme Jean Ollivier a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital de Melfort, le 23 janvier.

M. Gaston Boulanger est aussi à l'hôpital de Melfort pour traitements.

Mlle Estelle Lefebvre a passé une semaine en visite chez la parenté, à McKague.

M. et Mme Daniel Lefebvre, de Prince-Albert, sont venus passer quelque temps avec leurs enfants.

Mmes Thomas Lefebvre, Ferdinand Rouault, Bernard et Stanislas Tétreault ont pris part au "Eaton's Curling Playdown" tenu à Melfort, le lundi 28 janvier. Elles ont joué trois jeux, mais elles ont perdu dans les finales.

Naissance

A M. et Mme Roger Lauzon est née une fille, le samedi 26 janvier, à l'hôpital de Melfort.

Jackfish

Va-et-vient

Mlle Jacqueline L'Heureux est venue de St-Paul, Alta, visiter pour quelques jours ses parents, M. et Mme Pierre L'Heureux.

Mlles Clémence Bru, Louise et Béatrice Lavigne et Bernadette Dion, du couvent de Spiritwood, étaient en visite chez leurs parents pour une fin de semaine.

Mme Pierre L'Heureux est allée passer quelques jours à North Battleford, chez sa soeur, Mme Arthur Lavigne.

Mme Norman Higgins, de Vawn, M. Léon Lavigne, de Prince-Albert, M. et Mme Médéric L'Heureux et Mme Arthur Lavigne, de North Battleford, étaient tous de passage ici.

M. et Mme Laurier Blanchette ont fait une visite à Cut Knife, ces jours derniers.

M. Loranger, de Cut Knife, était en visite chez sa fille, Mme Laurier Blanchette, pour quelques jours.

Malades à l'hôpital

MM. Edmond Gagné, Elphège Carignan et Eugène Baillargeon et Mme Joseph L'Heureux ont tous fait un stage à l'hôpital de North Battleford.

Le jeune Ernest Cadrain, fils de M. et Mme Armand Cadrain, est actuellement à l'hôpital d'Edam.

Assemblée

Les dames de la Ligue Féminine Catholique ont eu une assemblée au presbytère, tous les premiers mardis du mois.

Naissance

A M. et Mme Edouard L'Heureux, une fille.

Charte aux Oblats de la province de l'Assomption

OTTAWA — Un projet de loi préconisant l'octroi d'une charte aux Oblats de la province de l'Assomption a subi sa première lecture au sénat. Il sera étudié par un comité sénatorial.

L'hon. J. J. Connolly, sénateur libéral de l'Ontario, a fait savoir que les Oblats veulent établir à Toronto une mission destinée aux Canadiens d'origine polonaise et que c'est là la raison du projet de loi.



La basilique-cathédrale St-Jacques-le-Majeur — Montréal

Cet édifice a été construit sur le modèle de St-Pierre de Rome, réduit de moitié. Commencé en 1870, il a été terminé en 1886. A l'arrière, il y a le palais de l'archevêque de Montréal. Longue de 333 pieds et large de 222, la basilique porte un dôme terminé par une grande croix à 250 pieds du sol. La façade est remarquable. Treize statues la surmontent; ce sont des dons de treize paroisses de l'archidiocèse de Montréal. L'intérieur est d'une beauté sobre. Comme à St-Pierre, un baldaquin abrite le maître-autel. De nombreuses peintures ornent les murs. Une chapelle, transformée il y a quelques années, renferme les tombeaux des évêques et archevêques de Montréal.

(Publication du Servire du tourisme de la province de Québec, 106, Grande-Allée, Québec)

Chronique du Collège de Gravelbourg

Saskatchewan

Notre Ecole d'Arts et Métiers

Si l'on s'adonne à passer devant le terrain du collège, on peut se demander ce qu'il y a dans l'école située à l'est du collège et du pavillon des arts, bâtisse carrée d'environ dix pieds de hauteur. Que se passe-t-il dans cette école-là?

Dans cette institution, on trouve quatre ateliers de travail, trois classes, quatre chambres individuelles pour les professeurs, et un lavabo. Dans l'atelier de soudure, on voit les réservoirs d'oxygène et d'acétylène, et les appareils électriques pour la soudure à l'arc. Il y a aussi quelques outils pour battre le fer, etc. Le R. F. R . Chouinard, O.M.I., se dévoue pour enseigner et diriger les élèves qui s'exercent dans ce métier.

Tout près, dans l'atelier de mécanique, on voit le R. P. J.-M. Lacasse, O.M.I., faire son possible pour diriger les élèves dans l'apprentissage mécanique. Dans cet atelier, vous trouverez plusieurs moteurs d'automobiles, de camions, de bateaux, et les appareils électriques et mécaniques pour mettre ces machines en plusieurs pièces et les remonter de nouveau pour qu'elles fonctionnent.

Il ne faut pas oublier notre dévoué M. Marcel Simard, de l'autre côté, qui avec talent explique et montre à ses élèves comment travailler le bois. Dans cette partie de l'école, il y a plusieurs bancs où travaillent les élèves, et plusieurs outils qui leur permettent de faire presque tout ce qu'on peut imaginer.

Regardez en passant l'atelier d'électricité, mais puisqu'on n'enseigne pas ce métier cette année, ne vous y attardez pas.

Dans cette école, nous sommes 21 élèves, divisés en deux groupes: les grades huit et neuf, et dix et onze. Nous sommes 11 dans le deuxième groupe et 10 dans le premier.

Les R. P. C. Brulé, A. Florentin, D. Kerbrat et M. Robitaille enseignent le classique.

L'école technique est vraiment une belle formation pour les élèves qui ne sont pas aussi habiles avec leur tête qu'avec leurs mains!!!.

Wilfrid CROTEAU,
Versification technique.

• • •

Chronique sportive

Le 23 janvier, nos Alouettes remportèrent une rayonnante victoire sur les "Merchants" d'Assiniboia. Le pointage final fut de 11 à 4. L'étoile de la pratie fut Régis Dion, qui compta 4 buts.

De nouveau, les Alouettes étaient vainqueurs dans une partie contre Laflèche, disputée à la Palestre. Guy Duperreault a été en vedette au cours de cette partie, après avoir compté trois buts. La partie se termina au compte de 16 à 5.

Le mercredi 30 janvier, un pointage de 12 à 7 favorisait encore nos joueurs, alors qu'ils visitaient le club de Laflèche. Régis Dion brilla, ayant 4 buts à son crédit.

Nos Juvéniles remportèrent aussi une victoire, le 30 janvier, lors d'une joute contre Hodgeville. Le pointage final fut de 9 à 3 pour les collégiens.

Ils ont aussi montré leur savoir-faire à l'occasion d'une partie disputée contre Bateman, le 25 janvier, alors que la joute se terminait au compte de 10 à 7. Cependant, ils furent moins chanceux, le 23 janvier, contre le même club, en rapportant une défaite de 8 à 3.

Le lundi 28 janvier, les Bantams du Collège rencontraient le club de Laflèche. Nos jeunes revinrent victorieux, avec un pointage de 3 à 1; l'étoile du jour, Arthur Grégoire, compta 2 buts.

Dans le hockey intramural, l'ardeur n'est pas moindre. Chez les Grands "A", le club de Detroit se tient en première place avec 7 points. Dans la catégorie Grands "B", le club de Québec domine avec 8 points. Chez les Moyens, les Guerriers se distinguent avec 6 points et, enfin, chez les plus jeunes, les clubs Royaux et Cardinaux se disputent la première place avec 7 points chacun.

Dans le domaine du ballon-panier, nos Etoiles, toujours vainqueurs, ont démontré leur force lors d'un voyage à Moose Jaw, le 26 janvier, où ils rencontrèrent l'équipe du "Moose Jaw Teacher's College". La partie se termina au compte de 74 à 35.

LE COMITE DES JEUX.

• • •

Nouvelles et potins

M. Alfred Buissière, de Vonda, revient au collège après quelques années d'absence. Habile joueur de hockey, il est un renfort précieux pour nos Alouettes.

Après une vacance prolongée, Gérard Haudegand est revenu au bercail. Retenu par la maladie (dit-il), il fut obligé de demeurer à la maison, malgré son grand empressement pour revenir à l'Alma Mater.

Il ne faut pas oublier de mentionner que notre ministre des relations extérieures, P. Juneau, est revenu d'une mission périlleuse: il a vécu "à la collégienne" pendant quelque temps, pour nous ramener ses impressions au cas où l'on serait obligé de faire un pareil séjour à l'étude et au dortoir! Durant son absence, le Pavillon des Arts était morne: c'était si tranquille, paraît-il, que le surveillant pouvait prendre une sieste durant le temps d'étude! ! !

Les malades

Passons maintenant aux élèves moins fortunés: les malades. Albert Thul a fait un court stage à l'hôpital et y a laissé ses amygdales; René Archambault en est revenu, moins son appendicite; Norbert Cénérini prend beaucoup de mieux et on espère le revoir bientôt.

Mentionnons en passant que C. Buissière souffre d'une maladie qu'on appelerait, en langage technique: "Prohibitus exire"! ! !

Prochain débat

Les deux Académies nous annoncent un débat prochainement. Nous attendons avec impatience le résultat des efforts de nos polémistes.

Henri LEOST,
Arts II.

Funérailles de M. E. Paradis en l'église de Storthoaks

STORTHOAKS — M. Edouard Paradis mourait à l'hôpital de la Miséricorde, à Winnipeg, le jeudi soir 24 janvier, à l'âge de 51 ans.

La dépouille mortelle arrivait à Storthoaks samedi après-midi, et fut exposée dans la demeure du défunt.

Les funérailles eurent lieu, le lundi 28 janvier, en l'église paroissiale. La levée du corps fut présidée par M. l'abbé J.-A. Lévesque, curé. M. l'abbé Marcel George, vicaire de Radville et neveu du défunt, chanta le service, assisté comme diacre et sous-diacre de M. l'abbé C. Gibney, de Régina, et du R. P. H. Gagné, O.M.I., supérieur du Scolasticat de Lebret. Les RR. FF. Lemieux et Boulet, O.M.I., de Lebret, agissaient comme servants. Assistaient au choeur: le R. P. Alphonse Paradis, O.M.I., de Lebret, le R. P. J.-A. Granger, F.M.I., de Cantal, M. l'abbé J. Molloy, de Milestone, et M. l'abbé J.-A. Lévesque.

Les porteurs étaient: MM. J. J. Smith, Earl Peters, Georges Gervais, Albert Lapierre, Alfred Chicoine et Albert Boulet.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Yvonne Dubois, trois filles et un fils: Lilliane (Mme Claude Felling), de Langenburg, Sask., Jeannine (Mme Bruce Schleicher), de St-Boniface, Henri et Yvette, étudiants au collège St. Thomas More, à Saskatoon; sa mère, Mme Georgina Paradis, de St-Boniface; trois frères, Philippe, de Storthoaks, Alfred, de Dunrea, et Lucien, Frère Oblat, de St-Norbert; trois soeurs, Jeanne (Mme Gaston Blerot), de Domremy, Antoinette et Henriette, de St-Boniface, et trois petits-enfants.

Parmi la nombreuse assistance aux funérailles, on remarquait: M. et Mme Gaston Blerot et leurs fille et gendre, M. et Mme Arthur Casavant, de Domremy; le R. F. Lucien Paradis, O.M.I., de St-Norbert; M. et Mme Alfred Paradis et leur fils, Paul, de Dunrea; Mlles Antoinette et Henriette Paradis, de St-Boniface; M. Jos. Boulet et M. Albert Boulet, de Dunrea; M. et Mme Edouard George et leur fils, Wilfrid, de St-Boniface; M. et Mme Edouard Dubois, de Hilton, Alta., et leur fils, M. Richard Dubois, de Régina; M. et Mme Wilfrid Dubois, de Yorkton; M. et Mme Médéric Dubois, d'Antler; Mlle Marguerite Dubois, de Winnipeg; M. et Mme J. J. Smith, d'Estevan; M. et Mme Martin Smith, de Brandon; M. Ernest Toupin, de Montmartre.

Remerciements

La famille Paradis désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de fleurs, d'honoraires de messes, soit par visites ou assistance aux funérailles.

Noces d'argent

A l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Gofflot, M. l'abbé J.-A. Lévesque, curé, donna sa bénédiction aux jubilaires. L'adresse fut lue par Mlle Evelyne Pierret. Le cadeau était un service de coutellerie, présenté par M. Jules Gofflot, l'aîné de la famille.

Etaient présents: MM. et Mmes Jules Gofflot, Lucien George, André George et famille, et Mme Elisa George, de Bellegarde; M. et Mme Lucien Sylvestre et Mlle Aline Sylvestre, de Frys; MM. et Mmes Léon Gofflot, Paul et Jules Pierret, et M. Eugène Gofflot.

Va-et-vient

M. et Mme Paul Pierret et Evelyne rendirent visite à M. et Mme Camille Muller, de Notre-Dame-de-Lourdes, Man., ainsi qu'à des amis, MM. et Mmes Henri Roch et Pierre Charrière.

Mme Jules Pierret est allée rendre visite à ses soeur et beau-frère, M. et Mme Oscar Desrochers, de St-Boniface.

Mme Honorius Millette passe un mois chez ses filles et gendres, M. et Mme François Poliquin, de Laflèche, et M. et Mme Alfred Jan, de Fir Mountain.

M. et Mme Roméo Tourigny et leur fillette se rendaient à Wolseley et Régina, la semaine dernière.

M. l'abbé Roger Ducharme était de passage dans la paroisse, la semaine dernière.

Baptême

Le 20 janvier: Dale Richard, né le 7, fils de M. et Mme Gurney Baldwin (née Juliette George). Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Dubois, grand-oncle et grand-tante de l'enfant.

Régina

Partie de cartes

Le dimanche 27 janvier, dans la salle St-Jean-Baptiste, avait lieu la deuxième partie de cartes organisée par les Dames de l'Autel. La soirée était sous la direction de M. David Toupin, maître de cérémonies.

Les gagnants furent: whist — dames, Mme Eva Barré, 1er prix, Mlle Laura Gatin, consolation; hommes, M. Fernand Salvat, 1er, M. Pierre Hamel, consolation; bridge — Mme Joseph Girardin, 1er, Mme Henri Béchard, consolation; hommes, M. Ernest Gatin, 1er, M. Wilfrid Perras, consolation.

Le prix d'entrée fut gagné par Mlle Pearl Marion. Il y eut aussi une rafle d'un magnifique coussin, et l'heureuse gagnante a été Mme Gérard Dorais.

Les dames désirent remercier tous ceux et celles qui aidèrent au succès de cette partie de cartes, et elles vous invitent à revenir.

La St-Valentin

Le dimanche 10 février aura lieu la grande partie de cartes de la St-Valentin. Cette partie de cartes promet d'être des plus intéressantes. Il y aura un programme propre à satisfaire tous les goûts: chants, jeux, et surtout une parade des modes. Ce programme promet beaucoup en divertissements. Venez en grand nombre. Amenez vos amis et, ne l'oubliez pas, les heureux gagnants bénéficieront de magnifiques prix

Nouvel exécutif

Le mardi 22 janvier, les Dames de l'Autel tenaient leur assemblée annuelle. Un nouvel exécutif fut alors élu: présidente, Mme Raoul Langlais; vice-présidente, Mme Dr Paul Desjardins; secrétaire-trésorière, Mme P.-H. Bouthillier; conseillères, Mmes Gérard Dorais, Ernest Gatin, Léona Pelletier, Victor Tessier et Alice De Roo.

Félicitations au nouvel exécutif!

Champion aux dames

M. Joseph Girardin, le mercredi 23 janvier, gagna le titre de champion aux dames, en remportant une victoire sur M. John Gottschall, défendant son titre. M. Joseph Girardin gagna le trophée Sam Antonini et maintenant il est reconnu comme le champion aux dames, pour toute l'année 1957. Sincères félicitation! Puisse-t-il faire de même en 1958!

Çà et là

M. P.-H. Bouthillier est actuellement hospitalisé à l'hôpital des Soeurs Grises. Souhaits d'un prompt rétablissement.

M. l'abbé Roger Ducharme, de Gravelbourg, a rendu visite au R. P. R. Turcotte, O.F.M., curé.

Chronique de CFRG

710 (1230) Kilocycles

La souscription a débuté par une semaine de prière

La neuvaine préparatoire à notre campagne de souscription est terminée et nous entrons aujourd'hui dans la phase des causeries et des contributions. Il peut sembler étrange à quelques-uns qu'une telle campagne soit précédée d'une neuvaine de messes. Il ne s'agit pas ici d'un caprice ni de jeter de la poudre aux yeux. Tout se tient dans notre vie et nos oeuvres. Nous n'avons pas érigé un poste de radio par fanatisme. Nous y voyons plutôt un outil très puissant pour soutenir la foi de notre population et guider toute sa vie dans le service du Seigneur. C'est une oeuvre catholique avant tout, et toutes les délibérations du directorat commencent et se terminent par la prière.

La neuvaine de messes a été offerte pour que, par l'intercession de Notre-Dame, l'Esprit-Saint illumine toutes les intelligences et les dispose à saisir l'importance de l'acte que nous allons poser. On vous demande des sacrifices, mais c'est pour une oeuvre que vous avez voulue. Il faut qu'elle dure. Oui, vous avez demandé la radio catholique et française. Vous l'avez. Il s'agit maintenant de donner un dernier coup de collier pour effacer une dernière dette et mettre l'entreprise sur une base absolument solide.

De même qu'on ne fait pas un sauvetage à moitié, de même aussi on ne laisse pas une entreprise de ce genre à moitié terminée. C'est pourquoi nous faisons un pressant appel à votre générosité. Si nous pouvions compter sur toutes les familles, ce serait une question d'environ $20.00 pour chacune. Hélas, nous savons qu'il en est toujours qui se retirent et laissent aux autres les obligations qui leur incombent. C'est pourquoi, il faut compter que ceux qui comprennent donneront davantage pour combler les abstentions.

Toutes les minorités qui veulent durer doivent s'attendre à payer le prix. Vous n'êtes pas riches? . . . A la bonne heure, vous comprendrez mieux que se détacher des biens terrestres, c'est s'enrichir spirituellement. D'ailleurs, vous ne serez jamais riches. C'est pourquoi il faut donner de votre pauvreté.

Si vous n'avez jamais contribué à l'oeuvre de la radio, vous n'êtes pas en retard, car il est toujours temps de faire le bien. Vous êtes libres, et quel privilège. Partout où l'on a soumis les peuples à l'esclavage, on leur a enlevé leurs postes de radio pour faire disparaître toutes les paroles d'espérance et de ralliement qui pourraient leur être adressées. Savons-nous seulement que nous manions une arme puissante pour la défense de la liberté chrétienne? Il serait bon d'y penser, avant de se refuser à la générosité.

En relisant les lettres de nos derniers auditeurs, les larmes nous viennent aux yeux. On sent que CFRG a comblé un vide et dilaté bien des coeurs. C'était comme une rencontre, après des années d'absence. Soyons heureux d'avoir fait tant d'heureux, même s'il faut y mettre de notre argent. Les directeurs de CFRG ont toujours été conscients des grands sacrifices qu'ils devraient vous demander. Allez-vous tromper cette confiance qu'ils ont mise en vous? Avant même que la souscription commence, nous avons reçu la somme de $800.00. Tout nous laisse croire que le succès sera certain.

En terminant, nous demandons à tous ceux qui voudront contribuer à cette souscription, de nous indiquer le montant qu'ils ont souscrit précédemment et à quel endroit, s'ils ont changé d'adresse. C'est notre intention de publier une liste complète de ce que vous avez contribué à l'oeuvre de la radio depuis 1945.

Au Collège St. Thomas More

L'incorporation du village de Sutherland avec la ville de Saskatoon fut le sujet de l'invitée au déjeuner-communion du 27 janvier au Club Newman.

Mlle Myrna Hopfner présenta Mme A. J. McIntosh, conseillère au conseil de ville de Saskatoon. Mme McIntosh énuméra les services municipaux qui seraient améliorés par cette incorporation. Elle parla aussi des difficultés qui entouraient ce mouvement. M. Douglas Korman remercia la conférencière.

Le soir venu, la bénédiction du St-Sacrement fut suivie de deux films présentés par MM. Borden et Michael Pluhator.

Le premier film passait en revue l'ouverture non-officielle du collège St. Thomas More à la mi-décembre et aussi quelques épisodes de vie à l'Institut Sheptysky. Le deuxième film racontait le voyage de M. Pluhator dans le sud de la province et les états avoisinants.

La soirée se termina aux sons de la musique.

Au cours de l'après-midi, les nôtres eurent l'occasion d'entendre pour la première fois depuis quelques années l'orchestre symphonique de Saskatoon. Un gymnase rempli à capacité contenait un auditoire attentif. Parmi les artistes renommés se trouvaient Franq Zeidler, clarinettiste, et Boyd McDonald, pianiste. Deux des nôtres, Carl Zylak et Wally Ewasew, faisaient aussi partie de ce groupe.

En fin de semaine, nos étudiants de la faculté de médecine participèrent à l'exposition médicale. Environ 6,450 personnes virent cette exposition qui, sur un terrain uni, couvrirait environ cinq arpents. Il est à remarquer que cette exposition est la plus grande de ce genre au pays. Le public a semblé y porter un grand intérêt, surtout lors de la représentation cinématographique d'une opération cardiaque faite à l'hôpital même et d'une explication détaillée d'un examen physique.

Les activités du Club Newman deviennent de plus en plus intenses, à cause de l'ouverture officielle du nouveau bâtiment du collège, le jeudi 7 février.

Marcel SIMONOT.

Bourse de $8,000 à un médecin montréalais

MONTREAL — Le Dr H. S. Morton, président du Conseil médical de la Société canadienne du cancer, vient d'annoncer l'octroi d'une bourse de $8,000 à un jeune médecin montréalais, le Dr Gilles Tremblay, pour deux ans d'études de spécialisation à l'Ecole supérieure de médecine de Londres. Le titulaire se consacrera spécialement à l'histochimie.

L'idée de l'ordre en toutes choses, c'est-à-dire de l'ordre littéraire, moral, politique et religieux, est la base de toute éducation. — J. JOUBERT.

Les élèves de l'école de Duck Lake apprécient la bonne lecture française

DUCK LAKE — Le temps fuit . . . les examens approchent. Les élèves devront bientôt quitter leur meilleur ami et passe-temps: "La bonne lecture". Depuis septembre, ils ont dévoré de bien intéressants volumes et c'est à qui en lirait le plus. Pour les encourager davantage, messieurs les commissaires firent don de nouveaux livres. Sincères remerciements.

Quels sont les auteurs favoris? Toujours les mêmes: surtout René Bazin et Pierre l'Ermite, deux grands apôtres qui ont prêché la même thèse: "La fidélité au sol"; par leurs magnifiques romans: "La terre qui meurt", "Restez chez vous", "La grande amie", etc. Il ne faut pas oublier Louis Hémon avec son plus célèbre roman sur le Canada: "Maria Chapdelaine" qui a intéressé tout étudiant, sur les ondes de CFNS. Bon nombre d'élèves parcourent actuellement la fameuse série: "Brigitte", de Berthe Bernage, et se font propagandistes de cette oeuvre rare. Le tout enrichit et meuble bien ces jeunes intelligences.

Au tableau d'honneur des classes supérieures figurent les noms des grandes liseuses: Denise Piché, Raymonde Doucette, Hélène Pelletier, Yvette Pelletier, Elise Périllat, Yolande Pelletier, Albina Labonté, Martha Kuppenbender, Yvonne Lechasseur, Yvonne Périllat, Odile Valmont, Hélène Forseille et Micheline Perrin. Cette dernière est élève en 4e année et en est à son soixantième volume.

Les élèves de l'école Stobart remercient sincèrement, par la voix de **La Liberté et le Patriote**, le R. P. Benoit Paris, O.M.I., et le poste de radio CFRG pour les intéressants cours sur "Le jeu de l'amour et du hasard" qui passe sur les ondes tous les samedis, à 10 h. 30.

Val Marie

Hockey

Le mercredi soir 23 janvier eut lieu, à Climax, une partie de hockey entre le club Val Marie Hornet et celui de Climax Clippers.

Les joueurs de Val Marie, sous l'habile direction de leur entraîneur, M. L. Lizée, gagnèrent la victoire au compte de 5 à 2.

Le samedi 26 janvier, les joueurs de hockey du club local se rendirent à Cadillac pour y rencontrer le club de l'endroit. Malgré leur défaite, ils sont revenus contents et prêts à recommencer.

Club des 4 H

Le vendredi 25 janvier avait lieu, dans la salle des Chevaliers de Colomb, l'assemblée mensuelle du club des 4 H, division des bestiaux. Environ 15 membres étaient présents.

Les importants sujets de discussion furent: les soins à donner aux veaux qui prendront part aux concours du printemps et, en plus, les méthodes à employer pour prélever des fonds. M. Milton Brooks, chef du club, dans une adresse à ses jeunes collaborateurs, leur a bientôt fait comprendre l'importance d'inscrire dans un livre un compte rendu de leur travail en tout temps.

Chambre de Commerce

Au cours de l'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce de Val Marie, le mercredi 23 janvier, l'élection des officiers donna les résultats suivants: M. Armand Quessy, président; M. Alex. Schmidt, vice-président; M. V.-J. Barron, secrétaire, et M. Yves Briand, trésorier.

Voici les principaux sujets qui furent traités, au cours de cette réunion: la réduction de la cotisation, de $5.00 à $3.00; la nécessité d'un hôtel dans le village.

Dorénavant, les assemblées auront lieu le 3e mercredi de chaque mois. Tous les intéressés sont les bienvenus.

Va-et-vient

Depuis le début de l'hiver, M. et Mme Amédée Vermette et leur famille habitent à Val Marie. M. Vermette doit commencer les travaux de construction du nouvel hôtel, au printemps.

M. et Mme Raymond Lebel et leur bébé sont déménagés dans un nouveau logis, au village.

MM. Guy Dunand et Perreault, de Calgary, employés au bureau du Pacifique Canadien, visitaient leurs parents, la semaine dernière.

Mlle Marie Denniel est en voyage d'affaires à Moose Jaw pour quelques jours.

M. Fernand Massé, de Mankota, était en visite chez son père, M. A. Massé, sa soeur, Mme J. Sincenne, et sa famille, au temps des fêtes.

Cantal

Naissances

Le 13 janvier, une fille à M. et Mme Lucien Mailhot.

Le 18 janvier, un garçon à M. et Mme Maurice Desautels.

Le 22 janvier, un premier fils à M. et Mme Rosario Germain, qui ont déjà cinq filles.

En décembre, un garçon à M. et Mme Omer Chouinard.

Nos malades

Mme Onil Boutin est hospitalisée à l'hôpital des Soeurs Grises, à Régina, depuis plusieurs semaines. M. Boutin lui rend souvent visite.

Mme Ernest Lemieux et M. Henri Emond sont hospitalisés à Redvers, depuis quelques jours.

Ça et là

Mme Hector Boutin et son fils, Emile, sont allés dans l'Est, à la fin de décembre. Ils sont revenus avec une nouvelle Chevrolet. A leur retour, ils rendirent visite à M. et Mme De Lamars et famille, à Grand Forks, D.-N.

M. et Mme Lawrence Smith et leurs deux garçons, de Toronto, ont visité leurs parents.

M. et Mme Lucien Desautels, de Ponteix, sont en visite chez M. et Mme Maurice Desautels, depuis quelques semaines. Ils se rendront à Winnipeg pour y visiter des parents, avant de retourner à Ponteix.

M. Jules Germain est revenu d'un voyage au sud des Etats-Unis. Il rendit également visite à ses soeur et beau-frère, M. et Mme L. Shipley, de Denver, Colorado. Il est reparti aussitôt pour Régina et Vancouver, C.-B.

M. Philippe Deschênes est allé rendre visite à ses parents, à Lestock, Sask.

M. Roger Germain et M. et Mme T. Landry se rendirent à Régina pour affaires. Ils visitèrent aussi des parents: MM. et Mmes P. Germain, Eloi Wilvers et Roger Landry.

Mlles Irène et Armande Boutin, toutes deux employées à Calgary, Alta, ont passé les fêtes dans leur famille, ainsi que M. Laurier Boutin, étudiant en médecine à l'Université Laval de Québec, Mlle Aimée Wilcott, e.g.-m. à Régina, et Mlle Victoria Boutin, institutrice à Kennedy.

Mme Maria Donais est revenue de Fannystelle. Elle passe quelques jours chez sa fille, Mme Roger Germain, avant de partir pour Vancouver, C.-B.

M. Adolphe Wilcott est employé comme ouvrier à Alida depuis quelque temps.

M. et Mme Ovila Poirier et famille, de Bellegarde, ont rendu visite à M. et Mme Antonio Boutin.

M. et Mme D. Stocking, d'Oxbow, ont rendu visite à M. et Mme T. Landry, dernièrement.

Alida

Ça et là

M. et Mme M. Nelson et M. J. Parayeski étaient en visite chez M. et Mme Elmer Belmore, dimanche dernier, ainsi que chez leur fils, Briant.

M. Wilfrid Lemay visitait aussi la famille E. Belmore, la semaine dernière.

M. B. MacDougal, de la Pipe Line Co. d'Estevan, est venu visiter les fermiers afin de prendre des arrangements pour poser le deuxième oléoduc. Il faut bien dire qu'Alida compte déjà plusieurs bons puits d'huile.

M. K. Arthur, conseiller, a un très bon puits d'huile sur sa ferme, au nord-est d'Alida, tandis que M. Rollson en a trois, et nous affirme qu'il en aura un quatrième au printemps.

Nos malades

M. Bill Nelson est hospitalisé à Winnipeg.

Mme Basile Arthur est revenue dans sa famille, après avoir subi deux opérations à l'hôpital de Redvers.

Mme E. Ball est hospitalisée depuis 3 mois à l'hôpital de Redvers.

M. West Ball est parti à Régina pour y suivre des traitements médicaux.

Mme Luc Lemieux est revenue de l'hôpital de Régina, après avoir subi une opération.

A tous, nous souhaitons un prompt rétablissement.

Naissance

M. et Mme Meller Nelson ont le bonheur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un garçon, né le 30 janvier, à l'hôpital de Redvers.

Dumas

Va-et-vient

Mme Emile Baudu, de Kipling, et sa belle-fille, Mme André Baudu, de Vandura, allèrent à Régina pour affaires.

M. et Mme Clifford Easton, de Wawota, se rendirent à Régina visiter leur père, M. Richard Delarue, à l'hôpital des Soeurs Grises.

Mme Albin Lemoine et sa fille, Denise, de Wawota, sont allées visiter leur époux et père à l'hôpital général de Régina.

M. Lionel Larrivée, de Régina, et sa cousine, Mlle Annie Dumont, sont venus rendre visite à leurs parents. A leur retour à Régina, Mme Henri Filteau les accompagnait.

Mlle Victoria Boutin était en visite chez M. et Mme A. Deschamps.

M. et Mme W. Wyporowich et leurs enfants, de Kelso, et M. et Mme André Baudu, de Vandura, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Robert Jacques.



On voit ci-haut l'un d'une série de 3 timbres émis par le bureau de poste du Vatican en l'honneur de Notre-Dame de Czestochowa. Ce timbre est une copie du fameux tableau de la Madone Noire de Czestochowa, que certains experts attribuent à l'apôtre saint Luc. On dit que, grâce à l'intervention de cette madone, les Polonais furent victorieux contre les Suédois, en 1655. Les timbres portent l'inscription "Regina Poloniae Czestochowa", Notre-Dame de Czestochowa, Reine de Pologne. (NC)

Quatre élections d'officiers ont eu lieu à Montmartre

MONTMARTRE — Le dimanche 20 janvier, au soubassement de l'église, avait lieu l'assemblée de la paroisse. M. Stanley Coolican fut nommé syndic en remplacement de M. Louis Fournier, sortant de charge.

Les Dames de l'Autel se réunirent au début du mois de janvier pour l'élection d'un nouveau comité. Voici les résultats: présidente, Mme Georges Sterbling; assistante-présidente, Mme Emilien Labrèche; vice-présidente, Mme Arthur Coolican; secrétaire-trésorière, Mme Amable Coupal.

Le comité des dames auxiliaires de l'hôpital pour 1957 est le suivant: présidente, Mme Armand Roy, réélue; vice-présidente, Mme Charlie Sebastian, réélue; secrétaire-trésorière, Mme Raymond Robert, qui succède à Mme Hector Perras.

Le bureau de direction de l'hôpital a tenu son assemblée régulière, il y a quelques jours, et les nouveaux officiers pour l'année 1957 sont les suivants: président, M. Joseph Joubert; vice-président, M. Edouard Fink. M. Wendell Laturnus fut réélu secrétaire-trésorier.

Ça et là

Un service de 24 heures par jour au téléphone fut réalisé dernièrement.

M. et Mme T. Percival et M. et Mme Amable Coupal sont partis en vacances au Texas pour trois semaines, où ils auront le bonheur de rencontrer M. et Mme Georges Percival, qui y sont rendus depuis quelque temps et y demeureront jusqu'au printemps.

M. Louis Fournier est parti, le dimanche 27 janvier, pour Saskatoon prendre part à un congrès coopératif.

Mlle Arlene Douan est maintenant employée à la Banque Royale à Régina.

M. Antonio Boudreau a passé deux semaines à l'hôpital de Saskatoon.

Furent hospitalisés depuis 3 semaines à l'hôpital local: M. l'abbé F. Pander, de Candiac, MM. G. du Marac, de Mutrie, et E. Langlois; Mmes W. Laturnus, G. Lerminiaux, L. Roy et Thomas beaulieu, de Mutrie.

Baptêmes

Lionel-Raymond, fils de Raymond Perras et de Katherina Iberle, né le 14 janvier. Parrain et marraine, Valentin Iberle et Geneviève Perras, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Jérôme, fils d'Hervé Perras et d'Adrienne Hamelin, né le 16 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Hercule Perras, de Moose Jaw.

Michel-Normand, fils de Georges Thériault et de Marguerite Duchaine, de Mutrie, né le 26 janvier. Parrain et marraine, François Thériault et Danielle Thériault.

Joseph-Raymond-Oscar, fils d'Hervé Lachambre et de Godelieve Vanaelst, né le 31 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Lachambre.

Wolseley

Shower

Le samedi 2 février, chez Mme Léo Timmermans, eut lieu un shower en l'honneur de Mlle Thérèse Bourrée, dont le mariage était fixé au 5 février. Une quinzaine de dames se réunirent pour offrir leurs voeux et cadeaux à l'héroïne de la fête. Un délicieux goûter fut servi et Mlle Bourrée remercia les dames pour leur délicatesse à son égard.

Va-et-vient

MM. Marc et Louis Thériault, de Montmartre, passèrent la fin de semaine chez M. et Mme Claude Dureau.

M. Edmond Chabot, de Ferland, visite M. et Mme Emile Tourigny.

Mme Bénard, de Liberty, passe quelque temps chez sa fille, Mme Henri Coueslan.

Furent hospitalisés dernièrement: MM. Emile Tourigny, J. Karpinski, Albert Defosses, Jos. Ruzieka, Denys et Gérald Tourigny, Mmes Jos. Gates et Henri Coueslan.

M. Adélard Rioux, de Montmartre, visita M. et Mme Eloi Tourigny et Mme Anna Laplante.

Partie de cartes

Dimanche eut lieu une partie de cartes organisée par M. et Mme Léo Dureault, aidés des familles Albey et Paul Dureault, Alex. Chaye, Noël Laverdure, Jos. Ruzieka, Mme Adams et Evelyn, MM. Alex., Wilfrid et Arthur Hébert.

Les prix divers allèrent aux suivants: cartes: 1er, M. Jos. Chaye et Mme Léo Perras; 2e, M. Alex. Chaye et Mme Albey Dureault; consolation, M. Marc Thériault et Mme Marcel Souchotte; prix d'entrée, Mme Marcel Souchotte.

Au bingo, les gagnants furent MM. Jim Fraser, Marcel Souchotte (3), Andrew Schneider, Claude Noëls et Roger Binst, Mmes Rose Perras, L.-B. Pierre et Albey Dureault.

La soirée rapporta la somme de $67.00.

La conservation du poisson et de la faune est étudiée à Duck Lake

DUCK LAKE — Le mercredi 30 janvier se tenait, à Duck Lake, le grand ralliement annuel des membres actifs de la localité et des officiers du gouvernement provincial de la "Fish & Game League", association qui voit à la conservation du poisson et de la faune sauvage.

Tous les distingués visiteurs et les membres présents, soit un groupe de plus de 150, tinrent leurs délibérations dans l'école Victoria, dès 2 h. de l'après-midi, et la séance se prolongea jusqu'à 7 h. 30 du soir. Ils participèrent ensuite à un somptueux banquet servi à la salle paroissiale par les dames de l'Autel et les autres dames de la paroisse.

Vers l'issue du banquet eurent lieu les toasts d'usage et la présentation des nombreux orateurs par M. le président du comité local de la "League", M. W. A. Urton, avec son maître de cérémonies, M. François Richard. M. Alex. Baribeau, président de la Chambre de Commerce, souhaita la bienvenue à tous les visiteurs et convives.

Dans le cours de la soirée, les membres du choeur de chant et Mlle Frison firent les frais de chants appropriés, accompagnés au piano par Mlle Lorraine Tournier. Une séance de vues fixes et en couleurs, prises récemment à l'occasion d'un voyage dans les territoires du Nord-Ouest et au Yukon, clôtura la soirée, et le commentateur, M. E. Paynter, commissaire provincial de chasse de Régina, intéressa grandement l'auditoire avec ses récits de voyage et ses connaissances variées et étendues sur le grand Nord, spécialement par une série d'aventures à chauds coloris d'un pays sauvage rempli de vieux souvenirs et de reliques remontant au temps de la course vers l'or du Klondyke. M. Paynter termina sa causerie par un long poème de "Robert Services" des derniers moments de l'aventurier Sam McGee, et il fut fort applaudi.

Invités d'honneur

Parmi les invités d'honneur à cette assemblée, on remarquait d'abord M. E. Paynter, de Régina; M. C. Agar, président provincial du comité du contrôle déprédateur de Saskatoon; M. Les Kerr, président du comité de la chasse champêtre de Saskatoon; M. Keith Thue, gérant du comité de la chasse champêtre de Saskatoon; M. Harold Read, de Prince-Albert, surintendant général de chasse pour la partie nord de la Saskatchewan; M. G. Cauldwell, officiel provincial de la section de la Pêche, et son associé de Prince-Albert, surintendant de la même section aux Ressources Naturelles provinciales; M le Dr R. W. Kirby, surintendant du Sanatorium de Prince-Albert; le major Hall, gouverneur du pénitencier fédéral de Prince-Albert; M. Jack Weeks, gardien en chef du pénitencier de Prince-Albert; M. J. J. Atherton, inspecteur commandant de la force R.C.M.P. de Prince-Albert, et M. Vic Chad, président de la section "Fish & Game League" de Prince-Albert.

Lors des délibérations qui précédèrent le banquet du soir, il fut décidé d'améliorer le local champêtre "Sandy Lake", situé à 14 milles de Duck Lake, pour fins de villégiature, et qu'un ralliement annuel se ferait en cet endroit dans les premiers jours du mois de juillet. M. Bert Robbins, l'officier des sports, fut heureux d'annoncer qu'un trophée de valeur était offert par la direction de la Banque de Montréal. Dans le cours de la soirée, la présentation de ce trophée fut faite officiellement par M. Joseph Cardinal, gérant local, et M. Green, gérant de la même banque à Prince-Albert. Ce trophée sera donné aux gagnants de ligue de la balle molle qui sera organisée prochainement. Deux autres gérants de la même banque se joignirent à cette présentation, MM. E.-C. Pourbaix, de Domremy, et E. Brown, de la succursale de Wakaw. De nombreuses résolutions furent adoptées à l'effet d'aider à la conservation du gibier.

Voici la liste des nouveaux officiers de la "League", élus pour l'année 1957: M. E.-C. Pourbaix fut choisi comme président; M. François Richard, vice-président; M. Fred Anderson, secrétaire, et M. Guy Pelletier, trésorier. Et les représentants régionaux sont: MM. Bert Robbins et Maurice Gutenberg, pour la région de Laird; MM. F. Schultz et Art Bergman, pour Waldheim; MM. Ted Tadei, le Dr J. F. Jansen, Peter Pereversof et le caporal W. Preston, pour la région de Rosthern; MM. J. Zombor, le caporal Wilmott et W. Hilderbrandt, pour Wakaw; MM. R. et J. Rabut, pour Domremy; MM. Marcel Begrand et Jos. Carey, pour Hoey; MM. H. Thorimbert, R. Cochet et J. Nelson, pour St-Louis; MM. Don Horncastle et J. Neudorf, pour MacDowell; MM. Berchmans Arcand et Armand Rio, pour Titanic; MM. Philippe Pajot et H. Leduc, pour Carlton; M. Carl Peterson, pour Wingard; MM. Art Schmidt et André Gauthier, pour le district de La Plaine; M. le Dr W.-E. Pourbaix, pour Prince-Albert; MM. I.-J. Doucette, W. Paul, A.-G. Perret, Alfred Maier, Doug Spriggs, Auguste Pogu, Art Perret et J.-M. Cardinal, pour la région de Duck Lake.

Nos malades

Mme Jos. Morrissette doit subir une opération à Saskatoon et le jeune Hervé Pelletier fut aussi à l'hôpital, à la suite d'un accident.

Mme Georges Lemauviel est de retour d'un long voyage en Colombie-Britannique où elle est allée visiter parents et amis. A son retour, elle était accompagnée de sa fille, Irène.

Mme Fred Doucette était chez elle quelques jours, la semaine dernière, avec sa belle-fille, Mme Léon Doucette, de Prince-Albert.

Mme Savidan et ses fils, de Hoey, étaient en visite chez M. et Mme Rémi Pelletier, ces jours derniers.

MM. Benoit Pelletier, de Domremy, et Léo Lanovaz, de Prince-Albert, étaient de passage dans leurs familles, en fin de semaine.

Mme Gauthier, de Marcelin, visitait son beau-frère, M. Henri Périllat, à son retour d'un voyage à Nelson, C.-B.

M. et Mme Sylvio Théoret et leur famille étaient aussi de passage, récemment.

Mlle Yvette Doucette, garde-malade, de North Battleford, était en visite chez ses parents, en fin de semaine.

Le feu s'est déclaré à la résidence de M. et Mme Marius Pelletier, récemment. Heureusement que le sinistre fut arrêté, grâce aux voisins, à l'empressement et au savoir-faire de nombreux volontaires arrivés à temps pour éteindre les flammes.

Baptême

M. et Mme André Barré sont les heureux parents d'un garçon, Daniel-Joseph-René, baptisé à l'hôpital de Rosthern par le R. P. Florido Turgeon, O.M.I. Le parrain et la marraine étaient M. et Mme Robert Forseille.

DUBLIN — Le premier ministre, M. John A. Costello, aux prises avec une crise économique et face à une défaite au Parlement, a dissout les Communes et a annoncé de nouvelles élections générales pour le 5 mars prochain.

Gravelbourg

La marche des dix sous

La campagne en faveur de la marche des dix sous, sous la direction de Mme M.-R. Fauchon, a rapporté la jolie somme de $271.52. Voici les noms des dames et demoiselles qui ont passé de porte en porte pour cette campagne: Mmes Roland Leblanc, Léo Fauchon, Raymond Gosselin, Jos. Bouvier, Philippe Beauchesne, Aurèle Piché, Alphonse Bourgeois, Juliette Doll, Sylvère Mailhot, Mike Rymek, Fortunat Gosselin, Marie-Louise Guirion, Marcel Michaud, Jos. Geada, Xiste Bouvier, Edmond Fafard, Matt Clarke, Albertine Hamel et M.-R. Fauchon, Mlles Eveline et Solange Fauchon et Eveline Beauchesne.

Un délicieux goûter fut servi chez Mme Marie-Rose Fauchon. Merci à tous.

Ça et là

M. et Mme Siméon Grenier, de Dakota-Nord, sont venus visiter M. et Mme Dumont Lepage, ainsi que M. Loiselle, père de Mmes Grenier et Lepage, qui demeure chez cette dernière.

M. et Mme D. Legault, de Val Marie, étaient en visite pour quelques jours chez M. et Mme Alfred Fauchon.

M. et Mme Vermette, de Campbell River, C.-B., ont rendu visite à des amis.

Mme Oscar Piché est allée à Régina visiter ses filles et gendres, MM. et Mmes Raymond Thibaudeau et Renault Gauthier.

M. Georges Bourgeois est parti pour Vancouver visiter des parents et amis.

Mlle Louise Gérard résidera désormais à Maple Creek.

M. André Fauchon est parti pour Assiniboia où il sera employé pour la Power Corporation.

M. et Mme Léo Fauchon et Marcelle sont allés passer la fin de semaine à Moose Jaw, chez leur fils et frère, Paul, et sa famille. Yolande et Dolorès, de Saskatoon, sont venues les y rejoindre.

Baptêmes

Joseph-Réal-Gilles, fils de M. et Mme Marcel Arguin (née Yvette Carrière). Parrain et marraine, M. Réal Carrière et Mlle Lucille Arguin.

Joseph-James, fils de M. et Mme Roland Deschênes (née Victoria Driscoll). Parrain et marraine, M. et Mme J. Lyons.

Jocelyne-Diane-Marie, fille de M. et Mme Aimé Bouvier (née Annette Gauthier). Parrain et marraine, M. et Mme Albert Bouvier.

Nicole-Joanne-Marie, fille de M. et Mme L. Verville (née Marcelle Beauregard). Parrain et marraine, M. et Mme Raoul Verville.

Marie-Yvette-Agnès, fille de M. et Mme J.-B. Pinsonneault (née Ruth Schwab). Parrain et marraine, M. et Mme G. Schwab.

Camille-Valérie-Marie, fille de M. et Mme Paul Bonneau (née Marguerite Soucy). Parrain et marraine, M. et Mme S.-M. Bonneau.

Soirée à St-Hubert au profit d'un fonds d'activités scolaires

ST-HUBERT — Le mercredi soir 30 janvier, les élèves de la grande classe de l'école de St-Hubert ont organisé une partie de croquignole et une vente de tartes. L'assistance, pas très nombreuse, s'est bien amusée. Les enfants, aidés de leurs maîtresses, avaient charge de la soirée.

Voici la liste des gagnants de prix: 1er prix des dames (don de Mme J. Beauregard), Mme Léo Jordens; 1er prix des messieurs (don de M. Albert Beaujot), M. Paul Boutin; prix de consolation (dons de Mme S. Decelles), Mlle Viriginia Praud et M. Laurent Raiwet; prix d'un jeu de chance (don du R. P. J. Bordet, F.M.I.), M. Roland Gatin; prix d'entrée (don de Mme J. Bellehumeur), Mlle Anne Gentes.

Les recettes de cette soirée sont destinées à un fonds d'activités scolaires, Ste-Enfance, Sou de l'Ecolier, etc.

Va-et-vient

Mme M. Boutin est partie pour six semaines rendre visite à ses soeur et beau-frère, M. et Mme J. Angé, et leur famille, de Ripon, Cal. Elle a pris l'avion à Régina, le 4 février.

Mlle Rolande Beaulac est partie pour Oxbow où elle a accepté un emploi.

Mme Emile Gatin est à l'hôpital de Broadview où elle a subi une opération.

Mme André Dartige est allée à St-Boniface avec son bébé qui a dû subir une opération. Tout va bien.

Collège Notre-Dame de Prince-Albert

Correspondants:
Martin Pelletier, Maurice Blais, Gilles Joanis, Léonel Fournier et André Courteau

Les sports

Il y a quelques semaines, l'équipe de l'école indienne est venue au collège pour une partie de gouret. L'équipe du collège remporta la victoire, avec un pointage de 7 à 3. Une semaine plus tard, ce sont les Indiens qui nous recevaient chez eux, et cette fois ils remportaient la partie.

Dernièrement, le "Community Club", un club de la ville, vint au collège pour une partie de gouret. Il fut défait par 7 points. Le 1er février, ils revinrent pour une seconde défaite: 8 à 0.

L'équipe de ballon-panier n'a pas été aussi heureuse que l'équipe de gouret. Elle a perdu les deux parties jouées en janvier, l'une contre les Indiens, et l'autre contre le St. Mary's.

André COURTEAU.

* * *

Un des nôtres à l'honneur

Un de nos collégiens, Richard Wingerter, membre d'une troupe de scouts, reçut la semaine dernière l'heureuse nouvelle qu'il avait été choisi pour prendre part au "jamboree" international. Il partira en avion, le 18 juillet, pour l'Angleterre, où il aura la chance de visiter Londres, et surtout de voir Sa Majesté la Reine. Il reviendra le 14 août.

"Je suis très heureux, dit Richard, d'avoir été choisi membre du jamboree international, et j'espère en tirer un grand profit."

Léonel FOURNIER.

L'Action catholique

Le comité de l'Action catholique du collège, en collaboration avec le comité diocésain, a adapté son programme annuel en vue de la préparation du congrès eucharistique du 7 juillet. Pour répondre à leur évêque, les membres s'appliqueront tout particulièrement à l'étude du grand mystère eucharistique, afin de mieux comprendre pour eux-mêmes et pour tous ceux qui vivent dans leur cité étudiante, l'infinie richesse que nous possédons dans le plus grand des sacrements, l'eucharistie.

Trois de nos collégiens font partie d'un comité d'étudiants et d'étudiantes des trois écoles secondaires catholiques de la ville, en vue de la préparation du congrès.

Le samedi 2 février, tous les membres du comité de l'Action catholique participaient à une journée de retraite et d'étude, pour mieux comprendre la spiritualité de la messe et de l'eucharistie.

Gilles JOANIS.

* * *

1er vendredi du mois

Le vendredi 1er février, S. Exc. Mgr L. Blais a eu la gentillesse de venir nous prêcher l'heure sainte du 1er vendredi du mois. Sa parole chaude et convaincante et son grand attachement à Jésus Hostie n'ont pas pu nous laisser indifférents.

Guy LEFRANÇOIS.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

M. et Mme Papen sont revenus enchantés de leur voyage dans l'Est. Ils se sont sans doute attardés dans la métropole canadienne, mais c'est surtout la ville de St-Hyacinthe et plus précisément le couvent où leur fille, Suzanne, prenait l'habit, qui laisseront dans leur mémoire les plus précieux souvenirs.

L'on avait cru un moment que la victoire remportée par nos Quakers, aux dépens des Millionnaires de Melville, leur aurait donné des ailes, mais il n'en fut rien . . . au contraire . . . leurs ailés ont été vite coupées, de telle sorte que les joueurs de Bentley sont en pleine perte de vitesse. Seule la fin prochaine de la saison de hockey peut mettre un terme à cette avalanche de défaites humiliantes. Rares sont les personnes qui misent sur les chances des Quakers contre les Indiens de Humboldt-Melfort, le 14 février, contre les Bombers de Flin Flon et les 23 et 26 févriers, alors qu'ils s'opposeront aux Mintos de Prince-Albert.

"Incroyable mais vrai", la "Boîte à Surprises" n'est plus. L'enterrement, conduit par l'ingénieur Jean Lacroix, eut lieu vendredi dernier. Les porteurs étaient Jean Hardenne et Marcel Houle et les pleureuses, Albertine Lepage et Thérèse St-Arnaud.

Félicitations à Mme Mayhew, de Saskatoon, gagnante de notre dernier concours d'Inscription.

Prince-Albert

Activités de la LFC

Le mardi 29 janvier, dans l'auditorium de la cathédrale, la section française de la L.F.C. donnait sa partie de cartes mensuelle. Il y avait 12 tables, et 20 mains furent jouées avec entrain.

Voici les noms des gagnants: chez les dames, Mmes Rose-A. Bernard (149 points) et A. Sarrazin; chez les messieurs, Mme B. La Haye (jouant pour un homme) (144) et M. A. Neider (143).

Le prix d'entrée favorisa M. Albert St-Amant.

Un succulent goûter fut servi par Mmes A. Guillet, H. Danse-reau et R. Rémillard.

Nouvelle salle paroissiale

Récemment, S. Exc. Mgr Léo Blais officiait à la bénédiction de la nouvelle salle paroissiale, à l'église St-Michel, située à l'angle de la 13e rue et 13e avenue ouest. M. l'abbé J.-A. Coursol, curé, assistait Son Excellence. Un thé fut servi par les dames de la sous-division de la L.F.C., à l'issue de la bénédiction et de la messe.

Partie de cartes

Le dimanche 3 février, plusieurs personnes s'étaient rendues pour une bonne partie de cartes qui donna les résultats suivants: M. T. Brien, M. E. Guillet, Mme E. Blanchard et M. A. Chénier gagnèrent les prix.

Le goûter fut servi par Mmes L. Lamontagne et E. Blanchard.

La St-Valentin

Il fut décidé qu'il n'y aurait pas de partie de cartes, le dimanche 10 février, mais qu'on célébrerait la St-Valentin le dimanche suivant, 17 février, au lieu du 14, dans la salle du Club Canadien.

Des comités furent nommés pour s'occuper de l'organisation de cette soirée. Un programme élaboré et varié sera donné. Plusieurs prix de grande valeur seront à gagner. Il y aura partie de cartes, vente de bonbons, qui seront vendus par quelques jeunes costumés spécialement pour la circonstance.

De plus, un couple sera couronné. Un orchestre de renom fera les frais de la musique. La douce température aidant, nous comptons sur une salle bien remplie.

Baptême

Le 3 février, à l'église St-Marc, fut baptisée Suzanne-Marie, née le 19 janvier, fille de Norman Mills et de Madeleine Pagé. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Meyer, de Duck Lake.

En voyage

Mme Rose Pfeiffer est partie rejoindre sa soeur, Mlle Annette Houle, présentement à Miami, Floride. Mme Pfeiffer était accompagnée d'une amie infirmière qui se rendait en Angleterre. Le trajet se fit en avion.

Debden

Baptêmes

Marie-Florence-Dolorès, fille de M. et Mme Conrad Paquette, née le 9 janvier, baptisée le 22. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Bilodeau.

Lionel-Ronald-Joseph, fils de M. et Mme Philippe Lajeunesse, né le 13 janvier, baptisé le 23. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Lajeunesse, grands-parents de l'enfant.

Va-et-vient

Le dimanche 27 janvier, M. et Mme Emile Schooff ont quitté cette paroisse pour aller demeurer à l'hospice Mont-St-Joseph, à Prince-Albert.

La Rév. Sr Lutgarde, supérieure provinciale, était de passage au couvent, la semaine dernière.

Mlle Solange Lajeunesse, de Prince-Albert, est venue chez ses parents, cette fin de semaine.

M. et Mme A. Lagimodière et leurs enfants, de Marcelin, ainsi que Mlles Mariette Paquette et Lilianne Savard, du couvent de Marcelin, et Mme Hubert Robin, de Leask, étaient de passage ici dernièrement.

M. Euclide Doré fait un séjour à l'hôpital de Prince-Albert.

Accident

Le samedi 26 janvier, après une partie de hockey, alors que les chemins étaient bien glissants, le jeune Fernand Huot fut frappé par une automobile, en traversant le chemin. Il dut faire un séjour d'une semaine à l'hôpital, mais il était moins malade qu'on le pensait.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à nos malades.



POUR VOUS, MESDAMES



Peut-on aimer deux fois..?

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

par PIERRE L'ERMITE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 22

Paule s'arrête...., porte la main à ses yeux.

— Ne vous émotionnez pas ainsi... Continuez...

— Cela allait trop bien!... Tout à l'heure, en faisant mon examen de conscience, j'ai constaté que, à mon insu, mon affection se transformait en un sentiment bien doux...., si doux qu'il me fait peur...

Ici, une nouvelle pause...

... Mais, ce qui me paraît plus grave, c'est que mon beau-frère, appréciant les services que je lui rends, à lui et à ses enfants, s'y est habitué... Il y trouve certainement une sécurité...., une douceur et, parfois, il paraît, lui aussi, deviner...., comprendre mon état d'âme...

— Eh bien... dit M. le curé.

— Eh bien, si je continue...., comment va évoluer la situation...? Mon sentiment grandira...., le sien aussi...., pour aboutir à quoi...?

— A un mariage...

— Mais, alors, son voeu de farouche fidélité à sa femme...?

M. le curé hoche la tête:

— Oh! vous savez, ma chère enfant, il y a des voeux qu'on fait, dans certaines circonstances et qui, ensuite, s'avèrent comme difficiles...., parfois impossibles, à réaliser.

— Christian n'acceptera pas cette solution de facilité.

— Dans ce cas, je ne vois plus...? C'est le statut quo... Mais est-il possible, si vous restez avec lui...?

— Et voici la terrible question que je me pose...? Que dois-je faire, moi, pauvre jeune fille qui aime pour la première fois, et dans des conditions si angoissantes...?

M. le curé répond lentement, pesant bien chacun de ses mots:

— Si je me place au point de vue de la raison intelligente et pratique, la solution apparaît immédiatement...

... D'un côté, il est évident qu'une maison...., qu'une famille dont la mère est morte, et pas remplacée, est fatalement livrée aux fluctuations les plus dangereuses, c'est-à-dire aux caprices et à l'anarchie. Les domestiques deviennent les maîtres. Ils font leurs quatre volontés, et surtout soignent leur intérêt personnel...

... Devant ce désordre et cette anarchie, je vois, aujourd'hui, deux personnes, civilement et religieusement libres.... deux personnes, qui se connaissent.... qui s'estiment...., qui s'aiment. Et qui, en se mariant, pourront empêcher la ruine du foyer...., reconstituer la famille et repartir, heureux, pour une nouvelle destinée...

... Voilà ce que dit la raison...

Paule écoute...., écoute,... les yeux baissés.

— Mais, continue le vieux curé, si je me place au point de vue "amour", alors, la raison, la logique, le bon sens n'ont plus rien à voir... L'Amour n'entend rien.... ne voit rien.... met tout le monde à la porte pour la réalisation de son rêve. Et, il me semble que c'est le cas devant lequel nous nous trouvons aujourd'hui...

— ... C'est pourquoi, interrompt Paule, ne pouvant pas juger par moi-même, je viens solliciter de vous le conseil providentiel.

— Supposons, dit M. le curé, que vous restiez et que, fatalement, la situation évolue vers le mariage... Ce mariage, vous donnera-t-il le bonheur...?

— J'en doute...

— Moi aussi. Christian se sentira diminué devant lui-même, car il n'aura pas tenu la parole solennelle qu'il s'est donnée. Et, comme il sera malheureux à cause de vous... vous le serez, vous aussi, à cause de lui. Il y aura toujours la première femme entre vous deux. Dès ici-bas, nous faisons de l'éternel. Christian a atteint, pense-t-il, le sommet de l'amour humain. Il ne peut plus que descendre. Ah! si votre soeur avait été une femme quelconque, épousée par caprice ou par intérêt, la situation serait toute différente. Mais ce n'est pas le cas. Je vous plains de tout mon coeur, ma chère enfant...

— Que faut-il faire...., m'en aller...?

— Peut-être!...

— Quitter ces trois enfants que j'aime comme s'ils étaient les miens.

— Oh! je ne nie pas la cruauté du sacrifice. Mais, vous savez...., les enfants, ils oublient vite.

— Mais, moi, je n'oublierai ni eux...., ni lui.

— Napoléon, qui s'y connaissait, a dit: "En amour, il n'y a qu'une seule stratégie: la fuite..."

— C'est entendu. Je m'en irai... Mais où...? Et quelle raison donner...? Christian a été parfait pour moi. Sa mère aussi. Je suis chez eux comme chez moi. Il faudra bien que je donne une raison...., un motif...

Ici, nouveau silence.

— J'ai, peut-être, une solution immédiate à vous proposer. Car il faut aller vite. Plus vous attendrez, plus le lien se fortifiera, et sera dur à briser.

... Des religieux, très instruits, spécialistes des recherches scientifiques dans le Proche-Orient, organisent, en ce moment, une croisière en Méditerranée. On visite la Grèce, l'Egypte, le Liban. On va jusqu'à Jérusalem et Jéricho, où l'on vient de découvrir des manuscrits bibliques de la plus grande importance. Ils partent dans cinq jours. Ce sont des amis personnels à moi... Si vous y consentez, je puis vous faire inscrire, d'office, à cette croisière. Elle serait pour vous une intéressante diversion. Elle vous aiderait, sinon à oublier, du moins à faire face à la cruauté de l'épreuve. J'ajoute aussi qu'elle constituera pour vous un enrichissement spirituel. Vous reviendrez plus profondément chrétienne: car rien n'est émouvant comme la visite des Lieux Saints, sous la conduite de religieux qui ont spécialement étudié la question biblique.

Paule demeure silencieuse.

M. le curé conclut:

— Mais, je vous le répète, si vous acceptez ce départ, il faut le faire vite...., très vite! D'abord, pour vous épargner la crise de la séparation, qui sera, évidemment, bien pénible... et, ensuite, parce que la croisière quitte Marseille dans cinq jours.

M. le curé se lève, car il entend qu'on s'impatiente à la porte de son bureau.

Lentement, Paule le regarde:

— Je vais réfléchir, Monsieur le curé, à tout ce que vous venez de me dire. Mais, quelle que soit ma décision, je vous resterai infiniment reconnaissante d'avoir bien voulu vous pencher sur le cas de la pauvre petite que je suis...., et si douloureuse... De tout mon coeur, merci!...

CHAPITRE XXXIV

Dans l'immense nécropole du Père-Lachaise, une jeune fille circule lentement parmi les tombes.

Au milieu de tant de chapelles et de monuments qui, selon l'expression de Bossuet, semblent vouloir porter jusqu'au ciel l'orgueil de leur néant, elle cherche un simple caveau, bordé de marbre blanc, et au-dessus duquel se dresse une croix très sobre, sur laquelle on peut lire: "Ici reposent dans la paix de Dieu".

Suivent les noms de la famille Fulbert.

Et la liste se termine par celui de: Christiane Fulbert, gravé en noir dans le marbre.

C'est, en effet, là que repose sa soeur.

Paule met un petit bouquet de violettes sur la tombe. Puis, elle s'agenouille, joint les mains, et elle prie:

... Ma Christiane chérie, toi qui, maintenant, contemples, les choses de la terre à la lumière des clartés éternelles, tu vois mon âme désemparée; et tu sais la cause de l'angoisse qui m'étreint aujourd'hui.

... Est-ce que je t'offense, en aimant celui que tu as tant aimé...?

... Est-ce que je supprime quelque chose à la fidélité du souvenir que ton mari garde à ta mémoire...?

... Suis-je une voleuse d'amour...?

... Ou, simplement, une pauvre enfant qui, ayant une immense soif de se donner, mendie quelques gouttes d'amour à la source dans laquelle, sur la terre, tu t'es abreuvée...?

... Ai-je le droit de passer, sans le voir, devant l'amour qui s'offre à ma jeunesse, parce qu'il fut ton amour à toi...?

Longtemps, la jeune fille prolonge sa prière, espérant une réponse intérieure qui fixerait la résolution à prendre.

Mais la tombe reste muette devant son imploration, comme reste muet quelqu'un qui refuse de parler.

Autour d'elle, le soleil couchant allonge sur les allées l'ombre des grands cyprès...

Le cimetière peu à peu devient désert.

C'est l'heure où les morts réclament la solitude et le silence. Paule se relève alors...

Elle jette un long regard sur cette tombe qu'elle est venue interroger, et qui ne lui a pas répondu.

Et elle s'en va, seule, au milieu de l'indifférence des uns, et de l'impatience des autres.

— On ferme!... On ferme!... crient des gardiens, dans toutes les allées.

Le vers de Goethe revient dans la mémoire de Paule: "Celui qui veut récolter des pleurs doit semer l'amour".

Et, c'est en pleurant qu'elle quitte le cimetière, pour se retrouver dans toute la banalité de la rue parisienne...

CHAPITRE XXXV

Personne ne connait la résolution que les paroles de son curé ont fait naître dans l'esprit de Paule.

C'est lui, évidemment, qui a raison contre la raison.

Mais que de détails à prévoir autour du cruel sacrifice qu'en elle-même Paule vient de décider.

Il faut d'abord, et discrètement, en parler à ses parents.

Et c'est un très vif émoi chez M. et Mme Norbert, non pas tant à cause de la croisière que de la rapidité de la décision à prendre. Toutes les questions surgissent...

Pourtant la réalité est là, brutale, exigeant une réponse immédiate.

C'est oui, ou c'est non... Et tout de suite.

Et il est nécessaire que ce soit oui.

Heureusement, Paule trouve un allié dans son père, qui fut, jadis, grand voyageur et qui, à part les Lieux Saints, connaît bien les beaux pays d'antiquité que doivent visiter les religieux de la croisière.

— Il ne faut pas, explique-t-il à sa femme, juger la jeunesse d'aujourd'hui avec le besoin de tranquillité de notre âge.

... Sans le moindre doute, il y a là une occasion unique, très tentante pour une jeune fille cultivée.

(à suivre)

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

La Guilde PHOTOGRAPHIQUE



Il ne faut pas manquer de photographier les enfants en train de confectionner des valentins.

La Saint-Valentin et la Photographie

Il ne faut pas manquer de prendre des photographies les jours de fête, et cela comprend aussi le jour de la Saint-Valentin.

Pour un amateur de la photographie, la Saint-Valentin est un jour idéal avec tous ses échanges de cartes de souhaits tant d'un caractère sentimental qu'humoristique, ses réceptions, et ses boîtes de chocolat en forme de coeur.

A l'école comme à la maison, les jeunes sont déjà en train de se préparer pour cette fête. Nous vous parlons souvent des occasions propices à prendre tout un ensemble de photos plutôt qu'un seul instantané, eh bien, la préparation des valentins est tout indiqué pour ce genre de photographie.

D'abord, comme vous prendrez ces photos à l'intérieur, il vous faudra une lampe à éclair. Ainsi, vous pourrez "croquer" vos sujets plus facilement; et vous enregistrerez toutes leurs expressions, depuis leur air absorbé jusqu'à leurs grimaces parce qu'ils ont les doigts enduits de colle. Vous aurez donc des instantanés vraiment pris sur le vif. Et comme la plupart des appareils modernes, même les plus simples, sont faits pour être utilisés avec des lampes à éclair rapides, vous photographiez vos sujets avec suffisamment de vitesse pour "arrêter" leur mouvement

Afin de ne rien laisser de côté, n'oubliez pas de photographier les chefs-d'oeuvre confectionnés par vos enfants à l'école. Et si maman a le temps, elle pourrait aussi les suivre jusqu'à l'école pour obtenir des photos des décorations qui s'y trouvent. Il serait peut-être préférable de s'entendre avec le professeur, mais je crois bien qu'on sera enchanté de vous voir prendre des instantanés de la préparation de la fête de la Saint-Valentin.

Et, vous pourriez peut-être aussi photographier les enfants en train de mettre leurs valentins à la poste, pour compléter votre histoire de ce jour de fête.

641F —Jacques Lumière

"Ils ne nous comprennent pas"

C'est à la fois une plainte et un reproche que sous-entend cette phrase tombée à un moment ou à un autre de la bouche de la presque totalité des adolescents. Elle pourra n'être qu'un accident chez les uns, elle sera chroniquement répétée par nombre d'autres (et c'est là le plus grave).

S'ils pouvaient, ces pauvres parents, dans un effort de mémoire et d'imagination, se reporter quelque vingt ou trente ans en arrière et se revoir à ce même stage! S'ils pouvaient se remémorer clairement les peines et les joies alors ressenties, les contrariétés auxquelles ils étaient exposés, les problèmes soulevés à cette époque, les solutions qu'on apportait dans ce temps-là et qu'ils réprouvaient:

Peut-être sauraient-ils, en adaptant leur attitude à la période actuelle, dénouer le noeud psychologique qui les empêche de communier aux désirs et à la pensée de leurs adolescents. Peut-être leurs yeux se dessilleraient et leur feraient découvrir la vraie manière de les aborder, de les côtoyer, de répondre à leurs aspirations.

La mémoire est si courte. Les hommes sont devenus si pratiques qu'ils ne savent plus retrouver ce peu d'imagination qui les sauverait de tant de déboires dans leurs rapports avec les jeunes.

C'est ainsi qu'en éducation on en est venu à compter sur autrui, qu'on doive quêter auprès de spécialistes compétents cette faveur de ré-apprendre à être jeunes, de revivre les jours d'antan, pour retrouver cette conscience d'un âge qui échappe à la plupart pour leur grand désespoir... et pour celui de leurs adolescents.

Tous les adolescents ont un drame intérieur. Nombreux sont ceux qui sont à l'origine d'un conflit familial ou social. Nous pouvons les aider, les protéger, les sauver... à condition de mieux connaître ces petits hommes qui expérimentent avec un bagage de connaissances forcément incomplet... à condition de savoir à quelles luttes inégales ils sont en butte... à condition d'être prêts à leur apporter le secours qu'ils attendent et qu'ils ne sauraient implorer par eux-mêmes.

Dr Fernand ETHIER, m.d.

O SOLITUDE!

Mais non, voyons! Je ne souffre pas d'une solitude déprimante! Je la désire, au contraire! Entendons-nous! Ou plutôt entendez-moi avant de me faire les gros yeux et de me montrer du doigt.

Je ne me plains pas d'être trop entourée, même quand mes chers trésors me mettent les nerfs à fleur de peau!

Ni de vivre "à pleins bords" ma vie de femme, de mère, de voisine, d'amie, de chrétienne, quoique ce ne soit pas toujours commode à certains jours.

Non, ce n'est pas cela. C'est seulement parce que je ne suis qu'une femme comme tout le monde qu'il m'arrive, en écoutant les informations ou en lisant les journaux, de songer avec nostalgie à ces pieux Ermites, à ces saints solitaires qui fuyaient le monde pour se consacrer à Dieu, et ne penser qu'à "l'unique nécessaire"!

En notre temps où la dialectique prouve par A plus B que le noir est blanc, où on peut croire que la Tour de Babel était un modèle réduit comparée à la confusion actuelle; en ce temps où tout s'embrouille au point que, sur toute la terre, les hommes moyens ne comprennent plus grand-chose à ce qui se passe, et les "esprits supérieurs" (y compris ceux des conducteurs de peuples) pas beaucoup plus, il est naturel de penser qu'on serait rudement bien dans une thébaïde!

Seulement, voilà, le Seigneur ne nous a pas demandé de renoncer au monde. Le: "Père, je ne te demande pas de les enlever du monde, mais de les délivrer du mal" peut s'appliquer à nous, chrétiens de 1956, qui devons, bon gré mal gré, être le "sel de la terre", quoi qu'il puisse nous en coûter...

MARIE-LOUISE.

— Les louanges sont des satires quand elles peuvent être soupçonnées de n'être pas sincères. — MME DE SEVIGNE.



9051 12—20; 30—42

by Marian Martin

Numéro du patron: 9051

Grandeurs: 12 à 20; 30 à 42

Prix: 35c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:

Marian Martin Dept.
La Liberté et le Patriote
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement: le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

LES ROSES DE DOROTHÉE

par Florence WEDGE (Traduction exclusive à "La Liberté et le Patriote")



La rose est une jolie fleur qui rappelle qu'on est au temps des examens de fin d'année scolaire ou qu'on peut organiser son premier pique-nique dans les prés ensoleillés. Que des roses tombent tout droit du ciel en un froid après-midi de février, ce n'est pas normal, c'est plutôt miraculeux, n'est-ce pas? C'est là l'histoire d'une fillette qui obtint de Dieu une pluie miraculeuse de roses, en plein mois de février.

Elle s'appelait Dorothée et nourrissait l'ambition de devenir une grande sainte. A peine âgée de cinq ans, elle aimait demeurer seule dans sa petite chambre, au milieu de ses poupées endormies, et réciter par coeur les quelques prières qu'elle savait. En ces 3e et 4e siècles, on ignorait encore les belles formules du "Je vous salue, Marie", mais Dorothée savait parfaitement son "Notre Père" et elle le répétait à satiété.

Spécialement durant la messe, elle tenait ses yeux fixés sur le célébrant et s'unissait à lui en multipliant intérieurement les "Notre Père qui êtes aux cieux". C'est que Dorothée ne pouvait suivre la messe dans un petit missel, puisqu'on n'avait pas encore inventé l'imprimerie. Je vous assure que tous les paroissiens aimaient beaucoup cette gentille petite fille qui priait si bien et qui d'ailleurs répondait toujours, au sortir de l'église, par des bons mots et des gais sourires à leurs propres paroles et politesses.

Or un dimanche, plusieurs remarquèrent que Dorothée n'était pas dans son banc, au début de la messe. Elle qui n'était jamais arrivée en retard, dans le passé... Les dames se regardaient et semblaient se dire: "Qu'est-il arrivé à Dorothée? Est-elle malade?" En tout cas, Dorothée entra bien calmement au début du Credo et prit sa place, après une belle génuflexion dans l'allée centrale. Les paroisses apprirent, après la messe, la cause de ce retard: la petite avait posé un geste d'action catholique. En route vers l'église, elle avait rencontré une autre fillette, criant aux larmes à cause de la belle cruche d'eau... tombée en mille morceaux à ses pieds: "Comment rentrer à la maison et raconter l'accident à maman?" Dorothée accompagna donc la petite désolée chez sa maman et raconta elle-même ce qui venait d'arriver. Elle se hâta ensuite vers l'église, laissant derrière elle une maman plus calme et une fillette toute souriante. C'est pour cela qu'elle-même avait été en retard...

Dans ces temps-là, il n'était pas facile de se dire chréien, car des ennemis mettaient à mort ceux qui osaient proclamer leur foi en Jésus. Aussi, quand Dorothée fut plus grande, elle fut invitée à se présenter devant le juge qui avait appris sa foi ardente. Le juge n'y alla pas par deux chemins: "Dorothée, renonce à ta foi".

Mais on ne parlait pas ainsi à Dorothée: "Monsieur le juge, je ne puis tourner le dos à Jésus. Et je n'adorerai jamais des idoles de bois et de pierre". Je vous assure qu'une si ferme réponse déplut énormément à Son Honneur le juge. Sa face changea brutalement, du sourire mielleux à la colère. Il essaya alors, par toutes sortes de menaces, de gagner la petite chrétienne à sa volonté, mais en vain.

En fin de compte, il cria à ses subalternes: "Faites entrer les deux femmes qui ont dénoncé l'accusée". Ces deux femmes, qui avaient renié leur fois sous la pression de cruelles tortures et dénoncé Dorothée, furent alors invitées à gagner la jeune fille aux vues de la Rome païenne.

Les deux femmes essayèrent tout, mais en vain, elles aussi. Au lieu de gagner Dorothée, elles furent elles-mêmes vaincues. Bientôt, regrettant leur apostasie, elles confessaient leur péché et étaient condamnées au martyre, sous les yeux de Dorothée. Imaginez la joie de cette dernière devant cette force nouvelle qui soutenait celles qui avaient renié peu auparavant le bon Dieu et maintenant mouraient pour Lui avec joie.

Je vous assure que le juge pensa bien autrement. Il avertit Dorothée qu'elle mourrait à son tour. Dorothée se jeta tout simplement à genoux pour remercier Dieu. Comme on la conduisait au lieu de torture, un jeune païen, nommé Théophile, lui demanda d'envoyer quelques roses, une fois rendue au ciel de "son" Dieu. La jeune martyre récita avec ferveur un "Notre Père". Avant même qu'elle parvienne à "Ainsi soit-il", un bel étranger apporta à Théophile un gros panier de roses fraîches. Le bon Dieu ne pouvait refuser la dernière demande terrestre de sa petite sainte.

Conseils ménagers

Bon sommeil!

Le sommeil est la chose la plus indispensable pour l'équilibre humain. Pour bien vous reposer, dormez dans une pièce bien aérée, avec des couvertures chaudes mais légères. Des couvertures lourdes provoquent parfois des cauchemars.

Il existe une position idéale pour placer le lit: Nord-Sud, la tête au Nord et les pieds au Sud. Cela, bien entendu, si votre pièce s'y prête. Dans cette direction, vous subissez l'influence du champ magnétique terrestre, et votre sommeil en est bien meilleur.

Petit déjeuner pour écolier

Vos enfants prennent chaque jour le chemin de l'école. Savez-vous que vous leur donnerez un petit déjeuner substantiel en leur faisant absorber du porridge, c'est-à-dire une bouillie de flocons d'avoine qui leur donnera pendant trois heures l'énergie et la chaleur nécessaires à leur travail d'écoliers, tandis que leur classique café au lait perd tout pouvoir au bout d'une heure seulement d'absorption.

Pour mieux découper un rôti!

Si vous voulez découper facilement un rôti, il faut le sortir du four dix minutes avant l'opération, tout en le gardant au chaud. Votre viande sera ainsi reposée et bien tassée. De plus, vous n'aurez pas la désagréable surprise de voir le sang gicler et peut-être vous tacher. Vous pourrez enfin couper des tranches fines et régulières.

Rôti réussi

La réussite d'un rôti est fonction de la température du four. Celui-ci doit être à point. Pour le savoir, si votre four ne comporte pas de thermostat, voici un moyen très simple et très rapide de vous assurer de la chose: saupoudrez la plaque du four d'une pincée de farine: si elle brunit sur-le-champ, en dégageant une bonne odeur de pain cuit, vous pouvez mettre votre rôti. Il sera en tous points excellent et parfait.

Bouillie sans peau à la surface

Pour empêcher la formation d'une peau sur la bouillie de bébé, saupoudrez la bouillie de sucre. Celui-ci, en fondant, empêchera la formation d'une peau. Ce conseil est également valable pour la fabrication d'un pudding.

Genoux de pantalons déformés

Ce sont les genoux des pantalons qui donnent le plus vite des signes de vieillesse. Il s'y forme une poche pas très jolie, mais que vous pouvez faire disparaître par un coup de fer. Il faut d'abord effacer la poche en la frottant avec un chiffon de toile humide, puis étirez-la bien, et repassez-la à l'endroit, à la patte-mouille, avec un fer bien chaud.

Repassez les pantalons impeccablement

Je vais vous confier le secret pour repasser des pantalons d'homme impeccablement, sans risque de les jaunir avec la patte-mouille. Il suffit pour cela de glisser entre le tissu et la patte-mouille une feuille de papier-journal pliée en deux.



Q. — L'an dernier, je n'avais que 14 ans et ma mère n'a pas voulu me permettre d'assister aux petites réunions du soir qu'organisaient mes amies. Croyez-vous qu'elle pourra me le permettre cette année? Quand je vais patiner, puis-je accepter l'invitation de jeunes garçons de mon âge? Je mesure cinq pieds trois pouces et je pèse cent livres. Mon poids est-il normal? Merci. — ECOSSAISE.

R. — Ces petites réunions conviennent à votre âge pourvu qu'elles soient bien chaperonnées, qu'elles ne finissent pas trop tard et qu'on n'y serve pas d'alcool. Les jeunes ont ainsi l'occasion de se rencontrer et de se connaître sous l'oeil des parents dans une atmosphère saine et sympathique. Si votre mère juge à propos de vous permettre ces sorties, vous devrez en retour vous montrer digne de la confiance qu'elle vous témoigne et vous conduire comme une jeune fille bien élevée sait le faire. A la patinoire, vous pouvez accepter les invitations de jeunes garçons que vous connaissez, ou qui vous seront présentés par vos amis. Vous pourriez très bien peser jusqu'à dix livres de plus.

• • •

Q. — J'ai un chien de cinq mois que ma fillette aime beaucoup. Or, je crains que la nourriture que je lui donne ne lui convienne pas, car il a souvent des indigestions et aussi le rhume. Pouvez-vous me donner un régime pour lui et me dire aussi si je dois le baigner souvent.

R. — Un jeune chien est toujours délicat à élever. Il vaut mieux lui procurer les nourritures préparées ainsi que les biscuits à chiens. Suivez les indications données sur les boîtes et vous aurez d'excellents résultats. Evitez de lui donner des friandises et souvenez-vous qu'on pèche généralement par excès quand il s'agit de leur donner à manger. En hiver, brossez tous les jours votre chien et ne le baignez que si cela est absolument nécessaire, sauf s'il a le poil court et que vous puissiez l'assécher rapidement en le frictionnant avec une serviette épaisse. Il faut le promener souvent au grand air, si vous voulez qu'il ait une bonne santé.

• • •

Q. — J'ai dépassé la soixantaine et je ne porte que des vêtements noirs égayés quelque peu de blanc. Mes enfants n'aiment pas cela et voudraient me voir suivre la mode. Ils disent que j'ai l'air d'être en deuil. Qu'en pensez-vous? J'aime bien votre courrier. — VIEILLE ARRIEREE.

R. — Il ne faut certainement pas exagérer, mais aujourd'hui, les dames d'un certain âge portent des toilettes très élégantes de teintes claires. C'est matière de goût, mais je trouve que c'est joli et qu'elles paraissent plus jeunes. Il est bon d'avoir une toilette noire garnie de blanc, mais pour faire plaisir à vos enfants et en même temps vous rajeunir un peu, il me semble que vous pourriez en avoir de couleur, surtout si vous avez les cheveux blancs.

• • •

Q. — J'aimerais savoir quelles couleurs et quels tissus seront les plus en vogue pour le printemps? Croyez-vous que le noir, le "charcoal" et le bleu marin soient populaires pour les costumes de dames et d'hommes? Que penser des tweeds au printemps? Y a-t-il une église catholique à Steinbach? Connaissez-vous d'autres endroits que des manufactures qui donneraient du travail de couture à des jeunes filles, soit en dehors ou à la maison? Je vous serais très reconnaissant si vous pouviez me donner ces renseignements.

AMI DU COURRIER.

R. — Cette année encore, les teintes claires seront en vogue au printemps ainsi que le bleu marin. Le noir et le "charcoal" ne sont pas portés en cette saison. Ils font trop hiver. Il y a de très beaux tweeds légers qu'on porte, soit au printemps, soit en été avec élégance. Ils conviennent parfaitement pour les tailleurs des dames et les costumes des messieurs. Je ne crois pas qu'il y ait d'église catholique dans ce village. Non, je regrette, mais je n'en connais pas. Il faudrait voir les petites annonces de notre journal ou celles des grands quotidiens pour trouver du travail de ce genre, ou encore vous adresser aux grands magasins, aux tailleurs, etc.

• • •

Q. — Mon ami, qui me fréquente depuis huit mois, m'a invitée à aller dîner chez ses parents. Il m'a apporté un petit mot très gentil de sa mère. Devrais-je apporter quelque chose? Il est très gentil pour moi et me respecte. Il ne m'a jamais même demander de l'embrasser. Croyez-vous qu'il m'aime? Sa famille est d'un milieu social supérieur au nôtre, mais nous avons à peu près la même éducation. Croyez-vous que cette différence de milieu puisse nuire à nos amours? Je me demande s'il m'aime. Qu'en pensez-vous? — PIERRETTE.

R. — Je réponds d'abord à la fin de votre lettre. Oui, je crois qu'il commence certainement à vous aimer. La preuve est qu'il vous courtise depuis assez longtemps, qu'il vous respecte et enfin qu'il veut vous amener dans sa famille. Quand vous irez, il serait gentil d'apporter, soit des fleurs ou des bonbons à sa mère. Je ne crois pas que la différence entre vos milieux nuisent à vos amours. La fortune n'est pas ce qui compte le plus, mais bien les qualités du coeur et de l'esprit. De plus, vous me dites avoir à peu près la même éducation.

LOUISE.

Pas de cheveux gris . . .
si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
A.-J. Bruyère
828, ave Notre-Dame, Winnipeg 3

Corsetière Spencer
Corsets, brassières, aussi supports chirurgicaux faits sur mesure pour chaque personne. S'adresser à Mme L. LaRivière, 608, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. Tél.: 20-4559. 125-T.F

PIANOS A VENDRE
Agent exclusif de pianos Heintzman et Sherlock-Manning: neufs ou remis à neuf aux prix de $265.00 et plus
Aussi représentants pour orgues Hammond et Minshall pour foyers ou églises
Conditions de paiements faciles si désiré. Communiquez avec M. Jean Carignan, notre représentant français
J. J. H. McLEAN & Co. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton, Winnipeg. Téléphone: 92-4231

STAR STORAGE
Déménagement
Local ou éloigné, n'importe où
Entreposage
Entrepôt moderne, propre
Empaquetage
Mobilier, vaisselle, etc.
Expédition — Service en commun (pool)
vers toutes les principales villes canadiennes — Agents pour North American Van Lines
Téléphone 93-0567
Angle Edmonton et St. Mary's, Wpg

Pour réparations de dactylographes, de machines à additionner pour achat et location de dactylotypes neuves et d'occasion
adressez-vous à
Reliance Typewriter Co.
Henri de MOISSAC, prop.
Téléphones
Bur. 92-7052 — Rés. 20-9126
322, rue Donald, Winnipeg

PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
Maintenant située à 243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone 203-533
Cartes de souhaits en français et en anglais
Nous livrons à domicile

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses graduées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
300, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Régina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Vol. 43—No 45

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ETES-VOUS incommodé par les pellicules (peaux mortes) du cuir chevelu? Pour un traitement efficace, faites venir une bouteille de shampooing de la **Pharmacie St-Pierre (Man.). Prix (par la poste): $1.75.** T.F.

ON DEMANDE homme pouvant servir à temps partiel comme secrétaire de la Chambre de Commerce de St-Boniface. **S'adresser par écrit au président, Chambre de Commerce, 204, édifice Banque de Commerce, St-Boniface.** 45-929-45C.

A LOUER — St-Boniface — Grande chambre. Rue Provencher. Près autobus. **Téléphone: 23-5268.** 44-922-46C.

A LOUER — Norwood — Chambre et cuisine. Pour couple catholique. Près autobus. **Téléphone: 43-1711.** 44-919-45C.

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

★ Star Furniture ★
Achat et vente de meubles neufs et usagés
186, rue Marion
TELEPHONE 20-4011

ROVATZOS
FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, ave Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone 93-2934

NOUVELLE ADRESSE DE
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone 92-6625

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine, sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
au
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone 92-1076

A LOUER — St-Boniface — Rue Dollard. Logement 3 pièces complètement privé. Idéal pour 2 personnes. Près autobus. $55 par mois. **Téléphone: 93-9456.** 44-912-T.F.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 2 pièces meublées. Salle de bains privée. Usage du téléphone et de la machine à laver. Près autobus. **Téléphonez à 23-6887.** 45-933-45C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 2 pièces, broché pour poêle. Logement de 4 pièces. Libres le 1er mars. **S'adresser à 457, rue Jeanne d'Arc.** 45-930-45C.

A LOUER — St-Boniface — Appartement de 3 chambres meublées. Adultes préférés. 323, **rue St-Jean-Baptiste. Téléphone: 20-5002.** 45-928-47C.

A LOUER — St-Boniface — Deux grandes chambres meublées: cuisine brochée pour poêle et chambre. **S'adresser à 387, ave Provencher. Téléphone: 20-4439.** 45-927-45C.

A LOUER — St-Boniface — Grande chambre meublée dans maison tranquille. **Téléphone: 92-6718.** 45-938-45C.

SALLE A LOUER au Norwood pour banquets, réceptions, réunions sociales ou autres. Conditions raisonnables. **J.-J. Préfontaine, 243, rue Marion, Norwood, Man. Tél.: 20-3533.** 45-937-47C.

CHAMBRE ET PENSION — St-Boniface. Pour homme. Près église et autobus. Libre 15 février. **Téléphone: 20-1768.** 45-932-46C.

ON DEMANDE — Logement meublé de 2 ou 3 pièces, ou maison meublée de 3 ou 4 pièces. District école Marion. **Téléphone: 20-1701.** 45-931-46C.

CHAPELETS, PLUS DE 100 DIFFERENTS GENRES ET QUALITES. Prix à partir de $1.00 la douzaine. Communautés religieuses, paroisses, marchands, demandez nos prix. Envoyons assortiment sur demande. **Société d'Importation, Royal Oak, C.-B.** 45-926-45C.

A VENDRE — Grande table de billard. **S'adresser au Club LaVérendrye, 230, avenue Provencher, St-Boniface, Man.** 43-907-45C.

A VENDRE — St-Vital — Terrain de 5 acres avec maison de 7 chambres. Un poulailler. 2 garages. **Téléphone: 20-8901.** 45-925-45C.

A VENDRE — WINNIPEG — Rue Pritchard. Maison de 10 pièces. Revenus: $152 par mois. Prix, $13,500. Comptant requis, $3,500. **Tél.: 53-5186.** 42-896-T.F.

A VENDRE — Boucherie-épicerie dans un bon village canadien-français à trente milles de la ville. Chiffre d'affaires: $50,000. Pour comptant. **S'adresser à Boite 936, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.** 45-936-49C.

Animaux morts enlevés rapidement, gratuitement
Mid-West Rendering Ltd.
St-Boniface
Téléphone 20-1347
Après les heures de bureau, téléphoner à 74-7604

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones:
Bur.: 20-8023 — Rés.: 42-3618

Nouveau numéro de téléphone de la Rédaction

La Liberté et Le Patriote

SP 5-8443



M. Michel Chevalier, de Montréal, gérant de l'Association des Imprimeurs du Canada, était de passage à Winnipeg au début de la semaine. M. Chevalier, originaire de la région d'Oka, P.Q., et ancien représentant de compagnies d'exportation en Afrique et en Amérique du Sud, est un des pionniers d'une nouvelle profession, celle d'agent de liaison et de porte-parole d'associations nationales. C'est un genre de travail, comme l'indique la position de M. Chevalier, où le jeune Canadien français, bilingue, peut se faire une carrière enviable. M. Chevalier est marié et père de trois enfants.

SYLVESTRE REALTY
185, ave Provencher, St-Boniface
Téléphones:
Bur.: 23-2129 — Rés.: 23-5050
37-721-45C.

POUR ACHAT ET VENTE
de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces, s'adresser à
C. BUFFET
130, ave Ferndale, Norwood, Man.
TELEPHONE 42-5254

Les Ontariens ont bu plus que jamais

Le rapport de la Commission des liqueurs de cette province, déposé devant l'Assemblée législative ontarienne, précise que les Ontariens, en 1956, ont bu 94,373,826 gallons de bière, vins et spiritueux, le tout évalué à $278,301,530.

A VENDRE

St-Boniface — Semi-duplexe de 6 pièces. Chauffage à air chaud forcé. Prix $8,500.

St-Boniface — Semi-duplexe de 8 pièces. Chauffage à eau chaude. Prix $14,600.

St-Boniface — Maison de rapport. 5 logements. Prix $8,000.

St-Boniface — Duplexe de 6 pièces. Prix $6,900.

St-Boniface — Commerce d'épicerie et restaurant. Immeuble moderne. Gros chiffre d'affaires. Logis de 5 pièces. $36,000. plus stock.

Norwood — Cottage ultra-moderne de 7 pièces. Chauffage à eau chaude à l'huile. Prix $17,900.

Norwood — Semi-bungalow moderne. 5 pièces. Prx $9,000.

St-Boniface — Commerce d'épicerie et de viande. Chiffre d'affaires annuel $60,000, plus revenu de 2 logements loués à $100 par mois. Logis de 4 pièces pour propriétaire. $20,000, plus stock.

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU — 20-8178
A.-J. Boulanger (rés.): 93-2134
45-935-45C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
Téléphone SPruce 2-9537
Représentants français à St-Boniface: MM. N. Bernier et O.-J. De Steur

A VENDRE

St-Boniface — Maison pour famille. Prix, $8,800, tous meubles inclus. Près école Provencher. 6 pièces. 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Chauffage à l'huile. Garage. "Clear title". Taxes basses. Agents exclusifs.

St-Boniface — Rue Dumoulin — Maison de 6 pièces; 3 pièces pour être louées. Broché pour poêle en haut. Lot 50'. Garage. $2,000 comptant. Balance à $55 par mois à 6%. Prix, $7,500.

St-Boniface — Duplexe. Près école Provencher. 5 pièces en bas avec entrée et bain privés. 4 pièces en haut. Louées $55 par mois. Entrée et bain privés. Chauffage à l'huile. Garage double. Prix $12,000, à termes.

Transcona — Maison de style californien, en stuc. Agée d'un an. 3 chambres à coucher. Grand salon. Cave à la grandeur. Chauffage à l'huile. Lot 50' Prix $11,600. Comptant requis, $3,500. Balance $70 par mois à 5%.

St-Vital — 63 rue Frederick East. Maison de 6 chambres. Cave à la grandeur. Salon, salle à manger et cuisine moderne. 3 chambres à coucher. Possession immédiate. Prix, $8,000. Comptant requis, $2,000.

Pour plus de renseignements et pour ventes et achats de maisons, de fermes ou de commerces, veuillez nous consulter.

N. Bernier — Tél. 23-2027
O.-J. De Steur — Tél. 42-2285
45-934-45C.

FOYERS DE LUXE DE QUALITÉ CONSTRUITS AVEC PRÉCISION
en vente dans le nouveau district
Windsor Park, St-Boniface
Paiement initial minime — Paiements mensuels minimes
Hypothèques de la N.H.A.
Possession immédiate
RANCHO REALTY
727, chemin Dawson — St-Boniface
Téléphones: 23-1497 ou 23-2220

GARDIEN pour le ministère de la Défense nationale, à Fort Churchill. Salaire: $250-$305 par mois. Précisions et formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement ou en s'adressant immédiatement à la **Commission du Service Civil du Canada, chambre 210, 356, rue Main, Winnipeg 1, Manitoba.** 57-W315.

OFFICIER DE PLACEMENT POUR INDIENS, $440-$500, pour la division des Affaires indiennes, ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, à Winnipeg. Développer chances d'emplois pour les Indiens. S'adresser à la **Commission du Service Civil du Canada, chambre 210, 356, rue Main, Winnipeg 1, Manitoba.** 57-W314.

LE SERVICE CIVIL
(fédéral)
demande des
OPERATEURS DE TELESCRIPTEURS
$240-$315
et des
APPRENTIS OPERATEURS DE TELESCRIPTEURS
$162-$192

pour la division météorologique, ministère des Transports, à Winnipeg. Travail à relai. Précisions et formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement, ou en s'adressant à la **Commission du Service Civil, chambre 210, 356, rue Main, Winnipeg 1, Manitoba.** 57-W319.

OFFRES D'EMPLOIS
Service Civil du Canada

MECANICIENS DE BRULEUR A L'HUILE, $245-$280, pour le ministère de la Défense nationale, Camp Shilo, Manitoba.

COMMIS DE POSTE, $220-$305, pour le Service des postes du Canada, à Winnipeg.

Détails et formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement, ou en s'adressant à la **Commission du Service Civil, chambre 210, 356, rue Main, Winnipeg 1, Manitoba.** 57-W518-20.

CANADIAN CO-OPERATIVE CREDIT SOCIETY LIMITED

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que demande sera faite au Parlement du Canada à sa présente ou à sa prochaine session, par la CANADIAN CO-OPERATIVE CREDIT SOCIETY LIMITED (La Société Coopérative Canadienne de Crédit Limitée) afin d'obtenir un amendement à son Décret de Constitution déclarant que la CO-OPERATVE CREDIT SOCIETY OF MANITOBA LIMITED (La Société Coopérative Manitobaine de Crédit Limitée) est éligible à devenir membre de la CANADIAN CO-OPERATIVE CREDIT SOCIETY LIMITED (La Société Coopérative Canadienne de Crédit Limitée).

Daté à Regina, ce 9e jour de janvier 1957.

FRANCIS, WOODS, GAULEY & HUGHES,
Edifice Royal Bank,
Saskatoon, Saskatchewan.
Avocats pour le demandeur
CANADIAN CO-OPERATIVE CREDIT SOCIETY LIMITED.

"THE LIQUOR CONTROL ACT"

TAKE NOTICE that an application has been made by the undersigned NIAKWA COUNTRY CLUB of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, to the Liquor Control Commission for a Dining Room Liquor Licence and a Cocktail Room Licence for the premises described, as follows:

In the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, being in accordance with the special survey of said city and being lots PT. 321, 322, and 323, which said lots are shewn on a plan of survey of part of the Roman Catholic Mission Property, registered in the Winnipeg Land Titles Office as No. 433,

better known as the Niakwa Country Club, situated at Niakwa Road, St. Boniface, in the Province of Manitoba, and FURTHER TAKE NOTICE that objections to this application should be made forthwith to the Liquor Control Commission, Winnipeg. An objector shall state the reasons for his objections.

Section 77, sub-section (1) of "The Liquor Control Act", provides as follows:

"Any person may, within fourteen days after the date of the last issue of the MANITOBA GAZETTE or a newspaper containing any such notice of application, file with the Commission any objection or protest he may wish to make against the issuing of the licence; and the commission shall consider the objection or protest and may fix a convenient time and place at which the Licensing Board will hear evidence with regard to the application and the objections thereto; and all persons who file objections and the municipality wherein the premises are situated shall be given notice by the Commission of the hearing and of the time and place so fixed."

DATED at the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, this 1st day of February 1957.

NIAKWA COUNTRY CLUB,
per E. J. den Boer
Applicant.
P.O. Box 22, St. Vital.

Chez **EATON**



Jouez la partie du coeur...

Oui, un beau cadeau offert le jour de la St-Valentin signifie tant!

Pour vos achats de cadeaux, pour toute occasion et à n'importe quel temps, venez chez **EATON** où vous trouverez le plus grand et le meilleur choix.

THE T. EATON Co LIMITED

Octrois municipaux pour éviter une augmentation dans les tarifs d'autobus

La Commission de Transport du Winnipeg Métropolitain croit que les tarifs deviennent trop élevés et que des octrois municipaux seraient préférables à une nouvelle augmentation. Elle recommandera aussi la supression de la "seat tax" (1/30c par siège au mille) et de la taxe sur les véhicules imposée par les douze municipalités du Winnipeg Métropolitain, afin de prévenir, ou au moins de diminuer l'augmentation qui devient nécessaire.

D'après le quatrième rapport annuel de cette commission, ces taxes sont injustes envers les usagers des transports en commun et leur effet est d'autant plus onéreux quand on considère l'augmentation générale des dépenses et la diminution du nombre des passagers causées par le changement des habitudes sociales et le nombre sans cesse grandissant des automobiles.

Dans son rapport pour l'année qui s'est terminée le 3 novembre 1956, la Commission de Transport du Winnipeg Métropolitain accuse un déficit de $182,981. Bien que ce chiffre soit inférieur à celui de 1955, alors qu'il était de $297,584, l'année 1956 comptait 53 semaines soit une de plus que la précédente.

RESTAURANT MODERNE A VENDRE A DRYDEN, ONT. — 90 milles de Kenora. Population: 4,800. Village progressif. En construction, moulin de la Anglo-Canadian Paper, $18,000,000, nouvelle construction de $28,000,000 commencera au printemps. Location idéale. Chiffre d'affaires annuel $45,000 à $50,000. Bâtisse en stuc. Cuisine moderne ouverte. Poêle à gaz propane, frigidaire, machine à "patates frites" Moffat. 2 "Sani-Serve" pour lait (4 bidons). Serveur automatique pour liqueurs (10 caisses). Logement de 5 pièces avec bain en haut, 1 chambre en bas pour propriétaire. Chauffage automatique au charbon. 80 places et salle à manger privée. Eclairage au néon. Prix, $35,000. Comptant requis, $8,000. Termes faciles. Possession immédiate. Au printemps de préférence. **Ecrivez à Maureen's Cafe, Boîte 819, Dryden, Ont.** 44-913-46P.

La Chapelle Funéraire P. Coutu
156, rue Marion, St-Boniface
Téléphone 20-1453
Membre du quatrième degré des Chevaliers de Colomb

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
Tous genres d'assurances
314-5, édifice Avenue — Winnipeg, Man.
Téléphones: 93-1558—9

... LES PAGES JAUNES
VOUS OUVRENT LA PORTE À TOUS LES SERVICES!



MANITOBA TELEPHONE SYSTEM



A&P VOUS OFFRE DES MILLIERS
DE BONS PRODUITS À DES PRIX MINIMES

Blé d'Inde A&P	qualité de choix, à la crème, boîte de 15 oz	**4 pour 49c**
Beurre d'arachides	SULTANA, bocal de 16 oz	**29c**
Confiture de fraises	AYLMER, pure, boîte de 2 lb ...	**65c**
Saindoux Fluffo	la lb	**29c**

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 16 FEVRIER

Ouvert le vendredi jusqu'à 9 heures p.m.

GRAND TERRAIN DE STATIONNEMENT GRATUIT

891, chemin Ste-Marie
angle rue Frédérick, St-Vital

